

**L'islâm
au chevet de
la démocratie**

Sommaire

Introduction	4
I. Les fondements de l'Islâm enseignés à l'époque mecquoise.....	5
I.1. S'émanciper de la tyrannie	5
I.1.a. De l'injustice des Humains.....	5
I.1.b. Vers la Justice de Dieu	6
I.2. S'émanciper du matérialisme	8
I.3. S'émanciper des passions	10
I.4. Elever la piété, le savoir et l'humilité vers les plus hautes cimes.....	12
I.5. L'unité fait la force : l'individualisme et le pluralisme doivent savoir rester à leur place.....	14
I.6. Rêver de l'Au-delà pour se sublimer	15
I.7. Le changement de l'individu est le préalable au changement de la société.....	17
I.8. Mettre en pratique dans le comportement et pas seulement dans les apparences.....	18
I.9. Adopter la Vérité comme mode de vie	20
I.9.a. Entraînement : Les mensonges interdits.....	20
I.9.b. Excellence : La véracité universelle	23
I.10. Suivre la morale et assumer les responsabilités	25
I.10.a. Suivre l'attitude adamique	25
I.10.b. Quelques règles de morale politique	27
I.10.c. Une communauté de missionnaires	28
II. La mise en application à l'époque médinoise	30
II.1. La Constitution islamique : Dieu est au-dessus de tout	30
II.2. Un dirigeant au service du peuple	32
II.3. Un dirigeant sincère et honnête qui inspire la confiance par des preuves.....	34
II.3.a. Les exemples de comportement à suivre.....	34
II.3.b. Réflexions et mise en pratique	36
II.4. Un dirigeant qui demande conseil.....	38
II.5. Un dirigeant qui nomme avec soin pour transmettre un Message	41
II.5.a. La requête de responsabilité refusée : l'exercice du pouvoir est une lourde responsabilité qui ne doit pas être désirée.....	41
II.5.b. Bilâl Ibn Rabâh : un Islâm universel et pas seulement arabe.....	42
II.5.c. `Abd Allah Ibn Umm Makhtum : donner la priorité du Croyant sincère sur le noble encore indécis.....	42
II.5.d. Salîm, l'affranchi de Hudhayfa : l'Imâm doit être celui qui connaît le mieux le Coran même si ce dernier n'est pas le plus noble.....	43
II.5.e. Usâma Ibn Zayd : la jeunesse n'enlève pas la valeur	44

II.6. La guerre juste est un moyen pour atteindre la paix, le terrorisme est interdit	45
II.6.a. La finalité : rétablir la justice.....	46
II.6.b. Les moyens : les règles de combat de l'armée musulmane et les crimes de guerre interdits .	48
II.7. Combattre pour la liberté d'expression et la liberté de culte <NOUVEAUTE>	53
II.7.a. La laïcité islamique : le droit des minorités juives de Médine	53
II.7.b. La liberté et le voile islamique en France	56
II.7.c. L'immunité diplomatique : les 1ers ambassadeurs musulmans.....	57
III. La succession du pouvoir durant l'âge d'or <NOUVEAUTE>	61
III.1. Les premiers élus ont plus de mérite <NOUVEAUTE>.....	61

Introduction

Quelle année 2011 pleine de changements dans le monde en général, et dans le monde arabo-musulman en particulier ! Nous avons vu un mouvement d'émancipation des populations musulmanes manifestant clairement leur volonté de se libérer du joug de certains tyrans fin 2010. Cela a commencé avec la Tunisie, l'Égypte a suivi, puis la Lybie et le mouvement se propage maintenant en Syrie, au Yémen, etc...

Manifestations spontanées ou contrôlées ? L'Islâm s'interroge et se remet en question, les « Fatawa » fusent de tous bords et le Croyant se retrouve doutant entre l'espoir et la désobéissance. Mais que dit vraiment l'Islâm sur ces événements ? Et qu'est-ce qu'il peut apporter aux démocraties occidentales bien malades mais pourtant présentées au monde comme un modèle ? L'Islâm semble être une nouvelle fois à la croisée des chemins entre la dictature et la démocratie. Car quand on plonge dans l'histoire de l'Islâm on y découvre un âge d'or où le mot « démocratie » n'était pas seulement un slogan, ni un bulletin de vote mais un véritable état d'esprit partagé à la fois par un peuple et par son dirigeant. Elle était l'âme et le sang d'un peuple, d'une nation, d'une civilisation appelée à jouer un rôle majeur dans l'histoire du monde. Mais cet âge d'or éblouissant a été méthodiquement dépecé et a laissé la place à un âge d'argent plus pâle puis à un âge de bronze bien fatigué et enfin à l'âge de fer actuel où le fort opprime le faible au nom de ...

Quant à ces démocraties occidentales, imbues de leur supériorité technologique, de leur mode de vie qui semble avoir chassé à jamais le spectre de la tyrannie, elles désirent imposer au monde leur façon de vivre, loin de la Foi et de la morale.

Entre un monde musulman décadent et un monde occidental orgueilleux, n'y aurait-il pas ailleurs, cachée dans les méandres de l'histoire humaine, une synthèse bienveillante entre la démocratie et une Foi humble et rayonnante ? Je vous propose un modeste voyage au cœur de l'Islâm naissant puis à l'époque où ce dernier n'était pas seulement la religion structurante un Etat mais aussi la Foi de toute une Communauté et un état d'esprit démocratique, sain et pacifique mais qui ne délaissait pas pour autant la lutte pour les hautes valeurs morales qui lui firent gagner les cœurs et les âmes de quelques milliers d'arabes au départ il y a un peu plus de 14 siècles et de plus 1,5 milliards d'humains aujourd'hui. L'histoire de l'Islâm est une école pour l'humanité et puiser intelligemment dedans lui apportera remèdes et guérison.

I. Les fondements de l'Islâm enseignés à l'époque mecquoise

Avant que l'Islâm ne devienne politique d'Etat, il fut prêché par le Prophète Mohammed (qpsl) durant 13 longues années particulièrement éprouvantes à La Mecque. La première partie du Coran y fut révélée ainsi que les fondements de la Religion de perfection avec laquelle les humains doivent désormais adorer leur Seul et Unique Dieu créateur, Seigneur de toutes choses. Les Piliers de la Foi y furent énoncés avec minutie, encrés finement et profondément dans les cœurs afin qu'ils alimentent le sang qui coule dans les veines des Croyants. Certains jeunes musulmans (pas forcément par l'âge), pressés, semblent vouloir ignorer les sagesses de cet enseignement préalable et se concentrent sur les ramifications, branches et les feuilles de la Foi, parfois en en délaissant les racines et même le tronc central. On peut même constater que malheureusement la lettre a pris la place de l'esprit. Or Dieu (qsE) n'a pas choisi l'apostolat du Prophète Mohammed (qpsl) comme modèle universel ultime (le sceau qui clos le cycle de la prophétie) sans raison. Et chacune des phases de ce dernier doit être étudiée à la loupe par le Croyant afin qu'il en retire la substantielle moelle.

I.1. S'émanciper de la tyrannie

I.1.a. De l'injustice des Humains

Le Coran est écrit dans un style unique et parfois déroutant car il peut paraître au premier regard « décousu », des histoires s'y répètent sans qu'une quelconque logique semble s'en dégager. En fait il ne s'adresse pas principalement à notre intellect, qui attendrait un style plus structuré, plus académique, classé en histoires avec chacune un début et une fin. En fait le Coran est la « Lecture » (traduction littérale) par excellence, qui a comme ambition d'être lue et relue par les Croyants, lors des Prières, en dehors de celles-ci, spécifiquement durant le mois de Ramadân et ce depuis sa Révélation jusqu'à la Fin des Temps. Ainsi il s'adresse principalement à notre cœur, afin d'y éveiller notre âme puis d'y faire germer les graines de la Foi. Les histoires sont donc répétées dans telle sourate et dans telle autre, avec parfois des mots différents, des points de vue cinématographiques différents d'une même scène, afin de ne pas lasser le lecteur tout en répétant les mêmes Messages. Une des principales histoires du Coran est l'édifiante histoire de Moïse qui est, et de loin, le Prophète le plus cité dans le Coran :

- Le prophète « Moïse » (qpsl) est le plus cité dans le Coran avec 136 occurrences (contre 4 seulement de « Mohammed ») ;
- Il est le premier prophète cité dans le Coran (2 :51). Cette sourate est la **87**ème révélée ;

Coran - Sourate 2, verset 51

"Souvenez-vous également du jour où Nous avons donné rendez-vous à Moïse pendant quarante nuits et que vous avez profité de son absence pour adopter le Veau [d'or] comme idole, faisant ainsi preuve de votre iniquité."

- Il est aussi le dernier prophète cité dans le Coran (**87**, le Très Haut "al-Â'lâ" :19).

Coran - Sourate 87, versets 18 et 19

" Ces vérités se trouvent déjà inscrites dans les Ecritures anciennes, dans les rouleaux d'Abraham et Moïse."

Le Croyant éveillé se demande alors quel est le principal Message que Dieu (qsE) veut lui faire passer avec cette histoire ? Et bien, sans rentrer trop dans les détails, on peut la découper en deux grandes parties centrales :

- L'épisode de la confrontation avec Pharaon suivi de la délivrance « miraculeuse » du peuple israélite de l'esclavage de ce dernier ;

- L'épisode du veau d'or où les Tables de la Loi sont brisées et les 40 années d'errance qui le suivent avant que le peuple d'Israël, purifié d'une génération idolâtre, ne soit autorisé à atteindre enfin la Terre Sainte, lieu d'édification de la future Maison de Dieu (qsE).

Pourquoi une telle insistance ? Quelles sagesse peut-on en tirer ? Quelles sagesse doit-on en tirer ?

L'Islâm, littéralement « soumission à Dieu », a pris différentes formes de culte au travers des âges et des peuples mais il a toujours véhiculé le même Message de la relation verticale de la créature imparfaite et ingrate vers son Créateur parfait et généreux.

Une fois cette Vérité reconnue et acceptée, les prophètes de Dieu (qsE) ont pour objectif de faire croître la Foi dans les cœurs des Croyants en leur montrant une Voie droite, un chemin lumineux, autant spirituel que terrestre. Il y a des actes du cœur qui sont à la base de tout mais aussi des actes du corps qui prouvent la sincérité des premiers. Tout amour nécessite des preuves d'amour et l'amour de Dieu (qsE) par le Croyant n'échappe pas à la règle. Et parmi ces actions concrètes, il y a la libération de toute tyrannie humaine porteuse d'injustice et d'imperfection, condition préalable à la soumission aux Lois divines équitables et parfaitement adaptées aux créatures.

Coran - Sourate 16, verset 90

"« En vérité, Dieu ordonne l'équité, la charité et la libéralité [assistance] envers les proches, et Il interdit la turpitude, les actes répréhensibles et la tyrannie. Dieu vous exhorte ainsi pour vous amener à réfléchir.

Soyez fidèles à vos engagements envers Dieu après les avoir contractés. Ne violez pas les serments que vous avez solennellement prêtés, après avoir pris Dieu comme garant de votre sincérité, car Dieu est au courant de tout ce que vous faites ! »"

Ainsi Moïse (qpsl) a-t-il eu pour mission de rappeler à cet homme qui se prenait pour un dieu, qu'il devait reposer ses pieds sur terre, dégonfler son orgueil et adorer Son Seigneur de qui toute âme vient (l'Unique Créateur) et vers qui toute âme (qu'elle soit esclave ou roi) reviendra (le Roi du Jour du Jugement). L'acte concret de repentir et d'amour qui lui fut demandé fut de libérer le peuple hébreu de l'esclavage car ce dernier, contrairement à Pharaon, reconnaissait et adorait le Seigneur des Mondes. Mais l'ivresse du pouvoir avait dévasté son cœur ne laissant qu'une pierre noire à la place et c'est à la tête de son armée qu'il avait décidé de poursuivre ces « sous-hommes » qui avaient eu l'audace de fuir son autorité. Cette armée fut rattrapée par son destin avant de pouvoir accomplir son œuvre funeste et le repentir de Pharaon, au moment où son âme s'appêtait à quitter sa gorge au milieu des vagues punitives de la colère divine fut refusé par la Justice divine, son corps (maintenant momifié et radiographié de Mineptah dont toute la partie droite a été brisée par la vague miraculeuse) devenant pour l'éternité une preuve de l'avenir des tyrans.

Coran - Sourate 2 verset 50

"Souvenez-vous aussi du jour où Nous avons fendu la mer devant vous, afin de vous sauver et d'engloutir, sous vos yeux, les gens de Pharaon !"

I.1.b. Vers la Justice de Dieu

Tout juste libéré du tyran, le peuple hébreu, guidé par les 2 frères prophètes Moïse et Aaron (qpsseux2), fut à nouveau éprouvé par l'attente interminable de la Révélation des Tables de la Loi contenant les 10 Commandements. D'aucun furent ceux qui, lassés d'attendre la Révélation invisible et impalpable d'un Dieu invisible -qui avait pourtant réalisé toute une série de miracles bien visibles dont le point culminant fut la séparation des eaux qui les libéra définitivement de Pharaon- se réfugièrent lâchement vers une adoration plus « facile » et commandèrent à leur meilleur artisan la confection d'un veau en or.

Anéanti en voyant une telle ingratitude de son peuple libéré du tyran par Dieu (qsE), Moïse (qpsl) brisa de rage les Tables de la Loi qui venaient tout juste de lui être révélées.

Coran - Sourate 2 versets 51 à 56

"Souvenez-vous également du jour où Nous avons donné rendez-vous à Moïse pendant quarante nuits et que vous avez profité de son absence pour adopter le Veau d'or comme idole, faisant ainsi preuve de votre iniquité.

Mais, malgré cela, Nous vous avons accordé Notre pardon, dans le but de vous voir manifester votre reconnaissance !

Après quoi, Nous donnâmes à Moïse le Livre et le Critérium du Bien et du Mal, afin que vous soyez bien guidés.

Souvenez-vous lorsque Moïse dit : « Ô mon peuple ! Vous vous êtes fait du tort à vous-mêmes en adoptant le culte du Veau d'or. Repentez-vous donc à votre Créateur ! Punissez de mort les coupables vous-mêmes ! Dieu appréciera sûrement ce geste de bonne volonté. » Et effectivement Dieu accepta votre repentir, car Il est Plein de mansuétude et de clémence.

Et quand vous dites : « Ô Moïse ! Nous ne croirons à ta mission que le jour où nous verrons Dieu face à face », n'aviez-vous pas vu de vos propres yeux la foudre s'abattre sur vous ?

Puis Nous vous rappelâmes à la vie pour vous voir manifester votre reconnaissance."

Si on voulait traduire ce destin par une phrase qui retracerait la volonté divine on pourrait dire : « Vous venez de vous libérer de l'injustice humaine mais vous n'avez acquis aucune patience et vous ne ressentissiez aucun remerciement envers Celui qui vous a envoyé un Message issu de vous-même et qui vous a montré le chemin de la libération du despote qui vous asservissait. Vous retournez aussitôt au culte des idoles inventées et créées par les Hommes au risque de retomber d'ici quelques générations, vers la même situation. Ainsi donc Je vous retire les Lois de Sagesse qui vous auraient pourtant permis de vivre en Hommes réellement libérés des injustices humaines jusqu'à ce que vous reveniez à Moi repentants. »

Ainsi est la nature humaine : impatiente et ingrate, toujours à la recherche de la facilité. C'est pour cela que l'Islâm prohibe autant le culte des idoles, des images, des statues, des représentations figurées car nous savons, grâce à l'histoire de Noé (qpsl), où cela mène un peuple au fil des siècles. Mais cela ne suffit pas, d'autres libérations sont nécessaires pour que les Croyants goutent la plénitude de la Foi et puissent l'appliquer avec sagesse dans un Etat de droit. Aujourd'hui certains musulmans se réfugient derrière les apparences de la Foi et délaissent l'obligation de bien présenter l'Islâm aux non-musulmans, en commençant par ses fondements vitaux et non pas par ses effets décoratifs secondaires.

Tradition divine ["Hadîth qudsi"], Muslim (qdssl) [#2963] et Nawawî (qdssl) [#24/42] rapportent qu'Abû Dharr (qdssl) raconte que le Prophète (qpsl) fit un discours qui lui fut inspiré de la part de Dieu - Puissant et Majestueux - :

"« Ô Mes serviteurs ! Je me suis interdit l'injustice ["Dhulm"] à Moi-même et Je l'ai rendue interdite entre vous : ne soyez donc pas injustes les uns envers les autres.

Ô Mes serviteurs ! Vous êtes tous dans l'égarement à l'exception de ceux que J'ai mis sur la bonne voie.

Demandez-moi donc de vous mettre sur la bonne voie ["Hudâ"] et Je le ferai.

Ô Mes serviteurs ! Vous êtes tous affamés à l'exception de ceux à qui J'ai donné leur nourriture. Demandez-Moi donc votre nourriture et Je vous la donnerai.

Ô Mes serviteurs ! Vous êtes tous nus à l'exception de ceux que J'ai vêtus. Demandez-Moi de vous vêtir et Je le ferai.

Ô Mes serviteurs ! Vous commettez des fautes la nuit et le jour, et c'est moi qui pardonne toutes les fautes.

Demandez Mon Pardon et Je vous le donnerai.

Ô Mes serviteurs ! Vous ne sauriez réussir à Me faire du tort : Vous n'y parviendriez pas. Vous ne sauriez réussir à me rendre service : Vous n'y parviendriez pas.

Ô Mes serviteurs ! Si les premiers et les derniers d'entre vous, si les Humains et les Djinnns parmi vous avaient dans le cœur toute la piété ["Taqwâ"] du plus pieux d'entre vous, cela n'ajoutera rien à Mon Royaume.

Ô Mes serviteurs ! Si les premiers et les derniers d'entre vous, si les Humains et les Djinnns parmi vous avaient dans le cœur toute l'impiété ["Fudjûr"] du plus impie parmi vous, cela ne diminuerait en rien Mon royaume.

Ô Mes serviteurs ! Si les premiers et les derniers d'entre vous, si les Humains et les Djinnns parmi vous se tenaient tous sur une même terre, si tous Me demandaient quelque faveur et si Je la donnais à tous ceux qui la demandent, cela ne diminuerait en rien ce que J'ai, pas plus que la mer dans laquelle on plonge une aiguille n'est diminuée pour cela.

Ô Mes serviteurs ! Pour ce qui est de vos actions, Je me charge de vous les compter puis de vous les faire payer. Que celui qui trouve du bien adresse ses louanges à Dieu, mais celui qui trouve autre chose ne s'en prenne qu'à lui-même. »"

I.2. S'émanciper du matérialisme

Tradition prophétique ["Hadîth"], Muslim (qdssl) [#1] rapporte que Yahya Ibn Ya'mar (qdssl) raconte : "[...] L'homme dit de nouveau au Prophète (qpsl) : « Informe-moi sur la Foi ["al-Imân"] ! » Le Prophète (qpsl) lui répondit : « C'est d'avoir la Foi en Dieu **1**, en Ses Anges **2**, en Ses Livres **3**, en Ses Messagers **4**, au Jour du Jugement **5** et avoir la Foi au destin bon ou mauvais **6**. » [...]"

La Foi musulmane est basée sur 6 Piliers qui sont autant de moyens d'élever spirituellement l'âme au-dessus des contraintes matérielles. Le musulman croit en un Dieu Unique (qsE) à la fois visible à travers Son œuvre et invisible dans Son essence propre. Il croit que Ce dernier a envoyé des Prophètes à l'humanité afin de la guider mais ces prophètes sont aujourd'hui morts et leurs seuls legs visibles sont des religions monothéistes plus ou moins altérées par les hommes. Il croit que Dieu (qsE) a Révélé des guides aux peuples à travers des Livres remplis de Ses Signes, de Ses Sagesses et de Sa Loi. Il croit que Dieu (qsE) dispose d'agents angéliques invisibles (sauf exceptions quand Il leur a ordonné de communiquer avec certains Humains) qui répercutent fidèlement sur Terre et dans les Cieux Ses décisions. Il croit que ce monde matériel est fini et qu'il laissera la place, après le Jour du Jugement de chaque âme que l'on n'a pas encore vu, à un monde éternel infernal ou paradisiaque que l'on n'a pas encore vu. Il croit finalement que le Destin de toute chose, bon ou mauvais est déjà écrit et connu de Dieu (qsE) mais que les âmes sont tout de même responsables de leurs propres décisions.

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl) [#8] et Muslim (qdssl) rapportent d'après 'Abd Allah Ibn 'Umar (qdssl) que le Prophète (qpsl) a dit :

"L'Islâm est bâti sur cinq piliers : l'Attestation qu'il n'y a pas d'autre divinité digne d'adoration en dehors de Dieu et que Mohammed est Son Prophète ["ash-Shahâda"] **1**, l'accomplissement de la Prière rituelle ["as-Salât"] **2**, le versement de La Taxe sociale purificatrice ["az-Zakât"] **3**, le Jeûne du mois de Ramadân ["as-Siyâm"] **4** et le Pèlerinage à la Maison Sacrée ["al-Hadjj"] **5**."

De même La pratique musulmane est basée sur 5 Piliers solides qui permettent à l'Homme de maintenir son âme élevée au-dessus des contingences matérielles, comme des rappels réguliers et permanents dont il ne peut se passer au risque de retomber dans son essence bestiale matérielle. Si la bassesse matérialiste le pousse à réaliser des œuvres bien viles, égoïstes et injustes, l'élévation spirituelle lui permet de s'élever par des actes nobles, altruistes et justes, tendant vers un idéal lumineux et élevé qui lui permet de se transcender, de dépasser ses propres limites et de réaliser des choses admirables dont il ne peut qu'être fier et pour lesquelles il sera admiré : Il rentre dans ce monde par la Parole et l'acceptation par le cœur de la double Attestation de Foi, informant ainsi la Communauté, musulmane et non musulmane, de son choix. Il oublie, 5 fois par jour, les obligations matérielles propres à ce

monde, pour adorer par la Prière Celui qui en est à l'origine. Une fois par an, s'il est aisé, il s'acquitte d'un impôt social purificateur à destination des plus pauvres, partageant avec eux ses richesses qui ne sont qu'une épreuve venant de Dieu (qsE) dont il doit assurer la redistribution juste car l'Homme a été créé pour vivre en Communauté et non pas seul. Une fois par an, il va s'abstenir du boire, du manger, du plaisir charnel et du mensonge durant les journées de tout un mois tout en y multipliant les actes de générosité, les invitations et les partages mais aussi en fêtant durant ces nuits la Révélation de guidance coranique. Enfin, au moins une fois dans sa vie, s'il en a les moyens, il va entreprendre un Grand Voyage vers un lieu choisi par Dieu (qsE), comme tous les musulmans du monde entier, quelle que soit leur langue, leur couleur de peau, leur sexe ou encore leur nationalité. Car tous les Croyants sont des frères et des sœurs et ils ne forment qu'une seule et unique Communauté de Foi.

Ceci dit cette émancipation du matérialisme doit amener à mettre le matériel à la disposition de l'Homme afin de lui assurer une vie décente, aisée et sereine. Dans le cas contraire, il devient esclave de ce dont il dépend et qui peut être utilisé par certains pour limiter sa liberté au nom d'un capitalisme sans âme.

Malek BENNABI (qdlfm) dit dans son livre "Les grands thèmes" -La démocratie- p 120 :

"Mais l'expérience de la démocratie politique qui se poursuit dans le monde depuis la Révolution française prouve combien les libertés de l'individu sont précaires quand celui-ci ne jouit pas en même temps de garanties sociales qui assurent son indépendance matérielle...

Nous avons vu dans des pays politiquement évolués combien le "libre citoyen" peut devenir en fait l'esclave anonyme de puissants intérêts coalisés et combien il perd de ce fait tous les avantages que lui accordent théoriquement une déclaration des droits de l'homme et une constitution, qui n'ont pas des conséquences visibles dans sa vie."

Coran - Sourate 17, versets 71 à 73

"Le jour où, par la voix de leurs chefs, Nous ferons comparaître tous les groupements humains, ceux auxquels sera remis leur bilan dans la main droite en prendront connaissance avec plaisir et ne seront même pas lésés d'un fil ;

mais quiconque aura été aveugle Ici-bas le sera également dans l'Au-delà, et il y perdra encore davantage sa voie.

Il s'en est fallu de peu que leur tentation ne te fît abandonner ce que Nous t'avons révélé, dans l'espoir de t'amener à forger de fausses révélations et à Nous les imputer, moyennant quoi ils t'auraient adopté pour ami intime."

L'Islâm libère aussi des dépendances financières (Zakât, Ribâ), des dépendances des drogues, des dépendances des idéologies politiques, de l'exagération dans le culte de la personnalité et des dépendances d'un système politique figé notamment. On voit malheureusement qu'aujourd'hui des pays « démocratiques » se trouvent complètement sous la direction politique de leurs voisins, comme c'est le cas du Portugal ou de la Grèce en cette période de crise et que la parole politique du citoyen est bâillonnée, sa situation économique amputée, comme s'il était responsable de la situation alors que les véritables responsables de la faillite de l'Etat sont libres, après avoir laissé l'Etat public sous une dette immense auprès des banques privées.

Malek BENNABI (qdlfm) dit dans son livre "Le problème des idées dans le monde musulman" -les deux réponses au vide cosmique- pp 408 et 409 :

"Au dernier congrès de sociologie de Varna, le professeur Sicard n'avait pas tout à fait tort, sans être tout à fait juste dans l'interprétation, de remarquer que « le temps industriel continu ne laissant jamais la personne isolée face à elle-même... » par rapport au temps discontinu dans les pays du Tiers-Monde. Quiconque s'est trouvé inséré dans un processus de production industrielle sait, en effet, que la machine qui produit et la « chose » produite ne laissent pas à l'homme une « minute à soi », aucune

vanité, aucune disponibilité psychique. La journée de Robinson Crusoé a été remplie par une « Table ». Le professeur Sicard a encore raison dans la remarque, tord dans son interprétation, quand il note, par opposition, la discontinuité du temps dans les pays en voie de développement. Cette discontinuité lui apparaît sous forme « d'innombrables vides, unissant si l'on peut dire des instants de vie ». S'il nous le permettait, nous dirions volontiers que son analyse – objectivement juste et nous avons signalé nous-mêmes le phénomène de détemporalisation de la durée dans le monde musulman actuel – nous révèle précisément la racine culturelle à laquelle nous faisons allusion plus haut. En effet, pour le professeur Sicard le temps n'est comptabilisé que dans l'univers des choses et la vie elle-même ne semble avoir de sens que lorsque ses « instants » sont coulés, par exemple, dans la table de Robinson Crusoé.

Il y a évidemment là un excès de temporalisation dont la société occidentale peut mesurer aujourd'hui les désastreux effets. Les pays musulmans doivent, sans doute, savoir estimer dans leur « culture » (entre guillemets) actuelle les effets négatifs de l'excès de détemporalisation de leur activité mais sans tomber dans l'excès contraire, celui de l'excès de la temporalisation dont on peut tout à fait apprécier aujourd'hui l'envers dans les pays industriels ! mais en signalant ici ces deux excès, nous savons que nous saisissons deux cultures à leur moment de périgée. C'est ce qui a échappé, au congrès de sociologie de Varna, au professeur Sicard. Et, précisément, parce que la pensée occidentale ignore la loi des deux battements – systole, diastole – de l'histoire."

I.3. S'émanciper des passions

L'être humain, s'il veut élever son âme, gagner en pureté et en honneur, devenir un modèle moral, doit au préalable s'affranchir de ses passions, de ses hormones et de ses pulsions animales, les soumettre à sa volonté, à ses neurones et à sa raison. Il devient alors réellement un Croyant et rayonne autour de lui par ses choix, ses actions et son comportement exemplaires.

L'Islâm appelle donc à un certain nombre d'actes concrets qui vont initier, développer et entretenir chez le Croyant son émancipation de ses propres passions. Nous en citerons quelques-uns à titre d'exemple dans les domaines familiaux et professionnels.

Coran - Sourate 28, verset 50

"S'ils ne répondent pas à ton appel, sache alors qu'ils ne font que céder à leurs passions. Or, qui est plus égaré que celui qui se laisse dominer par ses passions sans être guidé par Dieu ? Mais Dieu ne guide point les injustes."

Coran - Sourate 45, verset 23

"Que penses-tu de celui qui prend sa passion pour sa propre divinité, et que Dieu égare malgré la Science qu'il a reçue, en scellant son ouïe et son cœur et en lui mettant un bandeau sur les yeux ? Qui pourra donc, en dehors de Dieu, guider cet égaré ? Y avez-vous réfléchi ?"

L'approche islamique du Mariage, de la tenue vestimentaire de la femme et les règles de la mixité sont un exemple majestueux de la lutte contre les passions individuelles pour l'intérêt du groupe. La nation n'est rien sans sa brique organisationnelle élémentaire qu'est la famille. Une famille stable, dont les membres ont des rôles complémentaires ce qui permet l'épanouissement de la future génération, remplie des repères moraux et comportementaux de la génération précédente est garante d'une nation forte et solide. Dans cette optique d'intérêt commun pour la nation, le bien des enfants (dont le premier des droits est de disposer d'un père et d'une mère aimants et attentionnés) mais aussi le bien individuel (stabilité affective), l'Islâm a légiféré un certain nombre de Lois à la Sagesse profonde pour qui sait dépasser les apparences et les aprioris. En effet le premier facteur de l'instabilité de la famille est l'union libre, sans attache ni contrainte, qui met le couple à la merci des envies passagères, des émotions du moment. C'est pourquoi l'institution du mariage est une valeur centrale dans l'Islâm qui associe plaisir du couple avec la coresponsabilité des deux conjoints dans un projet commun. Pour réduire encore les

tentations de briser le lien familial à la première bourrasque de vent venue, il est demandé à la femme un vêtement pudique à porter devant les étrangers (à la famille proche) afin qu'elle cache ses charmes les plus tentateurs sans pour autant la cacher derrière un rideau opaque, ou l'enfermant à la maison, rendant ainsi difficile (ou inexistant) ses échanges quotidiens avec le reste de la société. Dans le même temps il est demandé à l'homme de contrôler son regard et de ne pas le laisser trainer derrière la première femme dévêtue croisée. Enfin, pour ne pas succomber au charme d'une proximité trop séduisante, il est interdit à un homme et une femme non mariés de rester seuls enfermés dans une même pièce. Ainsi les Croyants sont armés d'outils simples et efficaces pour lutter contre la destruction latente de la cellule familiale. Certes certains n'ont pas besoin de ces outils pour préserver leur chasteté mais l'Islâm a une vocation universelle et il ne serait pas juste d'édicter des règles pour seulement les plus faibles. On voit d'ailleurs que dans les sociétés occidentales qui ne les appliquent pas, on voit régulièrement les conséquences destructrices sur certains individus asociaux ou pas.

Dans le domaine professionnel aussi l'Islâm propose des mesures concrètes qui permettent d'élever l'âme pour l'intérêt de tous. Si les jeux d'argents et de hasard sont interdits c'est pour éviter le gaspillage dans des dépenses inutiles (on perd le plus souvent) mais aussi pour développer le goût de l'effort en tuant dans l'œuf la notion de gagner sans effort.

De même les actes d'adoration sont incompatibles avec l'inactivité professionnelle et la dépendance vis-à-vis de la Communauté (par la demande de l'aumône) si cette dernière est volontaire et assumée par fausse piété. Sont excusés tous ceux qui font les efforts requis mais dont le destin a écrit des moments de difficulté indépendants de leur volonté d'indépendance, de leurs efforts pour s'en sortir et de leur intention. L'activité professionnelle est une obligation pour le chef de famille et tout argent gagné licitement et dépensé pour répondre à tous les besoins du foyer deviennent des bonnes œuvres récompensées par Dieu (qsE) au même titre que tout autre acte d'adoration. À l'inverse, le farniente, l'inactivité, la dépendance vis-à-vis d'autrui par le chef de famille et donc l'impossibilité d'assumer son devoir est un péché grave qui appellera la punition adéquate au Jour du Jugement. C'est dans cet état d'esprit d'encouragement du dynamisme économique, de prise de risque, de récompense de l'effort, que la rente du riche, qui ne cesse jamais de devenir plus riche de jour en jour grâce à l'intérêt usuraire (sans risque) est une pratique que l'Islâm a tellement en horreur qu'elle lui a déclaré une véritable guerre. Au lieu de cela, le riche rentier, s'il ne veut pas voir son argent ne jamais cesser de diminuer d'année en année, est « condamné » soit à investir avec attention son argent dans des initiatives entrepreneuriales qui peuvent lui rapporter comme lui faire perdre ou bien prêter gratuitement de son argent à d'autres qui prendront le risque à sa place. Ainsi l'esprit d'entreprise est naturellement boostée dans société islamique par deux leviers que sont l'interdiction de l'intérêt usuraire et l'impôt social purificateur sur la fortune (2,5 % par an pour des sommes supérieures à à peu près 3 000 euros). Le premier levier détruit la banque parasite de la société et développe le service bancaire légal tandis que le second transforme le riche soit en entrepreneur actif soit en prêteur ou donateur généreux pour les plus démunis. Ainsi la société entière se retrouve tirer des bénéfices directs ou indirects de ceux que Dieu (qsE) a voulu éprouver par la richesse économique. Car celui qui reçoit des dons et ne les mets pas au service d'une Communauté qui en a besoin a un cœur malade d'égoïsme et de manque de miséricorde et sera puni pour cela au Jour du Jugement.

Fait donc partie de la piété en Islâm que de se soumettre aux législations divines ou à ses recommandations même si ces dernières sont en contradiction avec les élans de ses passions. Certes tout le monde a des passions incontrôlées, qu'on le sache ou pas, et la lutte contre ces dernières est une tâche qui peut être de longue haleine, voir le combat de toute une vie. On a le devoir de pardonner et d'encourager celui essaye de combattre sa passion mais qui a du mal à la vaincre mais refuser de la combattre n'est pas acceptable.

Tradition prophétique ["Hadîth"], Tirmidhî (qdssl) [142/4, #1621] et Ahmad Ibn Hanbal (qdssl) [#20/6] transmettent [authenticifié par Cheikh Albânî -qdlfm] que le Messager de Dieu (qpsl) a dit :

"« Le Combattant sur le Chemin de Dieu ["Mudjahîd"] est celui qui fait l'effort sur le Chemin de Dieu sur son âme ["Djihâd nafs"]. »

'Umar Ibn al-Khattâb (qdssl) rajoute : « L'incapable est celui qui est incapable de gérer son âme. »"

Mais si ces faiblesses localisées doivent être abordées avec tolérance et bienveillance, il en est tout autre chose lorsqu'elles se manifestent chez le représentant de l'Islâm dans une Communauté car cela n'impacte pas seulement sa propre personne mais aussi tous ceux qui le prennent comme exemple (ou pas).

- On peut donc être un musulman en apparence respectable, appeler à la sincérité et aux grandes ambitions tout en cédant à ses propres passions et refuser par orgueil une aide extérieure pour améliorer un de ses points faibles dans le but de tendre vers l'excellence par l'amélioration personnelle.
- On peut donc être aussi un musulman en apparence respectable, appeler à la démocratie, fustiger l'autocratie tyrannique tout en cédant à ses propres passions et refuser d'être transparent et communiquant sur sa propre gestion d'une association ou d'une mosquée (aucune information disponible donc aucune critique possible ni aucun contrôle, ce qui laisse d'ailleurs la porte ouverte à toutes les spéculations des plus vraies aux plus fausses puisque le dicton dit « celui qui ne cache rien n'a rien à cacher » et son inverse rend les gens méfiants).

Nul reproche ne sera fait à celui qui ne peut pas (ou avec difficulté) mais qui essaye. D'ailleurs celui qui a du mal à apprendre et à réciter le Coran a une double récompense par rapport à celui que Dieu a facilité dans cette voie. Il en va de tout autre de celui qui refuse ne serait-ce que le moindre effort et se contente de la médiocrité.

I.4. Elever la piété, le savoir et l'humilité vers les plus hautes cimes

L'Islâm propose un excellent moyen de lutter contre les maux qui touchent les démocraties occidentales : luxure, orgueil, corruption, incompetence, égo démesuré, starisation médiatique, valorisation du paraître et supériorité du "savoir bien communiquer" sur le "savoir bien gouverner".

Si le plus méritant des hommes est le plus Pieux,

Coran - Sourate 49, verset 13

"Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous vous avons répartis en peuples et en tribus, pour que vous fassiez connaissance entre vous. En vérité, le plus méritant d'entre vous auprès de Dieu est le plus pieux. Dieu est Omniscient et bien Informé."

et que celui qui a plus de Science est supérieur à l'autre,

Coran - Sourate 39, verset 9

"Peut-on comparer ce pécheur à celui qui passe ses nuits en Prière, prosterné ou debout, craignant la vie future et plaçant son espoir dans la Miséricorde de son Seigneur ? Dis : "Sont-ils égaux ceux qui ont reçu la Science et ceux qui ne l'ont point reçue ?" Seuls des êtres doués d'intelligence sont à même d'y réfléchir."

Alors le plus Pieux est donc aussi le plus Savant. Or le plus Savant est aussi celui qui craint le plus son Seigneur ["Taqwa"],

Coran - Sourate 35 verset 28

"Sont également de couleurs différentes les Humains*, les animaux et les bestiaux. Et c'est ainsi que, de tous les serviteurs de Dieu, seuls les Savants Le craignent véritablement. En vérité, Dieu est Puissant et Clément."

Il est donc logique que c'est le triumvirat Piété/Science/crainte révérencielle de Dieu (qsE) qui doit présider les qualités nécessaires pour le responsable musulman et qu'ainsi la Communauté peut s'élever vers l'excellence. Et il est logique que, dès que la notoriété, l'honneur, la noblesse, la richesse deviennent l'apanage de ceux qui dirigent la Communauté des musulmans, cette dernière commence une lente et longue chute vers la médiocrité.

Piété - Comment espérer la miséricorde de Dieu sans se soumettre à Ses directives ?

Science - Comment espérer faire des actes aimés de Dieu (qsE) sans connaître la distinction entre le péché et la bonne œuvre ? Entre l'impatience et la Sagesse ?

Crainte révérencielle de Dieu - Comment espérer la persévérance dans le Bien sans la certitude et la crainte de l'Enfer ?

Tradition prophétique ["Hadîth"], Tirmidhî (qdssl) et Nawawî (qdssl) [#1387] rapportent d'après Abû Umâma (qdssl) que le Prophète (qpsl) a dit :

"« La supériorité du Savant par rapport à l'adorateur fervent est comme la mienne par rapport au dernier d'entre vous. » Il ajouta ensuite : « Dieu, de même que Ses Anges et les habitants des Cieux et de la Terre, y compris la fourmi dans son trou et le poisson dans la mer, prient en faveur de ceux qui enseignent le bien aux gens. »"

Mais cette supériorité de la Science et de la Vérité ne se manifeste pas uniquement dans l'élévation de certains Savants (en tant que personnes physiques) bien connus dans la société musulmane, elle se manifeste surtout dans la prééminence, dans l'esprit du musulman, du savoir et de la vérité à tout instant sur toute autre considération, dans toute situation quelques soient les relations hiérarchiques qui régissent les acteurs : une femme face à son calife, un soldat face à son commandant, un élève face à son professeur, etc...

Malek BENNABI (qdlfm), dit dans son livre "Les grands thèmes" -L'orientalisme- pp 153-154 :

"L'attitude de 'Umar Ibn al-Khattâb est très édifiante à cet égard en plus d'une circonstance.

Un jour, récitant le Coran -du moins ce qu'il en savait parce qu'il ne l'avait jamais appris qu'en partie- il récita le verset suivant : {Coran 80: 25-31 - "Nous faisons pleuvoir en abondance, puis Nous fendons profondément la terre et Nous y faisons pousser des grains, des vignes et des légumes, des oliviers et des palmiers, des jardins touffus, des fruits et des pâturages [el-Abban],"}, mais l'attention de 'Umar s'arrête sur le dernier mot el-Abban, en arabe. Il constate qu'il n'en connaît pas le sens. Comment va-t-il résoudre ce problème ? 'Umar n'était ni un linguiste ni un exégète. C'était un homme. Un homme d'action. Il ne s'arrêta pas plus longtemps sur un mot, qui n'ôtait d'ailleurs rien à la signification générale du verset dans sa conscience de Croyant. Pour lui, le problème n'était pas d'ordre intellectuel comme pour l'exégète mais d'ordre moral. Il résolut en disant simplement : "Qu'as-tu 'Umar avec le mot el-Abban si tu ne le comprends pas ? En voici de la recherche inutile et de la prétention !" 'Umar passa à d'autres problèmes.

Dans une autre circonstance, 'Umar voulut ramener la dot de mariage à un taux donné qui lui sembla plus compatible avec les moyens de chacun. Mais dans l'assistance, une femme lui répliqua sur le champ : "Dieu ne t'a nullement donné ce droit". Le Très Haut, ajouta-t-elle a dit : {Coran 4: 20 - "Si vous voulez épouser une femme à la place d'une autre, et que vous ayez donné une dot d'un quintal d'or à celle que vous répudiez, il vous sera interdit d'en rien prélever, car ce serait une infamie flagrante et une injustice manifeste."}

Et, devant l'assistance, 'Umar s'écria : "Tout le monde est plus savant que 'Umar ! ... Même les femmes." Ces deux circonstances nous montrent la nouvelle attitude de l'esprit en face des tests qui lui sont proposés.

Dans la première nous voyons comme l'esprit est, dans le climat nouveau, libéré du formalisme, du despotisme des mots qui a tant paralysé le progrès de la science.

Dans la seconde, c'est l'homme délivré de l'orgueil intellectuel, le pire ennemi de la vérité.

Voici une autre circonstance du nouveau climat intellectuel instauré par le Coran : confiant le commandement de son avant-garde, à la veille de la bataille de Siffin, 'Âlî Ibn Abû Tâlib fait ses recommandations ultimes à Ziad Ibn en-Nadhar : "Prends le commandement de ces hommes, lui dit-il, tu apprendras de celui qui sait d'entre eux et tu apprendras à celui qui ne sait pas."

Voilà encore une situation dans laquelle se manifeste clairement l'influence du climat intellectuel nouveau créé par le Coran : la société pose une échelle où chaque individu est un échelon entre celui qui sait moins et celui qui en sait plus. La connaissance circule ainsi dans les deux sens de l'édifice, allant parfois de bas en haut, comme quand la vieille femme corrige le point de vue de 'Umar sur la dot, par exemple.

C'est cette échelle qui a permis à l'esprit musulman de gravir depuis l'âge de la société primitive originelle, tous les échelons qui lui ont permis d'atteindre ces sommets illustres de la science, à l'époque où les ténèbres régnaient sur le monde."

Ainsi il en va de la Communauté de Mohammed (qpsl), la Communauté du « Qur`ân », littéralement « Lecture » (par excellence) qui met à sa tête des gens instruits, érudits qui savent dire « je ne sais pas », humbles, assoiffés de savoir et non pas des beaux parleurs qui sont prêts à tous les abus de langage pour vouloir répondre à tout prix, qui ne visitent que peu les librairies et les bibliothèques « faute de temps », pleins de gloriole et assoiffés de pouvoir.

La Communauté musulmane est un corps composé des lecteurs de la Lecture par excellence avec à sa tête l'élite des lecteurs.

I.5. L'unité fait la force : l'individualisme et le pluralisme doivent savoir rester à leur place

Coran - Sourate 3, verset 103

"Attachez-vous tous fermement au pacte de Dieu, et ne vous divisez pas. Rappelez-vous les bienfaits que Dieu vous a accordés lorsque, d'ennemis que vous étiez, Il a établi l'union entre vos cœurs et a fait de vous des frères, par un effet de Sa grâce ; de même que vous étiez sur le bord d'un gouffre infernal et Il vous en a sauvés. C'est ainsi que Dieu vous expose clairement Ses signes afin que vous trouviez le droit chemin."

Coran - Sourate 49, verset 10

"Les Croyants ne sont-ils pas des frères ? Réconciliez donc vos frères et craignez Dieu, afin de mériter Sa miséricorde."

Coran - Sourate 23, versets 52 et 53

"Et soyez certains que cette Communauté religieuse, qui est la vôtre, ne forme qu'une seule et même Communauté ["Umma"], et que c'est Moi, votre Seigneur, que vous devez craindre !" Mais ils se sont divisés en sectes ; et chaque secte se mit à se prévaloir de sa doctrine."

Tradition de compagnon ["Hadîth mawqûf"], Bukhârî (qdssl) [#7175] rapporte d'après Nâfi` (qdssl) que `Abd Allah Ibn `Umar (qdssl) a dit :

"« Sâlim, l'affranchi d'Abû Hudhayfa, présidait la Prière des premiers Emigrés [Muhâdjirîn] et d'autres Compagnons du Prophète (qpsl) dans la mosquée de Qubâ'. Il y avait parmi ces Compagnons Abû Bakr, `Umar [Ibn al-Khattâb], Abû Salama, Zayd et `Âmir Ibn Rabî'a. »"

L'Islâm fait table rase de toute différence sociale basée sur les castes sociales, les origines nationales, tribales ou raciales pour établir une Communauté de Foi où seule la Piété est la valeur qui distingue les citoyens entre eux.

C'est cette fraternité de Foi qui a fait sortir du peuple arabe, composé de tribus constamment en conflit les unes avec les autres et ayant une influence politique et militaire quasi nulle sur le reste du monde, ce

que l'on appelle parfois la civilisation musulmane (le terme est sujet à controverses) qui a déferlé sur presque tout le monde connu et qui a changé sa face jusqu'à nos jours.

La nature humaine est ainsi que les différences de langue, de culture, de terre, de couleur de peau, de tribu ont été porteuses de conflits au fil de l'histoire. Ces différences ne peuvent s'exprimer pacifiquement que si elles sont subordonnées à un ordre unitaire supérieur qui les transcende. Cet ordre peut être une fédération d'Etats unis sur des principes identitaires historiques et démocratiques comme c'est le cas des USA, du Common Wealth britannique ou de l'Europe mais la pureté de cette unité reste limitée, sans idéal métaphysique et tellement... humaine.

Coran - Sourate 49, verset 13

"Ô les hommes, Nous vous avons créés à partir d'un seul homme et d'une seule femme, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès de Dieu, est le plus pieux d'entre vous. Dieu est Omniscient, Informé."

L'ordre unitaire pur et transcendant par excellence ne peut qu'être la Foi en Le Seul Dieu Unique ([qsE](#)) qui créa l'Univers en général et tous les humains en particulier. Tous seront jugés, au Jour du Jugement par ce Dieu Unique qui a défini les critères absolus de Son Jugement et les a révélés aux humains avec l'Islâm. Ainsi l'Etat islamique dépasse de loin tous les empires humains de par son universalité, sa transcendance, sa légitimité et sa pureté divines puisqu'il est bâti sur la Religion de perfection et des promesses eschatologiques de vie éternelle, seules aptes à pousser l'âme humaine vers le meilleur, autant par crainte que par espoir. En effet l'unité des musulmans doit être prioritaire aux autres relations, fussent-elles parmi les plus intimes, afin d'atteindre cette fraternité pacifique paradisiaque :

Coran - Sourate 9, verset 24

"Dis : « Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos conjoints, vos proches, les biens que vous avez acquis, le commerce dont vous redoutez le déclin, les demeures où vous vous prélassiez, vous sont plus chers que Dieu, Son Messager* et la lutte pour Sa Cause, alors attendez que vienne s'instaurer l'Ordre du Seigneur ! Car Dieu ne guide pas les gens pervers. »"

Coran - Sourate 15, versets 45 à 47

"Certes, les pieux auront accès à des Jardins et à des sources.

« Entrez-y en paix et en toute confiance ! », leur sera-t-il dit.

Leurs cœurs auront été purgés de toute haine. Ils y [au Paradis] vivront en frères, se tenant face à face sur leurs trônes."

I.6. Rêver de l'Au-delà pour se sublimer

Qu'est-ce que le bonheur durable ? Vaste question métaphysique ou psychologique selon les sensibilités. Il semble pourtant, lors d'une première approche, que le bonheur individuel durable corresponde à deux aspects majeurs :

- L'impression d'être aimé pour ce que l'on est, pour ses valeurs, ses qualités et non pas pour ses apparences (qui peuvent se dégrader) ni pour ses richesses ni pour sa notoriété (qui peuvent tous 2 disparaître du jour au lendemain). Ainsi cet amour nous touche au plus profond de nous et pas seulement en surface ;
- Le sentiment de l'œuvre accomplie dont on peut être fier : regarder avec du recul les traces positives que l'on a laissées derrière soi sur cette Terre : des enfants bien éduqués qui ont réussi, une association qui améliore le quotidien des gens, etc...

Quel bonheur que de retrouver ceux qui nous admiraient hier pour nos véritables qualités et pas seulement pour leurs fruits (le succès notamment), être toujours là le jour où le destin est moins généreux et nous fait passer par des épreuves difficiles qui détruisent méticuleusement l'apparence luxueuse de nos vies illusoire. Car ceux qui finalement ne s'attachaient qu'aux apparences, à la

notoriété et finalement à la seule surface visible de notre vie sont partis depuis bien longtemps, sans se retourner, sans un mot et sans excuse. Ce n'était finalement pas nous qui les attachait à nous mais seulement ce qui nous entourait, aussitôt cette superficialité de surface disparue, nous n'avons plus d'intérêt pour eux. Eux aussi seront délaissés au Jour du Jugement, tout comme ils délaissaient les autres dès les premières difficultés.

Coran - Sourate 25, versets 27 à 29

"C'est le jour où l'injuste se mordra les doigts en s'écriant : « Plût à Dieu que j'eusse suivi la voie du Messager !

Malheur à moi ! Si seulement je n'avais pas pris un tel pour ami !

Il m'a détourné du rappel divin après qu'il me fut parvenu. » Satan a toujours délaissé l'homme, après l'avoir trompé."

Quant à ceux qui se seront entre-aidés, ils seront sauvés en groupes entiers.

Coran - Sourate 43, versets 67 à 69

"Ce jour-là, les amis les plus intimes deviendront ennemis les uns des autres, hormis ceux qui craignent le Seigneur

et auxquels il sera dit : « Ô Mes serviteurs ! N'ayez aucune crainte ni affliction en ce Jour !

Vous qui croyez en Nos signes et qui êtes soumis,

entrez au Paradis, vous et vos épouses, où vous serez honorés !» "

Quel bonheur aussi ne ressent-on pas quand on se pose quelques minutes en se contemplant un travail accompli avec ses propres mains dont on peut être fier : un jardin, un mur, une décoration, une maison, une réforme utile et efficace dans une organisation, le rétablissement d'une justice, l'atténuation d'une douleur, l'apport d'un peu de joie et de sourire, un repas apprécié, un enfant bien éduqué qui va profiter à la société après soi, etc... Aucun bonheur comparable n'est vécu aussi profondément dans le cœur quand on achète toutes ses choses, que quelqu'un d'autre aura fait pour nous et c'est même le malheur quand on échoue, que notre travail n'est pas efficace, quand on n'est pas fier de ce dernier, que l'on considère que notre action a été médiocre, que l'on ne s'est pas attelé à la tâche avec excellence, attention et recherche de la perfection. Quelle tristesse ne lit-on pas sur les visages de ces parents qui ont vécu le divorce et dont les enfants sont devenus un mauvais exemple alors que c'est un visage lumineux que l'on retrouve sur ceux qui ont eu une longue vie et une longue descendance à qui on a su communiquer par un amour et une attention constante, la volonté d'être présent et disponible pour ses vieux parents qui se sont occupés de nous quand nous étions petits et impotents et qui ont atteint l'âge où toute aide est la bienvenue pour la moindre tâche du quotidien.

Coran - Sourate 2, verset 223

"[...] Constituez-vous un capital de bonnes œuvres et craignez Dieu, en vous rappelant que vous aurez à Le rencontrer ! Annonce donc cette bonne nouvelle aux Croyants !"

Coran - Sourate 17, versets 19 et 20

"Ceux qui recherchent la vie future et qui font l'effort nécessaire pour la mériter, tout en étant Croyants, ceux-là verront leur zèle récompensé.

Nous accordons abondamment Nos bienfaits aux uns et aux autres, sans que personne en soit exclu."

Ainsi la valorisation humaine et celle du travail sont deux axes majeurs dans la recherche du bonheur et il se trouve qu'elles sont justement des valeurs centrales en Islâm.

Aussi quelle joie, quel bonheur n'a-t-on pas tous vus sur ces innombrables visages de tunisiens qui ont gagné dans la sueur et le sang la libération de leur pays du joug du tyran mafieux qui spoliait leurs

richesses et leurs droits les plus fondamentaux. C'est le début d'une nouvelle ère, pleine d'espoirs où enfin la véritable valeur de la compétence individuelle va pouvoir être reconnue et se hisser au-dessus de la simple appartenance à un clan présidentiel mais aussi l'ouverture de projets positifs, jusqu'alors bloqués par un tyran autoritaire qui faisait/laissait passer les intérêts du clan avant ceux du peuple sans aucune raison logique. Quelle extraordinaire bulle d'air pour tout un peuple jusque-là étouffé ! Cet espoir n'en n'est pas resté là, il a embrasé les pays voisins, montré à tous que la recherche du bonheur peut être couronnée de succès et qu'il ne faut pas se satisfaire d'attendre que d'autres nous le servent sur un plateau.

C'est cette récompense après l'effort que ressentirent aussi les musulmans, après 21 années de Révélation coranique, une expulsion du territoire mecquois, une longue guerre de 6 années et finalement, l'apothéose : l'entrée triomphante de l'armée musulmane à La Mecque, libérant le pays des lourdeurs des fausses traditions injuste. L'organisation sociale, faisant la part belle aux aristocrates arabes, entretenant l'esclavage, l'appartenance clanique et empêchant l'émergence de toute idée religieuse étrangère, présentée comme une sédition, une trahison. Mais contre toute attente, le fatalisme et la résignation ne furent pas du goût des Croyants et leur détermination et leur patience portèrent l'idée de changement et amenèrent le changement à toute la société de la péninsule arabique. Ce changement fut tellement bénéfique qu'il est encore vivace et stable à La Mecque. C'est d'ailleurs lui qui renversa les Empires byzantins et perses et s'établit d'une manière stable et pérenne sur leurs territoires.

Aussi, voudrait-on imaginer ou inventer un bonheur plus grand, qu'on ne trouverait rien de mieux que le Paradis éternel comme récompense ultime pour une vie de labeur. Et toutes ces joies de libération actuelles ou passées, ne seront qu'une goutte d'eau face à celle que ressentira le Croyant sincère au Jour du Jugement. Et cette joie de « l'acquiescement » divin ne sera en rien comparable à l'entrée au Paradis, à la jouissance de ses plaisirs raffinés et éternels. Et cette joie paradisiaque ne sera rien non plus devant la vague d'émotions qui transportera et envahira le cœur du Croyant lorsqu'il aura l'insigne honneur de contempler enfin Son Seigneur bien aimé, exempt de tout défaut, Créateur des Cieux et de la Terre.

La recherche de ce bonheur éternel est le moteur du musulman, du Croyant, elle le pousse à se réformer, à se repentir, à s'améliorer, à dépasser sans cesse ses propres limites. Il n'y a finalement que le rêve d'un lointain Au-delà, qui peut nous échapper à tout moment, que l'on n'est pas sûr d'atteindre, qui puisse pousser l'Homme à la véritable excellence. Tout le reste n'est que pâle motivation.

Coran - Sourate 39, verset 10

"Dis : « Ô Serviteurs de Dieu qui avez la Foi ! Craignez votre Seigneur ! Car à ceux qui font le Bien Ici-bas est réservée une belle récompense, et la Terre de Dieu est assez vaste pour qui veut Le servir. En vérité, les persévérants seront rémunérés au-delà de toute espérance. »"

I.7. Le changement de l'individu est le préalable au changement de la société

Malek BENNABI (qdlfm), dit dans son livre "Les grands thèmes" -La démocratie- p 105 :

"Il est en effet évident que la démocratie ne peut se réaliser en tant que fait politique -par exemple en tant que "pouvoir des masses"- si elle n'est pas d'abord imprimée dans l'individu qui constitue ces masses, si elle n'est pas imprimée dans son "moi", dans les structures de sa personnalité, si elle n'existe pas dans la société comme un ensemble de conventions, d'habitudes, d'usages, de traditions."

S'il y a une sagesse à cette longue période mecquoise durant laquelle la Foi fut solidement ancrée dans les cœurs de l'élite musulmane, c'est bien parce que toute organisation sociale, si elle veut défendre des valeurs, aussi nobles soit-elles, doit obligatoirement compter dans ces rangs des individus qui veulent

défendre ces valeurs. Un groupe ne vaut que par la somme des valeurs des individus qui le constituent et plus ces valeurs sont importantes plus on dispose d'un groupe synergique, réactif et efficace.

Le déclin de l'Islâm a d'ailleurs commencé dès lors que se sont effacées les premières générations, qui ont vu leur Foi se construire sainement par le meilleur des éducateurs (le Prophète - qpsl) et être renforcée par les plus grandes épreuves, notamment dans un début difficile en situation d'infériorité.

Aussi si l'on donne la démocratie à une communauté composée d'individus médiocres moralement, corruptibles à loisir, attachés plus aux formes qu'au fond et finalement loin des grands principes islamiques, on n'en retirera pas un grand bénéfice.

Placer un leader charismatique et pieux à la tête d'une Communauté dépravée ne sera qu'une poudre aux yeux qui sera peut efficace et qui aura la solidité d'un château de sable. Par contre si la Communauté est fermement attachée à l'Islâm, à la Foi islamique et qu'elle œuvre individuellement et collectivement pour l'intérêt commun et la justice, alors nous avons là un édifice d'une solidité à toute épreuve, prête à affronter les plus violentes tempêtes et à renverser les plus solides montagnes.

Et les Compagnons ont justement renversé une société idolâtre et esclavagiste séculaire puis deux empires perses et byzantins qui semblaient chacun aussi solides et inamovibles que le mont Everest. Mais toute société, non construite sur les bases solides de l'Islâm n'a qu'une apparente solidité et en réalité est aussi fragile qu'une toile d'araignée. Dès qu'une poignée de Croyants solidement accrochés à Dieu (qsE) vient les secouer... toute leur force s'effondre d'une manière amplifiée à cause de leurs fondements profondément injustes cachés derrière une belle apparence brillante.

Coran - Sourate 29, verset 41

" Ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Dieu sont semblables à l'araignée qui, à partir de sa toile, se donne une demeure. Mais y a-t-il une demeure plus fragile que celle de l'araignée? Si seulement ils pouvaient le savoir !"

I.8. Mettre en pratique dans le comportement et pas seulement dans les apparences

L'Islâm appelle donc à une façon de vivre sa vie entière, du matin au soir, remplie de règles souples et bénéfiques qui équilibrent l'âme et le corps et renforcent les liens sociaux dans toute la société. Être musulman c'est adopter un certain rythme de vie, un mode de vie sain, c'est se demander constamment si ce que l'on veut faire sera une bonne œuvre qui va plaider en notre faveur au Jour du Jugement ou alors un péché qui risque de nous faire chuter aux fins fonds de l'Enfer.

Les règles islamiques concernant cette compétition Ici-bas sont sensiblement différentes que celles qui régissent la société matérialiste de compétition sans Foi ni Loi qui est le modèle occidental actuel.

L'Islâm ne nie cependant pas la nécessaire compétition de compétences dont aucune société ne peut se passer sous risque de s'écrouler. Il est en effet nécessaire que ceux qui ont les meilleures prédispositions à certains métiers les exercent et que ceux dont les compétences ne permettent pas d'y exceller en soient écartés par un système éducatif puis professionnel qui trie les meilleurs. Si ce n'était pas le cas, nous trouverions des incompetents à des postes de responsabilité et cela pourrait avoir des effets désastreux sur l'efficacité de l'administration, l'équité de la justice ou encore l'efficacité économique de l'Etat. En effet si on préfère pour le poste administratif à l'érudit calme et patient un ignare analphabète coléreux et impatient on se retrouve avec une administration inefficace, source d'injustices et d'insatisfaction populaire à son encontre alors que sa mission est bien d'être au service du peuple. C'est pourtant ce genre d'absurdités que l'on a vu à une certaine époque en Algérie où seule la taille de la barbe et l'uniforme « islamique » (le célèbre Kamis) faisaient office de tremplin social professionnel dans l'administration même si les bases même de la lecture n'étaient pas maîtrisées. Certaines mosquées françaises sont aussi présidées par des anciens qui ont acquis leur respectabilité politiquement en bâtissant puis gérant les premières mosquées mais qui ne savent ni lire ni écrire et qui

œuvrent pour assurer leur propre situation en prenant parfois des décisions en opposition flagrante avec les valeurs morales et la praxis islamiques.

Dans le modèle occidental, l'excès existe malheureusement car la compétition sans spiritualité a aussi ses limites :

1. En effet chercher l'excellence sans morale c'est regarder l'autre potentiellement comme un adversaire à écraser, à humilier, à vaincre, à dominer.
2. Mais la compétition matérialiste a aussi une limite dans la motivation : quelle motivation après la victoire ? Monter encore plus haut et se fixer d'autres objectifs plus difficiles à atteindre. Ainsi, l'ivresse de la victoire développe l'orgueil, le sentiment de supériorité alors que la tristesse de l'échec amène le mal à l'âme, le complexe d'infériorité.

Sur ces deux points l'Islâm apporte une réponse absolument grandiose, sublime :

1. Le Coran ne cesse jamais d'appeler au développement des valeurs morales. Aussi « La Lecture » de référence pose les bases d'une relation normée et respectueuse d'autrui basée sur une éthique détaillée. Et si on y regarde d'encore plus près on y trouvera que la recherche du Paradis passe par une immense majorité d'œuvres non pas individualistes mais altruistes. L'Islâm encourage avec énergie la solidarité dans les faits et pas seulement dans les discours.
2. Le résultat de la compétition en Islâm n'est pas connu. Elle ne sera connue qu'après la fin de l'épreuve et c'est toute la vie de l'Humain qui est la grande épreuve dont l'examen final est le Jour du Jugement. Ainsi nul ne sait précisément s'il a brillé ou pas et les apparences peuvent être trompeuses car la prostituée peut gagner le Paradis et la pieuse mériter l'Enfer nous a appris le Prophète (qpsl). Tout dépend en effet de l'intention des actes, le contenu des cœurs ainsi que de tous les paramètres du contexte qui façonne notre être.

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl) [en partie], Muslim (qdssl) et Nawawî (qdssl) [#1570] rapportent d'après Abû Hurayra (qdssl) que le Prophète (qpsl) a dit :

"« Méfiez-vous des préjugés, car rien n'est plus trompeur ! Ne tentez pas de déceler [les défauts des autres], ne vous espionnez pas, ne rivalisez pas entre vous, ne vous enviez pas les uns les autres, ne nourrissez pas de haine entre vous et ne vous tournez pas le dos ! Soyez des serviteurs de Dieu et des frères comme [Dieu] vous l'a ordonné. Le musulman est le frère du musulman, il ne l'opprime pas, il ne l'abandonne pas et ne le méprise pas. C'est là (en désignant la poitrine) que réside la crainte de Dieu, c'est là que réside la crainte de Dieu. Le fait même qu'un musulman méprise son frère est déjà un mal. Toute la personne du musulman à l'égard de son frère est sacrée : tant sa vie que son honneur et ses biens. Dieu ne regarde pas vos corps ni vos apparences, mais Il regarde vos cœurs et vos œuvres »"

Dans une autre version : « Ne vous enviez pas les uns les autres, ne nourrissez pas de haine entre vous, ne vous espionnez pas et ne vous livrez pas à la surenchère mais soyez des serviteurs de Dieu et des frères. »

Dans une autre version : « Ne trompez pas vos liens, ne vous tournez pas le dos, ne nourrissez pas de haine entre vous et ne vous espionnez pas. Soyez des serviteurs de Dieu et des frères. »

Dans une autre version : « Ne vous fuyez pas les uns les autres et ne vendez pas à un tiers ce qui a déjà été vendu. »

Aussi on voit que la Foi dans le Jour du Jugement protège le Croyant des excès de la compétition occidentale : l'autosatisfaction du fort et la dépression du faible qui sont une véritable fracture dans la société. En 2008, le taux de suicide est de 16,2 pour 100 000 habitants en France, pays « moderne » qui se vante de vouloir moderniser le monde. Le peuple est devenu lassé de ses hommes et femmes politiques qui sont plus intéressés par leur pouvoir personnel que par la défense des intérêts communs. En cinquante ans on est passé en France d'un taux d'abstention aux élections législatives de 22% à 40 %, aux élections régionales on est passé de 25% à 50% d'abstention en 25 ans. Les hommes politiques sont

devenus corruptibles et achètent les voix qui vont les faire élire par des mensonges ou des promesses d'injustices illégales en faveurs de privilégiés. Aussi on fait semblant d'être surpris de voir des maisons construites sur des terrains inconstructibles par décision du Maire sans aucune justification. Cette société stable en apparence, riche en apparence est aussi au bord de la faillite et a une tendance naturelle à se trouver des boucs émissaires pour apaiser l'exaspération du peuple mais une chose est certaine : elle n'est en rien un exemple lumineux et idéal qui pourrait servir de modèle au monde. Il lui manque la Foi et la vertu, l'équilibre et la stabilité spirituelle, la justice et le bon sens.

L'Islâm vise à éduquer les âmes afin qu'elles soient le véritable moteur du citoyen à la place des passions pour ce Bas-Monde, l'assouvissement des besoins matériels des plus vitaux aux plus superficiels. Ainsi seulement une certaine morale peut changer les choses depuis la base de la société jusqu'à son sommet et libérer l'Humain de toutes ses dépendances qui le rendent injuste et médiocre.

I.9. Adopter la Vérité comme mode de vie

L'Islâm est souvent confondu avec « Religion de Vérité » et ce à juste titre. Non seulement c'est la seule religion monothéiste dont le Livre a été préservé de toute altération humaine depuis sa Révélation jusqu'à nos jours mais Dieu (qsE) nous y informe qu'un de Ses Noms excellents est « La Vérité » [« al-Haqq »]. Ses serviteurs croyants peuvent donc prendre le nom de « serviteur de la Vérité » [« `Abd al-Haqq »]. C'est tout dire ! Mais le Croyant ne s'arrête pas à se simple constat bien que prémisse majeure à sa Foi.

Coran - Sourate 3, verset 71

"Ô gens des Écritures ! Qu'avez-vous à mêler le mensonge à la vérité ? Qu'avez-vous à dissimuler la vérité, alors que vous la connaissez ?"

Le Croyant est incité de multiples façons à faire que ses propres paroles soient conformes à la vérité d'une manière spécifique puis absolue. Le mensonge est un péché dont le Croyant doit s'éloigner. Pour ce faire, il doit commencer par accepter la prémisse dont on vient de parler puis par suivre le bon comportement que Dieu (qsE) attend de lui. Et les indications données par la Voie islamique sont en plusieurs étapes : de l'interdiction du mensonge concernant certains sujets à l'interdiction du mensonge durant une période précise pour enfin inciter à cet effort constant sur tous les sujets et en tous temps.

I.9.a. Entraînement : Les mensonges interdits

L'Islâm fixe des priorités dans l'interdiction du mensonge : sur certains sujets ou à certains moments.

- Le mensonge sur les Sciences islamiques

Coran - Sourate 39, verset 32

"Est-il homme plus injuste que celui qui invente des mensonges sur Dieu et qui nie la vérité quand elle s'offre à lui ? Comme si l'Enfer n'était pas réservé aux infidèles !"

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl) [#1291] rapporte d'après al-Mughîra (qdssl) que le Prophète (qpssl) a dit :

"« Mentir sur mon compte n'est pas comme mentir sur le compte de quelqu'un d'autre. Celui qui ment intentionnellement sur mon compte, qu'il prenne sa place dans le Feu. »"

Tradition prophétique ["Hadîth"], Muslim (qdssl) [#3419] rapporte d'après Abû Sa'îd al-Khudriy (qdssl) que le Messager de Dieu (qpssl) a dit :

"« Ne rédigez pas (ma tradition) et celui qui rédige, d'après moi, une parole autre que le Coran, doit la rayer. Cependant, racontez ma tradition et soyez sans crainte à ce propos. En outre, celui qui ment (en la racontant) -ou, selon Hammam (qdssl), il aurait pu dire : qui ment d'une manière préméditée,- aura sa place dans le Feu (de l'Enfer). »"

Et il ne faut pas se laisser tromper par les apparences car il existe des individus peu scrupuleux qui, malgré leur barbe, leur vêtement blanc et leur position d'Imâm ou d'enseignant, n'hésitent pas, par manque d'effort de vérification, par confiance exagérée à d'autres qui ont écrit leur cours/prêche à leur place, à citer des Traditions faibles en les faisant passer pour des Traditions authentiques.

C'est le cas de certains prétendus pourfendeurs de Traditions faibles qui citent pourtant des Traditions faibles pour contrebalancer des Traditions authentiques et déformer la compréhension de la Religion de leur auditoire. Ainsi la compréhension de la Religion devient un mensonge, cette dernière devenant un instrument de manipulation qui encense la tyrannie, l'injustice, le meurtre et qui maudit la parole d'opposition, la révolte juste. Ils ne sont que des ignorants qui répètent comme des perroquets les mensonges d'autrui qui sont sur le devant de la scène islamique. Ils ne sont donc pas de nobles « serviteur de la Vérité » [« `Abd al-Haqq »] mais de vils serviteurs des rois qui financent (et influencent) leur mouvement.

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî [#3606] et Muslim [#2122] rapportent que Hudhayfa Ibn al-Yamân (qdssl) a dit :

« Les gens interrogeaient le Messager de Dieu (qpsl) au sujet du bien tandis que moi je l'interrogeais au sujet du mal de peur d'avoir à le confronter. Je lui dis une fois : « Ô Messager de Dieu ! Nous vivions dans un état d'ignorance et de mal et Dieu nous a apporté ce bien ; y aura-t-il après ce bien, du mal ? - Oui, répondit le Prophète (qpsl), et il y aura de la haine. – Et quel est [le signe] de cette haine ? – Des gens qui guideront loin de ma guidance ; [mais] de leurs agissements tu approuveras et tu désapprouveras... - Y aura-t-il après ce mal un nouveau mal ? - Oui, des gens qui appelleront aux portes du Feu, ils y jeteront tous ceux qui répondront à leur appel. – Ô Messager de Dieu ! Décris-les-nous ! – Ce sont des gens qui ont la même apparence que nous et qui parlent notre langue. Que me recommandes-tu si je vis jusqu'à ce temps ? – Tu dois être avec la Communauté des Musulmans et avec leur Imâm. – Et s'ils n'auront plus d'Imâm ? – Dans ce cas éloigne-toi de tous les groupes, même s'il faut que tu t'accroches avec les dents à la racine d'un arbre, et ce jusqu'à ce que la mort te trouve ainsi. » »

Ibn Hadjar al-'Asqalânî rajoute dans Al-Fath après avoir ajouté dans la transmission de Al-Aswad : « **Écoute et obéis, même si on frappe ton dos et qu'on saisit tes biens.** » : « C'est ainsi qu'il est rapporté dans la formulation de Khâlid Ibn Sabî' d'après At-Tabarânî :

Tradition prophétique ["Hadîth"], Abû Dâwud (qdssl) [#4244] et At-Tabarânî rapportent d'après Khâlid Ibn Sabî' (qdssl) que le Prophète (qpsl) a dit :

« Si tu vois un calife de Dieu, attache-toi à lui, même s'il frappe ton dos ; et s'il n'y a pas de calife de Dieu, alors la fuite ! »

Ainsi cette partie (en rouge) est présentée comme authentique car associée aux deux recueils de traditions authentiques [« Sahîh »] alors qu'elle n'a été authentifiée par aucun de leurs deux auteurs. Ils ajoutent à leur argumentation la tradition ci-dessous pour justifier leur inaction, leur silence et leur passivité devant un Gouverneur injuste et qui ordonne le péché :

Tradition prophétique ["Hadîth"], Muslim (qdssl) [#2121] rapporte d'après `Alqama Ibn Wâil al-Hadramî (qdssl) que son père a dit : « Un jour, un homme Salâma Ibn Yazîd al-Dju'fî (qdssl) a demandé au Messager de Dieu (qpsl) : « Ô Prophète de Dieu, que nous dis-tu à propos de nos Gouverneurs qui nous demandent de leur rendre leurs droits et refusent de nous rendre les nôtres ? », le Messager de Dieu (qpsl) a refusé de répondre même à la deuxième ou à la troisième répétition de la question. Alors al-Acha`th Ibn Qays (qdssl) a attiré Salâma et il lui a raconté (la tradition suivante) :

« Ecoutez-les (vos gouverneurs) et obéissez-leur. Car ils auront à assumer leur responsabilité tout comme vous aurez à assumer les vôtres. »

Mais ceci est en parfaite contradiction avec des condamnations coraniques explicites et d'autres traditions authentiques sans ambiguïté qui prouvent l'obligation faite au musulman d'au minimum manifester son insatisfaction devant une injustice évidente, une fraude ou un vol :

Coran - Sourate 26, versets 151 et 152 - à propos du Prophète Sâlih envoyé aux Thamûd
"N'obéissez point aux ordres des outranciers
qui sèment le désordre sur la Terre et ne font jamais rien d'utile ! »"

Coran - Sourate 26, versets 181 à 183 - à propos du Prophète Shu`ayb envoyé à al-Ayka
"Donnez la pleine mesure ! Ne soyez pas des fraudeurs !
Utilisez une balance exacte dans vos pesées !
Ne lésez pas vos semblables dans leurs biens et ne semez pas, en corrupteurs, le mal sur la Terre !"

Notons que ces deux peuples avertis par des Prophètes subirent le courroux divin tout comme les cités renversées parce qu'elles avaient fait de l'homosexualité une norme. Le cas des cités renversées (Sodome et Gomorrhe) cité dans le Coran est le principal argument utilisé par les Savants pour rendre illicite la pratique de l'homosexualité. Il est donc évident que le cas des Thamûd et de al-Ayka doivent rendre illicite l'obéissance à un gouverneur qui ordonne l'injustice et légitime le vol (notamment du peuple). Et les peuples qui ignorent les mises en garde des héritiers des prophètes (les Savants) et continuent à cautionner les excès des gouverneurs encourent tout autant la punition divine :

Coran - Sourate 26, versets 189 et 190
"Mais ils continuèrent à le traiter d'imposteur. Aussi furent-ils saisis par le châtement du jour de la Nuée, et ce fut le châtement terrible du grand jour.
Et il y avait bien là un enseignement ; mais la plupart d'entre eux étaient incrédules."

Tradition prophétique ["Hadîth"], Muslim (qdssl) [#2113] rapporte d'après `Abd Allah Ibn `Umar (qdssl) que le Prophète (qpsl) a dit :
« Le musulman doit écouter (son supérieur) et (lui) obéir dans ce qu'il aime comme dans ce qu'il déteste, sauf s'il est ordonné un péché. Dans le cas de l'ordre de commettre un péché, il ne doit ni écouter ni obéir. »

Les autres traditions authentiques seront présentées au chapitre **Erreur ! Source du renvoi introuvable..**
Erreur ! Source du renvoi introuvable. Ci-dessous.

Et cette interprétation excessive d'une tradition faible ne tend qu'à prouver par l'exemple la prophétie :

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl) [#100] et Muslim (qdssl) [#2673 p 2058/4] rapportent que `Abd Allah Ibn `Amr Ibn al-`Ass (qdssl) a dit : « J'ai entendu le Prophète (qpsl) dire :
"« Certes, Dieu n'ôtera pas la Science en l'arrachant à Ses serviteurs, mais Il l'ôtera en faisant mourir les Savants, et ce jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun Savant. Les gens alors, prendront leurs chefs ignorants pour des Savants qui, lorsqu'ils seront questionnés, délivreront des Conseils Juridiques ["Fatawa"] sans Science, ils égarent (les autres) ». »"

Ainsi l'âme encore fragile dans la Foi mais sincère se voit interdire le mensonge en ce qui concerne les Sciences islamiques et notamment la transmission des traditions prophétiques sous peine de punition infernale au Jour du jugement.

- le faux témoignage

Coran - Sourate 2, verset 283

"Si vous êtes en voyage et ne trouvez pas de scribe, exigez la remise d'un gage. Si l'un d'entre vous confie sans témoin un dépôt à un autre, que le dépositaire le restitue à son propriétaire et qu'il craigne son Seigneur. Ne dissimulez pas le témoignage. Quiconque s'en rend coupable commettra un péché en son âme et conscience, car rien de ce que vous faites n'échappe au Seigneur."

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl), Muslim (qdssl) et Nawawî (qdssl) [#1550] rapportent d'après Abû Bakra (qdssl) que le Prophète (qpssl) a dit :

"« Voulez-vous connaître les pires des péchés capitaux ? « – « Oui », répondirent-ils – « C'est, reprit le Prophète, l'associationnisme et la rupture des liens de parenté. » Le Prophète était alors appuyé sur le bras ; il se redressa brusquement et dit : « Et le faux témoignage ! » Il le répéta tant que nous dûmes : « Si seulement il n'en avait rien dit. »"

- Le mensonge pendant le mois béni de Ramadân

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl) [#1903] rapporte d'après Abû Hurayra (qdssl) que le Messenger de Dieu (qpssl) a dit :

"« Celui qui ne renonce pas aux mensonges et aux pratiques qui y correspondent, Dieu n'a nul besoin de que ce jeûneur renonce à la nourriture et à la boisson. »"

Ainsi l'âme encore fragile dans la Foi mais sincère se voit interdire toute sorte de mensonge durant ses journées de jeûne dans cette période d'un mois par an. Les contrevenants perdront le bénéfice de leur acte d'adoration au Jour du jugement.

I.9.b. Excellence : La véracité universelle

Coran - Sourate 17, verset 36

"N'affirme rien dont tu ne sois sûr ! Car il sera demandé compte à l'homme de ce qu'il aura fait de l'ouïe, de la vue et du cœur."

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl), Muslim (qdssl) et Nawawî (qdssl) [#1542] rapportent d'après `Abd Allah Ibn Mas`ûd (qdssl) que le Prophète (qpssl) a dit :

"« La sincérité mène au bien et le bien mène au Paradis. L'homme ne cesse de dire la vérité jusqu'à ce qu'il soit considéré auprès de Dieu comme étant un homme véridique. Le mensonge mène à la perversion et la perversion mène à l'Enfer. L'homme ne cesse de mentir jusqu'à ce qu'il soit considéré auprès de Dieu comme étant un menteur. »"

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl), Muslim (qdssl) et Nawawî (qdssl) [chapitre #261 « ce qui est toléré en matière de mensonge »] rapportent d'après `Umm Kalthûm (qdsse) que le Prophète (qpssl) a dit :

"« N'est pas considéré comme menteur celui qui réconcilie les gens en rapportant des paroles bienveillantes. »"

Dans une autre version de Muslim (qdssl), elle ajoute :

"« Je ne l'ai jamais entendu tolérer le mensonge si ce n'est en trois cas : « en temps de guerre, en vue de réconcilier les gens, lorsqu'un homme et une femme s'entretiennent de ce qui touche à leur couple. »"

Le Professeur Marcel RUFO dit dans son livre « Œdipe toi-même ! Consultations d'un pédopsychiatre » dans le chapitre « Le mentir vrai » p 168 :

« Sans encourager les parents à mentir à tout propos, il est sans doute bon de leur rappeler une chose : le mensonge parfois fait le roman et c'est le roman qui crée la capacité poétique à supporter la vie. L'imaginaire n'est pas la vérité mais il est nécessaire. »

Ici le spécialiste des enfants n'encourage pas le mensonge généralisé à tous les enfants et à tout sujet, c'est plutôt la conclusion d'une consultation d'un enfant né d'un viol et dont la mère lui a caché cette vérité afin de le préserver par un imaginaire inventé. La mère se retrouve plusieurs années plus tard piégée par ce mensonge mais le spécialiste ne l'en blâme pas et trouve même un bien dans le développement psychologique de l'enfant grâce à ce mensonge. Ainsi la science de la psychiatrie vient montrer une vérité islamique millénaire : il n'est pas toujours bon de s'attacher obstinément à certaines vérités qui peuvent violemment heurter ceux que l'on aime. Une certaine souplesse existe donc dans la Religion de Vérité afin de prendre en compte cette sensibilité humaine.

Ainsi l'Islâm, après avoir éduqué l'âme sur certains mensonges interdits et certaines périodes où le mensonge est interdit, incite cette dernière à faire de tout son quotidien un comportement véridique universel. La récompense est à la hauteur de l'effort. L'exemple ainsi donné par l'élite des Croyants sur la communauté en entier est un bon exemple moral qui fait de la vérité un mode de vie d'excellence et une normalité à rechercher.

La communauté athée française a quant à elle prit une toute autre direction, nous citerons comme exemple celui de la fête de Noël. En effet, la fête chrétienne de la Saint-Nicolas/anniversaire de la naissance de Jésus fils de Marie (qpsl) a été reprise par la société de consommation en la déformant. L'icône chrétienne de Saint-Nicolas a été transformée en une véritable légende païenne, celle du Père Noël qui délivre des cadeaux à tous les enfants du monde en une seule nuit grâce à son traîneau volant. Tous les enfants de France et de Navarre passent donc par un véritable rite initiatique lorsqu'après une jeunesse passée dans la magie « illusoire » du conte de Noël, ils découvrent, parfois plus violemment que d'autres mais toujours avec une douleur intime : que leurs propres parents leurs ont menti toutes ces années et que ce sont ces derniers qui leur font des cadeaux et non pas le père Noël qui n'est qu'une invention admise par tous les « adultes » ou « pré-adultes » qui ont déjà passé ce rite. Ainsi les fêtes de Noël participent à la désillusion massive de la jeunesse en tout ce qui est merveilleux pour les faire tomber dans la dure réalité du mensonge, qui est banalisé et même encouragé par leurs propres parents. Comment espérer qu'une telle éducation produise autre chose que de futurs menteurs ? Ainsi la norme devient le mensonge : les parents mentent à leurs enfants puis ces derniers mentent à leurs parents comme juste retour de bâton ou plus simplement comme simple mise en pratique de leur propre enseignement. La fête de la naissance du Christ n'est plus qu'une excuse, visible à travers une crèche de plus en plus invisible dans les chaumières, tellement elle a été déformée. Seules les familles (encore) chrétiennes enseignent soigneusement l'heureux événement qui fonda la naissance de leur religion et prennent garde (malgré l'événement national inévitable : le Père Noël est partout) à ne pas y mélanger la légende païenne. La « magie » chrétienne de la fête de Noël (générosité, échange, rapprochement annuel familial) a perdu de sa sainteté chrétienne et bien souvent les valeurs nobles qu'elle véhiculait se disloquent dans des habitudes commerciales et fondent devant les dissensions familiales qui ressurgissent souvent lors de ce moment de regroupement annuel, presque « forcé » par cette tradition bien française. Parfois même la famille éclate et vit Noël séparément.

Cela étant dit il est de bon ton de rappeler que refuser le regroupement annuel des familles géographiquement dispersées lors des Fêtes de fin d'années est un comportement qui coupe les liens familiaux plus qu'il ne les préserve et n'est donc pas un acte de piété car Dieu se passe de l'Islâm de celui qui coupe avec sa famille. De plus le musulman qui reçoit un cadeau se doit, d'après la Sunna, d'en faire un à son tour quelques soient les circonstances.

Dans le même ordre d'idée, Pascal BONIFACE a écrit un état des lieux édifiant sur la place des intellectuels dans les médias français : "Les intellectuels faussaires, le triomphe médiatique des experts en mensonge" paru en mai 2011 aux éditions Jean-Claude Gawsewitch.

On y constate, preuves à l'appui, ce que l'on pressentait c'est-à-dire que l'industrie médiatique française déroule des tapis rouges à des menteurs éhontés et que même pris en flagrant délit, la main dans le sac, ils sont largement reconduits dans le Paysage Audio-visuel Français (PAF). Cela encourage tout un chacun, et notamment les jeunes adolescents à la morale encore indéfinie et déjà écornée par le rite initiatique de Noël, à considérer comme normal le mensonge, voir même à le considérer comme un moyen de promotion sociale (en fait médiatique). Les nombreux hommes politiques qui sont plus corporatistes et opportunistes que modèles de bonne morale continuent à encourager cette idée malsaine, banalisée et apparaissant presque « légalisée ».

La société dans son ensemble, avec le recul de l'institution du mariage et l'augmentation du concubinage, avec la mixité exagérée notamment dans les écoles, la nudité omniprésente (habillement, publicités, émissions TV) et la liberté sexuelle débridée, met tout en œuvre pour que les premières expériences sexuelles de ses jeunes adolescents se solde par une trahison de l'un ou de l'autre (la tentation est omniprésente, facile) et soit donc associée émotionnellement à la douleur d'un mensonge qui touche au plus profond de l'intimité. La fidélité durable dans le couple devient rare, exceptionnelle alors que l'infidélité, l'union temporaire et les séparations sont banalisés. L'amour éternel et inconditionnel avec un grand « A » a laissé la place à un amour temporaire qui peut être rompu à tout moment.

Comment donc espérer ainsi éduquer ainsi toute une population afin qu'elle prenne la Vérité comme un mode de vie alors qu'elle encourage et banalise au contraire le mensonge dans presque tous les aspects de la vie ?

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl) [#7199/7200] rapporte d'après 'Ubada Ibn as-Sâmit (qdssl) que :

"« Nous avons prêté serment d'allégeance au Messenger de Dieu (qpssl) en acceptant d'être attentifs et obéissants que ce soit avec zèle ou avec répugnance.

de ne pas disputer l'Autorité à ceux qui la méritent, d'observer (ou de dire) ce qui a trait à la Vérité où que nous soyons et de ne craindre, en vue de Dieu, le blâme de qui que ce soit. »"

I.10. Suivre la morale et assumer les responsabilités

I.10.a. Suivre l'attitude adamique

Les 2 réactions devant la punition divine suite aux désobéissances de Satan et d'Adam sont des enseignements d'une grande valeur qui permettent de faire la distinction entre l'attitude du mécréant qui sera puni de l'Enfer et celle du Croyant qui peut espérer la récompense paradisiaque.

Coran - Sourate 7, versets 11 à 18

"Nous vous avons créés, Nous vous avons modelés, puis Nous avons dit aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam ! » Tous s'exécutèrent, Satan seul refusa de s'incliner.

« Pourquoi, lui dit le Seigneur, ne t'es-tu pas prosterné, comme Je te l'ai ordonné ? » – « Je suis meilleur que lui, répondit Satan. Tu m'as tiré du feu, alors que Tu l'as créé d'argile ! »

– « Descends d'ici, dit alors le Seigneur. Il ne te sied pas de t'enorgueillir en ces lieux. Hors d'ici, méprisable que tu es ! »

– « Accorde-moi un délai, demanda Satan, jusqu'au jour où les hommes seront ressuscités. »

– « Ce délai t'est accordé », dit le Seigneur.

– « Puisque Tu as décrété ma perte, reprit Satan, je guetterai désormais les hommes le long de la Voie droite,

pour les harceler, par-devant et par-derrière, sur leur gauche et sur leur droite, en sorte que Tu en trouveras bien peu qui Te seront reconnaissants ! »

– « Hors d'ici, dit le Seigneur, couvert d'opprobre et à jamais banni ! De tous ceux parmi eux qui t'auront suivi et de toi-même, Je remplirai la Géhenne ! »

L'orgueil et le sentiment de supériorité ont été les moteurs de la désobéissance satanique à l'ordre de l'Autorité Suprême. Devant la punition divine, le sentiment de punition injuste provoque une surenchère de rébellion et une négociation pour l'obtention d'une quasi immortalité. Une fois ceci obtenu, la frustration mène le désobéissant à déclarer encore un peu plus son insatisfaction par une promesse d'utiliser ce temps supplémentaire pour contrecarrer autant que possible ce qui satisfait l'Autorité Suprême avec obsession et violence.

Coran - Sourate 7, versets 19 à 24

"Quant à toi, Adam, habite le Paradis, toi et ton épouse. Mangez de ses fruits à votre guise ! Mais n'approchez, sous aucun prétexte, de l'arbre que voici ! Sinon, vous seriez du nombre des injustes. »

Mais Satan s'employa à les tenter, afin de découvrir à leurs yeux les parties de leurs corps tenues jusqu'alors cachées, en leur disant : « Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou des immortels.

Je suis pour vous, leur jura-t-il, un conseiller sincère. »

Et il réussit ainsi à les séduire par ses supercheries. Mais lorsqu'ils eurent goûté à l'arbre, ils virent apparaître leur nudité qu'ils s'empressèrent de couvrir avec des feuilles du Paradis. Le Seigneur les interpella alors : « Ne vous ai-je pas interdit cet arbre ? Ne vous ai-je pas dit que Satan était votre ennemi déclaré ? »

– « Seigneur, dirent Adam et son épouse, nous avons agi injustement envers nous-mêmes. Si Tu ne nous pardonnes pas, et si Tu nous refuses Ta grâce, nous serons à jamais perdus. »

« Descendez, dit le Seigneur. Vous serez ennemis les uns des autres sur Terre où vous trouverez un séjour et une jouissance temporaires. »"

La désinformation et la tentation de l'immortalité ont été les moteurs de la désobéissance adamique à l'interdiction de l'Autorité Suprême. Devant la punition divine, le regret, l'humilité et la reconnaissance de la toute Puissance divine provoquent une demande sincère de pardon. L'Autorité Suprême précise alors sa punition et les épreuves que les descendants vont subir mais aussi comment les surmonter notamment par le suivi des Prophètes et Messagers, la pratique de l'équité et de l'adoration.

On voit donc clairement deux profils psychologiques extrêmement distincts, l'un menant vers l'Enfer éternel (orgueil, supériorité, négociation alors qu'on est coupable, frustration, obsession et violence) et l'autre donnant les outils d'obtention du paradis éternel (regret, humilité, reconnaissance divine et acceptation de Ses jugements). On ne peut que constater que justement la plupart des errements de la démocratie occidentale sont justement la conséquence du profil psychologique satanique.

En effet les invasions et occupations irakiennes et afghanes n'ont pas trompé longtemps leurs peuples respectifs sur les intentions occidentales réelles de prosélytisme. Derrière une façade de libération de la dictature et de lutte contre l'extrémisme terroriste, des intérêts économiques, géostratégiques, pétroliers et une volonté d'imposer un modèle de société inadapté (la démocratie sans religion pour l'orient musulman ne sera pas accepté par la majorité Croyante) ont été mal perçus par les populations locales et leurs éléments les plus violents ont eu une réaction d'hostilité naturelle. Placer des hommes corrompus aux intérêts occidentaux à la tête de ces états sous occupation avec une volonté manifeste de piller les ressources naturelles de ces pays et d'imposer leurs entreprises pour la reconstruction, juste moyen selon eux de rembourser leurs frais militaires colossaux, ont finis par dévoiler leurs véritables

intentions et montrer le caractère caritatif de leurs interventions sous le faux prétexte de la libération contre la tyrannie et de la lutte contre le terrorisme. D'ailleurs d'autres places fortes du terrorisme d'al-Qaïda n'ont pas été ciblées (Yémen, Mali, etc) car moins intéressantes financièrement et géostratégiquement. De même d'autres dictatures arabo-musulmanes (Arabie saoudite, Emirats Arabes Unis, etc...) ne sont pas menacées car ne s'opposant pas aux intérêts géostratégiques occidentaux. L'alimentation de la haine interconfessionnelle en Irak par de faux attentats communautaires est sensé fragiliser l'émergence d'un Irak politiquement stable et donc naturellement pro-iranien puisqu'à majorité chiite. Les deux principales communautés (chiite et sunnite) et leur historique fait de violences suffisent à rendre quasi impossible toute entente nationale. Cela ne serait d'ailleurs pas bon pour la domination d'Israël sur la région... D'ailleurs l'aide occidentale à la rébellion syrienne n'a d'autre but que d'affaiblir le principal allié à l'Iran dans la région, réduisant la capacité de riposte sur Israël en cas de guerre.

I.10.b. Quelques règles de morale politique

L'Islâm grave dans les cœurs une morale comportementale de haute valeur qui a pour but d'assurer une qualité de vie à toute la société : les promesses trompeuses ont une origine satanique et l'accusation d'un innocent est un grave péché.

Coran - Sourate 4, verset 120

"car Satan fait des promesses aux hommes et les berce de vains espoirs ; mais ses promesses sont toujours trompeuses et illusoires."

Cela n'est pas sans rappeler les bien-souvent opportunistes promesses électoralistes des leaders politiques qui -une fois arrivés au pouvoir- courent se réfugier derrière les bilans calamiteux laissés par leurs prédécesseurs ou une situation économique difficile pour justifier l'inapplicabilité de leurs propres promesses. Comme si tous ces éléments n'étaient pas connus la veille de l'élection et qu'ils devenaient bloquants le lendemain.

Coran - Sourate 4, verset 112

"Celui qui fait une faute ou commet un péché puis en accuse un innocent se rend coupable d'une infâme félonie et d'un grave péché."

Il est devenu bien facile pour certains de reporter les problèmes de toute la société sur une sous-population minoritaire qui va devenir le bouc émissaire innocent de tous les maux de la société.

Ainsi on va clouer au ban public une communauté musulmane qui « imposerait » le voile aux femmes, alors qu'elle n'a aucun réel moyen de coercition dans la société française, pendant que les « élus de la république » se permettent d'interdire la libre pratique de ce devoir religieux individuel sans aucune raison sérieuse et en pleine violation des droits de l'homme et de la liberté de culte.

On va aussi condamner unilatéralement les violences des banlieues sans jamais remettre en question les décisions gouvernementales et administratives des cinquante dernières années qui ont placé ces populations dans un tel état de désespérance : ghettoïsation et communautarisation des quartiers HLM à forte concentration immigrée, discrimination des candidatures « arabes » à l'embauche, éducation de ces quartiers par conséquent de mauvaise qualité et qui devient donc un cercle infernal, freins administratifs aux initiatives musulmanes de retour à la morale (mosquées), à l'éducation (écoles/collèges/lycées) et à l'insertion professionnelle (associations), course aveugle au matérialisme, à la consommation et laisser-faire des systèmes bancaires non contrôlés qui ont donné une grande inertie à la crise économique.

Aucune excuse n'est acceptable pour justifier la destruction de biens publics qui privent tout le monde (et notamment les plus fragiles) de services communs indispensables mais il ne faut pas pour autant négliger l'inaction des pouvoirs publics et l'absence de volonté politique de trouver des solutions aux problèmes qu'elle a provoqué par ses décisions passées.

I.10.c. Une communauté de missionnaires

De plus la transmission du Message islamique est un véritable devoir collectif pour toute la communauté musulmane qui a un rôle de missionnaire. Ainsi la Religion et surtout ses enseignements moraux ne doivent pas être gardés sous silence mais claironnés et défendus dans une société peu vertueuse qui a fait du vice une norme. La recherche irraisonnable du consensus général (impossible) par les politiciens populistes est une défaite de la bonne morale commune qui est pourtant garante de l'ordre social et de la solidarité. Ils s'appuient sur une majorité qui -sans plus aucun repère moral ni autoritaire à cause du net recul des influences religieuses- applaudissent les propositions qui flattent leurs désirs les plus basiques et bestiaux (la lutte pour la liberté des femmes devient un feu vert à l'hyper-sexualisation de la société, l'objectif du vivre ensemble de la laïcité est déformé en un blanc-seing pour imposer d'un athéisme « égalitaire » à tous : « retirez ces voiles qui nous gâchent le paysage » et « proposer des menus Halâl aux enfants scolarisés est un risque trop important de communautarisme »)

Coran - Sourate 7, verset 164

"Souvenez-vous lorsqu'un groupe d'entre eux dit aux autres : « Pourquoi exhortez-vous ces gens que Dieu va bientôt anéantir ou soumettre à un terrible châtement ? » – « C'est pour dégager notre responsabilité vis-à-vis de votre Seigneur, répondirent-ils, et aussi dans l'espoir de les amener à Le craindre. »"

Et la désertion de la bonne parole par les hommes de savoir est un signe de perdition de toute une communauté. Bien souvent on voit les lettrés céder aux sirènes de la volonté populaire ou des vieilles coutumes même si les demandes de ces dernières sont des exagérations de la liberté au détriment de l'intérêt commun. En effet si l'exhortation a pour objectif de rappeler les Hommes à Dieu, il est donc obligatoire de la faire dans la langue des gens que l'on exhorte. Pourtant l'on voit encore beaucoup de cours de religion et de prêches du rappel du Vendredi (seul enseignement religieux hebdomadaire obligatoire à la mosquée) en langue arabe dans les mosquées françaises...

Coran - Sourate 5, verset 63

"Pourquoi leurs rabbins et leurs grands théologiens ne leur interdisent-ils pas de tenir des propos coupables et de vivre de spéculations illicites ? Quelle vilaine chose que leur silence !"

Mais cela ne dédouane pas pour autant le « tout un chacun » qui a aussi sa part de responsabilité par son laisser-faire.

Coran - Sourate 5, versets 78 et 79

"Les renégats parmi les fils d'Israël ont été maudits par la bouche de David et par celle de Jésus, fils de Marie, en punition de leur désobéissance et de leurs méfaits, car ils ne s'interdisaient pas les uns aux autres de commettre des actes blâmables. Quel détestable comportement !"

Et ceux qui ne s'acquittent pas de ce devoir citoyen sont clairement des hypocrites qui n'auront comme récompense que l'Enfer éternel.

Coran - Sourate 9, versets 67 et 68

"Les hypocrites, qu'ils soient hommes ou femmes, sont tous du même acabit. Ils incitent à la pratique du mal, déconseillent la pratique du bien et ferment leurs mains pour ne rien donner. Ils ont ainsi oublié Dieu et Dieu les a oubliés. En vérité, les hypocrites sont des pervers.

Dieu a promis aux hypocrites, hommes et femmes, ainsi qu'aux infidèles, le feu de la Géhenne, pour l'éternité. Et c'est là leur juste châtement. C'est ainsi que, maudits de Dieu, ils auront un supplice permanent."

On remarque justement un net décalage entre l'éducation occidentale et l'éducation musulmane. Dans la première, le droit passe largement avant le devoir alors que dans la seconde le droit est la conséquence du devoir de tout un chacun. En occident, sermonner l'enfant d'un autre est mal vu, voire parfois critiqué « pour qui il/elle se prend celui/celle-là !?! » du coup l'éducation des enfants reste une prérogative parentale partiellement déléguée à certains professionnels (notamment enseignants) mais qui ont des droits réduits pour faire appliquer leur autorité.

En orient, nulle critique vis-à-vis du voisin/parent qui va sermonner son enfant : chacun connaît le niveau d'éducation sociale souhaitée par la communauté nationale (la norme islamique) et peut l'appliquer à n'importe qui. D'ailleurs les parents sont ainsi rassurés par le fait que la rue musulmane n'est pas libertaire à l'excès mais contribue au contraire à l'éducation de tous contrairement à la rue occidentale.

II. La mise en application à l'époque médinoise

Après une dizaine d'années de prêche mecquoise, seule une poignée d'âme avait entendu et accepté le Message islamique. Même une longue et périlleuse visite à la cité voisine de Ta'ïf n'apporta aucun nouveau fidèle. Trop ancrée dans ses archaïsmes, la société arabe de ces régions restait imperméable à une vérité dérangeante qui remettait en question toute une organisation sociale qui semblait fonctionner tant bien que mal. La résistance au changement social fut plus forte que les promesses d'amélioration de la justice.

Mais un peu plus au nord, dans la cité de Yathrib il en allait tout autrement. Les deux principales tribus arabes de la ville (les `Aws et les Khazradj) étaient dans une guerre civile sans fin aux causes aussi ridicules qu'oubliées de tous. Mêmes les 3 tribus juives de la ville avaient chacune pris parti et participaient à entretenir le feu de la haine. Aussi quand une poignée de Pèlerins yathribiens arrivèrent à La Mecque et entendirent les paroles du Prophète Mohammed (qpsl), ce fut pour eux comme recevoir une illumination d'espoir : cet homme et sa Religion allaient-ils pouvoir apporter la paix chez eux ? Aplanir les rivalités claniques ? Apaiser les cœurs ? La Foi islamique commença à se frayer un chemin au plus profond de leurs cœurs et ils l'emportèrent avec eux à Yathrib. Cette Foi se diffusa lentement mais sûrement dans la cité de Yathrib jusqu'à atteindre un grand nombre de notables. Ces dernières vinrent alors à La Mecque solliciter un ambassadeur. Le Prophète (qpsl) leur envoya donc un Croyant digne de confiance, sincère, convaincu, pieux, ascète, savant et ne craignant pas la mort : Mus`âb Ibn `Umayr.

En moins de 3 années, le Coran avait pénétré dans 99% des maisons de Yathrib. La cité était prête, librement et démocratiquement, à accueillir la nouvelle Religion et son Prophète (qpsl). Dieu (qsE) ordonna alors l'Hégire du Prophète (qpsl) de La Mecque vers Médine.

Ainsi naquit Médine (« Madina », litt. « La cité », sous-entendu « du Prophète »), premier Etat islamique qui allait avoir par la suite un impact incommensurable sur le monde entier. L'Islâm y avait illuminé les cœurs et les âmes avaient majoritairement choisi de changer de vie vers un mieux qui les avait convaincus. Aucune arme musulmane n'avait été souillée de la moindre goutte de sang médinois. Ces Résidents médinois devenus musulmans [« Ansar »] devinrent le deuxième pilier de la Communauté musulmane en accueillant chez eux les Emigrés mecquois [« Muhadjirin »] qui avaient tout risqué et sacrifié pour l'Islâm. Une nouvelle ère s'ouvrit pour l'Islâm dont les préceptes s'appliquèrent alors politiquement sur un Etat qui l'avait accepté pacifiquement, librement et en pleine connaissance de cause.

Nous nous permettrons ici une petite analogie avec notre actualité immédiate : la légitimité politique de l'Islâm en tant que Religion d'Etat et Législation publique n'a été agréée par Dieu (qsE) et Son Prophète (qpsl) que lorsque toutes les maisons de Médine sauf 3 abritaient au moins un musulman entre ses murs. Donc dans un pays comme la France, on ne peut islamiquement évoquer la Loi islamique [« Shar`îa »] que lorsqu'un peu moins de la moitié de la population aura embrassé l'Islâm puisque le foyer moyen est composé d'à peu près 2,3 personnes. Cela éloigne cette éventualité définitivement pour tout politicien athée mais les événements graves de la Fin des Temps pourraient la rapprocher car c'est Dieu (qsE) qui guide et retourne les cœurs comme Il le souhaite mais toujours en toute justice.

II.1. La Constitution islamique : Dieu est au-dessus de tout

Cheikh Mohammed al-Ghazâlî (qdlfm) dit dans son livre "Fiqh as-Sîra" p 26 :

"Les hommes dont l'attachement à l'Islâm resta ferme après la mort du Prophète (qpsl) sont les vrais musulmans. L'Islâm est un dévouement à des principes, non à des personnes. Dieu avait appris à Son Prophète, et par lui aux musulmans, à s'engager dans la Voie de Vérité quels que soient les hostilités et les assauts qui seraient lancés contre eux.

Que de mobiles pour la déviation qui tente d'emblée de ne laisser aucune chance à la Foi dont les acquis, au bout d'un effort laborieux, sont exposés aux stratagèmes complaisants de l'égarement qui tente d'abord de la séduire par quelques concessions et n'hésite pas par la suite à lui donner l'estocade. Aussi les ordres divins sont-ils intransigeants : la Foi est un tout indivisible et la lutte contre les négateurs pour cette vérité doit être sans répit. Il faut tenir à la cohésion des prescriptions en vertu desquelles il faut aimer ou haïr, entrer en guerre ou en paix ; car au service de la Foi, la dimension affective n'est pas subordonnée à la dimension rationnelle."

Coran - Sourate 12, verset 40

"Ceux que vous adorez en dehors de Dieu ne sont que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres, et auxquels le Seigneur n'a conféré aucun pouvoir. En vérité, le pouvoir n'appartient qu'à Dieu qui a prescrit de n'adorer que Lui. Telle est la vraie religion, mais bien peu de gens le savent."

Coran - Sourate 5, verset 45

"Nous leur avons prescrit dans la Thora : vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent. Quant aux blessures, elles tombent sous la loi du talion. Quiconque renonce par charité à ce droit obtiendra la rémission de ses péchés. Ceux qui ne jugent pas d'après ce que Dieu a révélé, ceux-là sont les injustes."

Coran - Sourate 4, verset 125

"Qui donc professe une meilleure religion que celui qui se soumet à Dieu, tout en faisant le bien et en suivant le culte d'Abraham, ce monothéiste exemplaire dont Dieu a agréé l'amitié ?"

Coran - Sourate 13, verset 37

" Ainsi, Nous t'avons révélé en ce Coran un code de Sagesse [Loi] en langue arabe. Si tu cèdes à leurs chimères, après la Science que tu as reçue, tu ne trouveras plus ni soutien ni protecteur contre ton Seigneur."

La Loi islamique est un corpus juridique tiré du Coran et de la Sunna authentique, classé, trié et analysé par les Jurisconsultes musulmans au fil des siècles. Certaines nuances sont à remarquer entre les 4 principales écoles juridiques majoritaires dans le monde mais elles ne concernent que des détails et s'accordent toutes sur les fondements centraux et les Lois clairement édictées et qui ne prêtent à aucune confusion ni interprétation.

Si les démocraties occidentales tâtonnent constamment dans l'élaboration de leurs lois via les règles démocratiques qu'elles se sont imposées, l'Islâm jouït quant à lui d'une grande stabilité juridique et morale depuis plus d'un millénaire. On entend parfois qu'un politicien, présenté comme « conservateur », prône un retour aux valeurs morales en constatant les excès du trop de liberté. La volonté est saine et souvent sincère (il faut de la conviction et du courage pour oser remettre en question les libertés sociales souvent acquises dans la sueur et le sang) mais son application est quasi impossible car il n'y a pas de référentiel moral universel dans le monde athée. Dans le monde chrétien, les contradictions internes à la Bible humainement falsifiée au cours des siècles (conclusion du concile Vatican II) mènent aux mêmes impasses qui rendent impossible toute standardisation consensuelle.

L'Islâm apporte un code moral et juridique complet, homogène, équilibré entre les libertés individuelles et l'atteinte aux libertés sociales, sage entre la prévention et la répression. Ce code n'est pas entaché d'erreur humaine car même si ce dernier se connaît un peu plus tous les jours grâce aux différentes sciences, il ne pourra jamais avoir l'orgueil de se connaître mieux que Celui qui l'a créé de rien.

Si le Prophète de Dieu (qpsl) n'est pas au-dessus de la Loi divine, son successeur d'homme d'Etat musulman ne l'est pas plus.

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl) [#3475] et Muslim [#1940] rapportent d'après 'Âïcha (qdsse) que les Quraychites étaient préoccupés par l'affaire de la femme makhzumite qui avait volé, se dirent les uns aux autres : « Qui est-ce qui va parler au Messenger de Dieu (qpsl) à son sujet ? – Et qui est-ce qui oserai lui parler si ce n'est Usâma Ibn Zayd, le chéri du Messenger de Dieu (qpsl) ? dirent-ils » En effet, Usâma parla au Messenger de Dieu (qpsl) de l'affaire mais celui-ci lui dit :

"« Oses-tu intercéder au sujet de l'une des peines établies par Dieu ? » Sur ce le Prophète (qpsl) se leva et fit le discours suivant : « [Sachez que] ceux qui ont vécu avant vous ont péri à cause de ceci : ils laissaient le notable lorsqu'il volait, mais ils appliquaient la peine une fois que c'était le faible qui volait. J'en jure par Dieu ! Si jamais Fâtima, la fille de Muhammad, volait, je lui couperai la main. » "

Pourtant, combien de dictateurs « musulmans » se permettent allègrement de violer les Lois islamiques en se cachant derrière leur puissance. Une démocratie permet de tempérer cette folie humaine et de la contraindre dans une certaine mesure à rendre des comptes au peuple. Mais si le peuple est vide de repères moraux... ce contre-pouvoir restera théorique mais surtout inefficace. Ainsi voit-on une démocratie française incapable d'empêcher ses dirigeants à serrer la main d'un occupant qui ne respecte pas les droits de l'homme de son voisin et crier au terrorisme sur l'occupé qui se débat pour sa dignité et pour survivre.

Ainsi la Loi divine vient anéantir la loi humaine, fut-elle démocratique, par sa simple perfection et sa mise en pratique concrète et authentique. Cela montre le mensonge de la séparation entre la Foi et la politique, le Divin et l'humain, l'Au-Delà et l'Ici-Bas. La Foi islamique d'un peuple implique la Loi islamique du pays. Tout écart n'amène que des malheurs, et toute avancée dans la bonne direction apporte son lot de bienfaits pour le peuple.

II.2. Un dirigeant au service du peuple

Malek BENNABI (qdlfm) dit dans son livre "Les grands thèmes" -La démocratie- pp 123-124 :

"Ainsi, dans le domaine politique comme dans le domaine social, les principes sur lesquels s'est fondée ce que l'on peut appeler la "démocratie en Islâm" sont passés effectivement dans les actes du pouvoir comme dans le comportement des individus, du moins durant toute la période de démocratisation dont on a indiqué plus haut les limites chronologiques dans l'histoire musulmane.

L'évaluation initiale de l'homme, qui est précisément le contenu essentiel de l'esprit démocratique apporté par l'Islâm, imposait ce passage. Quand le Calife 'Umar eut publié l'ordonnance relative au sevrage, comme on vient de le noter, il s'est replié sur lui-même un instant pour faire son examen de conscience.

Et de cet instant de méditation a jailli ce cri sublime, que la gesta islamique a noté : "Malheur à toi, ô 'Umar ! Combien d'enfants musulmans as-tu laissé périr ?"

Pour saisir le vrai contenu de cet épisode, son déroulement devrait être situé non pas dans le temps où s'élabore matériellement l'acte du pouvoir mais dans la conscience d'un homme qui porte déjà, informulé, le cri de 'Umar, avant qu'il ne l'ait traduit en un acte du pouvoir qui imprime dans l'ordre temporel, sous forme d'ordonnance, la conséquence visible d'un ordre moral intérieur. Il s'agit en fait du déroulement du sentiment envers soi et envers les autres, dont le germe est déposé dans la conscience musulmane sous forme d'une évaluation de l'homme.

Le bébé encore allaité n'est pas, aux yeux de 'Umar, seulement le futur homme et futur "citoyen". Le grand Calife ne voit pas en ce bébé la simple présence de l'humanité et de la société mais la présence de sa valeur incommensurable, la valeur que Dieu lui a donnée dès sa naissance quand Il a honoré l'homme."

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl) [#6414] rapporte d'après Sahl Ibn Sad (qdssl) :

"« Nous étions avec le Messager de Dieu (qpsl) pendant qu'il creusait ; nous, nous transportions la terre. « Ô Dieu ! S'écria-t-il en nous voyant, il n'y a de [vraie] vie que celle de l'Au-Delà, accorde [Ton] pardon aux Emmigrés mecquois ["Muhâdjirin"] et aux Résidents médinois ["Ansâr"] ! » »"

L'administration de la « chose publique collective » chez le dirigeant croyant musulman n'est pas une mince affaire, c'est une vraie et prenante responsabilité [« `amana »] dont il devra rendre compte individuellement au Jour du Jugement. Aussi les exemples ne manquent pas de cette volonté des premiers chefs de l'Etat musulman à se mettre corps et âme au service de la Communauté.

Tradition prophétique ["Hadîth"], Muslim (qdssl) et Nawawî (qdssl) [#170] rapportent d'après Djâbir (qdssl) que : "Lorsque le Prophète (qpsl) faisait un prêche, ses yeux devenaient rouges, sa voix s'élevait et sa colère atteignait son paroxysme, comme un éclaireur avertissant son armée de la présence d'un ennemi qui la guette nuit et jour. Il nous disait :

"« Entre ma venue et l'avènement de l'Heure (du Jugement Dernier), il y a la distance suivante - et il montra la distance qui sépare son index de son médium, il disait aussi- Cela dit, la meilleure des paroles est celle du Livre de Dieu, la meilleure des guidances est celle de Mohammed (qpsl) ; les pires des pratiques religieuses sont les innovations et toute innovation est un égarement. -il disait ensuite- Je suis plus à même de me préoccuper du sort de chaque Croyant qu'il ne le fait lui-même. Ainsi, celui qui meurt et laisse des biens, ceux-ci iront à sa famille, et celui qui laisse des dettes ou des orphelins, c'est moi qui m'en occuperai. »"

Cet état d'esprit, cette Foi profonde, se sont mués en des gestes politiques très chargés en investissement personnel puis par le développement d'un sentiment extraordinaire de reconnaissance dans le cœur de tout le peuple. L'Islâm n'est pas venu pour imposer une Loi aux hommes, il est venu avant tout pour faire renaître dans leur cœur la valorisation de certaines qualités humaines qui, si elles se trouvent réunies dans l'homme politique, en font une lumière pour tout un peuple.

Dire de Compagnon [« Hadîth Mawqûf »], Tirmidhî, Ahmad Ibn Hanbal, ad-Dâramî et al-Hâkim (qdsseux) [authentifié par Albânî -qdlfm- dans "Fiqh as-Sîra" de Mohammed al-Ghazâlî -qdlfm- p 147] rapporte que Anas Ibn Mâlik (qdssl) a dit :

"« Le jour où le Prophète (qpsl) entra à Médine, tout s'y illumina. Le jour où il mourut, tout s'y obscurcit. À peine avions-nous achevé son enterrement que nous méconnaissions nos cœurs. »"

Cette lumière était, nous l'avons vu plus haut, l'émancipation de la tyrannie, de l'injustice humaine, des passions, l'élévation de la piété, du savoir et de l'humilité, le rêve d'un Au-delà paradisiaque, la réforme individuelle vers le bien, l'action de bienfaisance, l'adoption de la vérité comme mode de vie mais en fait cette lumière était encore bien plus que cela... c'était rien d'autre que l'amour d'un homme pour son peuple et d'un peuple pour son chef.

Tradition prophétique ["Hadîth"], Muslim (qdssl) et Nawawî (qdssl) [#661] rapportent qu'A'wf Ibn Mâlik (qdssl) a dit : « J'ai entendu le Messager de Dieu (qpsl) dire :

"« Les meilleurs de vos gouverneurs sont ceux que vous aimez et qui vous aiment, pour lesquels vous priez et qui prient pour vous. Et les pires, sont ceux que vous détestez et qui vous détestent, et que vous maudissez et qui vous maudissent. » Nous dîmes : « Ô Messager de Dieu ! » Sommes-nous en droit de nous révolter contre eux ? » Il dit : « Non, tant qu'ils font la Prière avec vous ! »"

II.3. Un dirigeant sincère et honnête qui inspire la confiance par des preuves

II.3.a. Les exemples de comportement à suivre

Abraham (qpsl) demanda des preuves à Dieu (qsE) pour le rassurer et atteindre un niveau supérieur de confiance en Dieu (qsE) et les fidèles ne devraient pas ne serait-ce qu'imaginer exiger de preuves d'honnêteté auprès de leurs Imâms ?

Coran - Sourate 2, verset 260

"Rappelle-toi quand Abraham dit : « Seigneur ! Montre-moi comment Tu ressuscites les morts. » – « Aurais-tu encore quelque doute à ce sujet? », lui répondit Dieu. « Non, Seigneur, reprit Abraham, c'est seulement pour apaiser mon cœur. » – « Prends donc, lui dit le Seigneur, quatre oiseaux ; découpe-les et répartis-en les morceaux sur des collines différentes ; puis rappelle-les, ils accourront vers toi. Souviens-toi que Dieu est Puissant et Sage. »"

D'ailleurs le Prophète (qpsl) a suivi cet exemple et ne ratait aucune occasion pour rassurer ses compagnons quand le moindre doute sur sa bonne foi était visible, notamment quand le visage de la femme qu'il accompagnait n'était pas visible, il rassura sur l'identité de cette dernière : elle était bien son épouse.

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl) [#3281 dans le livre sur le « Début de la création / De la description d'Iblis et de ses armées »] et Muslim (qdssl) [#2507 dans le livre des « Salutations »] rapportent d'après `Alî Ibn Hussayn (qdssl) que Safiyya bint Huyayy (qdsse) a dit :

"Je rendis visite une nuit à l'Envoyé de Dieu (qpsl), pendant qu'il était en retraite spirituelle dans la mosquée. Après m'être entretenue avec lui, je me levai pour rentrer chez moi ; le Prophète se leva également pour m'y reconduire (l'appartement de Safiyya faisait partie de la maison de 'Usâma Ibn Zayd). Deux hommes des 'Ansâr vinrent à passer, et, apercevant le Prophète (qpsl), ils pressèrent le pas. L'Envoyé de Dieu (qpsl) leur dit alors : « Doucement! C'est mon épouse Safiyya bint Huyayy ! » - « Ô Envoyé de Dieu ! s'écrièrent-ils, à Dieu ne plaise (que nous ayons aucune mauvaise pensée) ! » - « Certes, dit le Prophète, le diable circule chez l'homme tel que le sang (dans les vaisseaux) ; et j'ai craint qu'il n'ait jeté dans vos cœurs quelques mauvaises pensées (ou : quelque chose). »"

Et ce comportement de sincérité et d'honnêteté, qui est la marque des Prophètes (qpsseux) et de leurs héritiers les Savants, est à même de retourner les cœurs de par la confiance qu'il inspire. Voyons un peu un témoignage édifiant du parcours d'un Cheminant vers Dieu (qsE) parmi les Compagnons du Prophète (qpsl) :

Tradition prophétique bonne ["Hadith Hassan"] relaté par Ahmad Ibn Hanbal (qdssl) [#5/441] :

"Je saisis une occurrence pour transmettre ce message aux nazaréens : "Quand une caravane en destination pour Ach-Châm (i.e. Syrie) passait par vous, veuillez m'en tenir au courant". Peu de temps après, l'occasion devint propice. Je pus alors me délivrer de mes chaînes et je sortis en leur compagnie après m'être déguisé. Une fois arrivant à Ach-Châm, je demandai : "Qui est l'homme le plus calé dans cette religion ?". – "L'archevêque placé à la tête de l'église", dirent-ils. J'allai le trouver et lui dis : "Je désire embrasser le christianisme et je voudrais bien rester auprès de vous à votre service pour que vous m'instruisiez dans la religion et que je fasse les prières, étant guidé par vous". Il consentit à ma proposition et je me suis mis alors à son service.

Cependant, je ne tardai pas à constater qu'il était un mauvais homme. Il exhortait ses adeptes à la charité en leur faisant valoir sa rétribution immense. Et dès qu'ils lui faisaient l'aumône pour qu'il la dépense dans la voie de Dieu, il s'en accaparait sans rien donner ni aux pauvres ni aux indigents, jusqu'à ce qu'il eût amassé de l'or à emplir sept jarres. Par conséquent, je l'exécrais de tout mon cœur. Peu de

temps après, il meurt et quand les nazaréens s'étaient réunis pour procéder à son enterrement, je leur dis : "Cet homme était méchant. Il vous ordonnait vivement de faire l'aumône et vous incitait incessamment à la charité et quand vous la lui faisiez, il la thésaurisait sans rien donner aux pauvres". – "Comment vous le savez ?!", dirent-ils. – "Je vais vous montrer le lieu où il a enfoui son trésor", dit-je. – "Oui, montre-le-nous", répliquèrent-ils.

Je leur désignai son emplacement d'où ils purent extraire sept jarres emplies d'or et d'argent. Les ayant vu, ils dirent : "Par Dieu ! Nous ne l'enterrerons pas". Ils le crucifièrent et se mirent à lapider son cadavre. Puis, ils désignèrent à son poste un autre homme auquel je m'attachais. Je n'ai jamais vu un homme plus ascète que lui, renonçant aux choses de ce monde et ne désirant que celles de l'au-delà. Il s'adonnait avec zèle aux dévotions jour et nuit. Je lui vouais donc un profond amour et je demeurais à ses côtés pendant une longue période. Dans son lit de mort, je lui dis : "O untel ! A qui me recommandez-vous ? Veuillez me conseiller. A qui devrais-je m'attacher après ton décès ?". – "O mon fils ! Je ne savais personne qui était de même discipline qu'un homme vivant à Mossoul qui s'appelait untel et qui n'avait jamais interpolé. Allez donc le rejoindre".

[...]

Je m'acheminai donc vers celui-ci et je lui racontai mon histoire. – "Restez donc chez moi", dit-il. Je me séjournai chez lui et je vis qu'il était homme de bien tels ses défunts compagnons. Chez lui, je pus faire fortune et j'eus quelques vaches et du butin. Le moine conseillant à Salmân de suivre le Prophète : Un certain laps de temps s'écoula et vint le moment de sa mort, je lui dis alors : "Vous savez toute mon histoire, à qui vous me recommandez donc et qu'est-ce que vous me commandez de faire ?". – "O Mon fils ! Je ne connais absolument personne sur cette terre qui se trouvait encore à cheval sur notre discipline. Mais c'est bien le temps de l'avènement d'un Prophète qui va apparaître au territoire arabe. Il professera la religion d'Abraham et s'expatria en émigration vers un terrain peuplé de palmiers, situé entre deux terres arides. Il sera reconnu à des signes incontestables : il mange du cadeau qu'on lui offre, ne touche jamais à ce qui est destiné à l'aumône et entre ses épaules, il y a le cachet de la prophétie. Tâchez-vous donc de partir pour ce pays". Puis, il rendit le dernier soupir. Quant à moi, je demeurais pendant quelques temps à Amûriyya.

[...]

Quand le Prophète - que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui - pénétra dans Yathrîb, je me trouvais en haut de l'un des palmiers de mon maître, en train d'y effectuer quelque besogne. Alors que mon maître était assis au pied duquel, l'un de ses cousins, vint lui dire : "Que Dieu fasse périr les Banû Qîla ! Ils sont à Qubâ', entourant un homme qui vient d'arriver aujourd'hui de La Mecque et qui prétend être un prophète". Aussitôt que ses paroles parvinrent à mes oreilles, je me sentis fiévreux et je fus tellement agité au point de craindre de perdre mon équilibre et de tomber sur mon maître. Je descendis donc du palmier, en disant à l'homme : "Qu'est-ce que vous êtes en train de dire. Veuillez me répéter cette nouvelle". Mon maître, pris d'un accès de colère, me donna un coup de poing en hurlant : "Pourquoi t'immisces-tu dans ce qui ne te regarde pas ? Vas y occupe-toi de ton boulot".

Sur le soir, je pris quelques dattes de ce que j'avais cueillies et je me dirigeai vers le lieu où l'on donnait l'hospitalité au Prophète - que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui - . Je lui dis : "J'ai entendu dire que vous étiez un homme pieux et que vous aviez des compagnons étrangers et besogneux. Voilà quelque chose que je réservais pour en faire l'aumône. Je vois donc que vous le méritez". Après que je les leur donnai, il dit à ses Compagnons : "Mangez !". Tandis qu'il s'abstint à y goûter. Je me dis : "Voici l'un des signes (de la prophétie)".

Je partis, ensuite, et me mis à ramasser quelques dattes. Quand le Prophète - que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui - quitta Qubâ' et alla s'installer à Médine, je vins lui dire : "J'ai remarqué que vous ne goûtez pas à l'aumône, et vous voici un cadeau que je vous offre avec tout mon respect". Il en mangea et invita ses Compagnons de le partager avec lui. Je me dis : "Voici le second (des signes de la prophétie)". Je vins, un jour, trouver le Prophète - que la paix et les bénédictions de Dieu

soient sur lui - pendant qu'il fut à Baqîc Al-Gharqad en train d'enterrer l'un de ses Compagnons. Je le vis assis, étant vêtu d'une pèlerine. Je le saluai, puis je retournai pour regarder son dos, en essayant de voir le cachet déjà décrit par mon compagnon de ^cAmûriyya."

Ainsi on voit que ce cheminant vers Dieu (qsE) a testé la sincérité et l'honnêteté du Prophète (qpss) à travers sa gestion d'un simple don. Il put constater visuellement la mise en application des principes de la Foi islamique et cette observation fut pour lui le principal élément déclencheur de l'adoption de l'Islâm comme mode vie et ce jusqu'à sa mort. Il a été déçu par ses expériences passées auprès de prêtres chrétiens qui vivaient par leur religion et a été conquis par le Prophète (qpss) qui vivait entièrement pour la Religion de Vérité, et qui n'avait jamais rien à cacher.

II.3.b. Réflexions et mise en pratique

Malgré tout cela, on trouve encore de nos jours de trop nombreux musulmans qui tentent de justifier par mille et unes astuces et arguments « religieux » leur propre gestion opaque d'une mosquée ou d'une association. Or ces deux structures, au contraire des entreprises privées devenues financièrement auto-suffisantes grâce au commerce licite, vivent des dons faits par les Croyants. Ce financement nécessite donc logiquement une transparence totale et visible par tous si leurs dirigeants souhaitent faire fructifier leur investissement en temps dans les cœurs des cheminants vers Dieu (qsE). Sinon le moindre doute peut semer le trouble dans les cœurs et les faire fuir de l'Islâm au lieu de les rassurer et les apaiser. Ce comportement, qui seul peut amener la confiance, fut considéré par le Prophète (qpss) comme une priorité à toute première parole et non pas un simple acte surrogatoire. La confiance peut être longue à gagner, comme ce fut le cas pour le Prophète (qpss) auprès de Hind (qdds) qui combattit l'Islâm pour son propre statut social puis pour venger ses parents morts sous les coups des musulmans, mais elle peut être brisée très rapidement comme lorsque Salmân al-Fârisî (qdss) découvrit que le Prêtre thésaurisait les dons, il l'abandonna avec la religion à laquelle il appelait s'il n'avait pas eu un successeur sincère et une Communauté qui a punit le coupable.

Les arguments souvent utilisés pour remettre à plus tard cette transparence ne doivent ni intimider ni tromper. On justifie souvent la non transparence par le fait que la Communauté de telle association ou de telle mosquée n'est pas prête à la gérer sereinement. L'argument est aussi utilisé par les Rois qui s'autorisent ainsi toutes les injustices dans l'ombre sans que jamais un œil extérieur n'ait le droit de regard. C'est l'argument du parent à l'enfant mais pas du Président d'une association à ses adhérents.

Coran - Sourate 3, verset 110

"Vous êtes la meilleure Communauté qui ait jamais été donnée comme exemple aux hommes. En effet, vous recommandez le Bien, vous interdisez le Mal et vous croyez en Dieu. Si les gens des Écritures voulaient croire, cela ne tournerait qu'à leur avantage. Mais il y a parmi eux si peu de Croyants, alors que la plupart d'entre eux sont des pervers."

Mais comment espérer interdire un mal qui est caché au plus grand nombre ?

La réalité sociale de la Communauté musulmane est que la base a laissé l'élite gérer les mosquées et les associations comme de réelles entreprises. La gestion étant une activité à plein temps, la base étant préoccupée par les besoins quotidiens d'une vie matérielle qui les submerge, elle ferme les yeux, bien heureuse que d'autres se chargent de leur éducation spirituelle du soir et du week-end.

Cela étant dit, critiquer la non transparence d'une institution musulmane ne veut en aucun cas dire que l'on considère son équipe dirigeante comme indigne de confiance ou encore ne méritant pas un salaire pour son investissement personnel. Il faut que les musulmans acceptent, tout en contrôlant la gestion de loin, que les dons qu'ils font pour Dieu (qsE) soient utilisés à rémunérer ceux qui rendent un service à la Communauté musulmane, qu'ils soient gestionnaires d'une association, Imâms, Professeurs ou

Savants. Car la recherche de l'excellence dans l'administration des affaires publiques musulmanes nécessite un cœur apaisé des contraintes matérielles et un investissement à temps plein, ce qui n'est pas toujours compatible avec une activité professionnelle supplémentaire. Ces Serviteurs de Dieu (qsE) seraient donc-t-ils condamnés à vivre des minimas sociaux ? À gérer leur temps au service de l'Islâm durant leurs temps libres au détriment de leur propre vie familiale ? Beaucoup survivent, en toute honnêteté, en récupérant le maigre fruit de leur labeur spirituel et physique à travers les dons. Cette misère n'est pas digne des Serviteurs de Dieu (qsE) qui s'investissent le plus. Et rester sur cet état de fait peut être désastreux pour l'image donnée aux cheminants vers Dieu (qsE) car parfois une minorité « vole » tous les dons d'une mosquée. Il est donc du devoir de la Communauté musulmane que d'exiger la mise en place de mécanismes de contrôle et de transparence dans la gestion de l'Impôt Social Purificateur [« Zakât »] et des Aumônes [« Sadaqat »] par les mosquées et associations. Ces deux sources financières sont importantes pour la propagation de l'Islâm et tout simplement pour le bon fonctionnement de la Communauté musulmane qui a des besoins quotidiens (gestion des mosquées, financement des Imâms qui officient Prières, cours de Sciences islamiques, mariages et enterrements notamment, redistribution des dons aux nécessiteux, investissements dans des institutions islamiques telles que les écoles et les universités, etc..).

Le Prophète (qpsl) est même allé au-delà de la transparence car il ne gardait même pas ce qui était son droit (le cinquième du butin) et le distribuait au su et au vu de tout le monde afin de gagner leur cœur à l'Islâm. Il quitta d'ailleurs ce monde dans un état de pauvreté extrême, preuve de son détachement pour les richesses de ce Bas-Monde. Mais il était le Sceau de la Prophétie, porteur du dernier Message divin pour toute l'humanité. Il avait aussi une source de revenus unique : le cinquième du butin. On n'en attend pas autant pour ses successeurs que furent les Califes bien guidés mais aussi les Savants (héritiers des prophètes) : les premiers acceptaient de mettre tout leur temps au service de la Communauté musulmane en échange des moyens de subvenir aux divers besoins de leurs familles (salaire). Nous verrons leurs réactions admirables dans le prochain chapitre.

Malek BENNABI (qdlfm) dit dans son livre "Le problème des idées dans le monde musulman" –XVIII : Némésis des idées trahies- pp 164-165 :

"Le jour où Omar éclata de rire après avoir apaisé la faim qui le tenaillait en dévorant son idole de sucre, c'était déjà le signe que l'univers culturel de la *Djahilia* était en péril. Ses archétypes devaient en effet disparaître bientôt avec les idoles de la Kaaba, à la prise de la Mecque en l'an 6, pour faire place à un nouvel univers culturel et à une nouvelle société. L'infidélité à l'Archétype peut avoir une autre signification et des conséquences plus graves pour la société.

Les conséquences de cette infidélité, soit par rapport à notre propre univers culturel originel ou par rapport à l'univers culturel d'une autre société dont on trahit les idées dans l'emprunt, peuvent être plus graves. La société musulmane est précisément, en ce moment, en face de ce problème sous son double aspect. Elle subit la Némésis des archétypes de son propre univers culturel, et la vengeance terrible des idées qu'elle emprunte à l'Europe, sans observer à leur égard les conditions qui préservent leur valeur sociale. Il s'ensuit une dévalorisation des idées héritées et des idées acquises qui porte le plus grave préjudice au développement moral et matériel du monde musulman.

Ce sont les conséquences sociales de cette dévalorisation que nous constatons quotidiennement sous forme d'inefficacité, de déficiences diverses dans nos activités sociales."

Les musulmans de France ne trahiraient-ils pas la valeur islamique de sincérité et d'honnêteté qui inspire la confiance par des preuves et la valeur française de démocratie associative ? Où espère-t-on aller avec ces 2 idées trahies ?

Malek BENNABI (qdlfm) dit dans son livre "Le problème des idées dans le monde musulman" –XIII : idées et processus révolutionnaire- p 136 :

"Nous avons déjà, chemin faisant, désigné les deux sortes d'erreurs qui peuvent affecter nos processus révolutionnaires : l'erreur inhérente et l'erreur induite. Mais leur cause est commune. Elle réside dans notre psychologie : notre esprit est soumis au despotisme de la chose et de la personne. Cette cause cessera lorsque la souveraineté es idées sera restaurée dans notre univers culturel. Alors, les jugements d'une manière générale, et dans le domaine politique d'une façon particulière, prendront ou reprendront le caractère systématique et généralisateur qui permet de fondre d'un coup une multitude de détails dans une unité, de les couler dans une synthèse."

Tant que la plus petite critique sur la mise en application des valeurs islamiques dans une association ou une mosquée restera perçue comme une remise en question de son dirigeant (Imâm ou Président) et rejetée pour cette raison sous le prétexte de potentielle source de trouble (perçue en fait comme une violence faite à la tranquillité ambiante du « je m'occupe de tout mais laissez-moi faire à ma façon »), alors l'Islâm restera ankylosé, comme en sommeil et en décalage avec la réalité sociale de son environnement immédiat.

Le jour où l'on pourra débattre, discuter, argumenter puis décider de la façon la plus efficace d'appliquer concrètement les valeurs islamiques dans notre contexte, l'Islâm aura retrouvé son dynamisme et sa vigueur et l'on pourra espérer un renouveau.

II.4. Un dirigeant qui demande conseil

Coran - Sourate 3, verset 159

"C'est par un effet de la grâce de Dieu que tu es si conciliant envers les hommes, car si tu te montrais brutal ou inhumain envers eux, ils se seraient tous détachés de toi. Sois donc bienveillant à leur égard ! Implore le pardon de Dieu en leur faveur ! Consulte-les quand il s'agit de prendre une décision ! Mais, une fois la décision prise, place ta confiance en Dieu, car Dieu aime ceux qui mettent en Lui leur confiance !"

La consultation, la demande de conseil sont les fondements de la politique islamique dont le Prophète (qpsl) nous a donné des exemples très concrets dans l'exercice de son pouvoir à la tête de la première décennie du tout jeune Etat islamique.

Cheikh Mohammed al-Ghazâlî (qdlfm) dit dans son livre "Fiqh as-Sîra" Les fondements de la nouvelle Communauté pp 161 et 162 :

"Lors de la concertation, le Prophète (qpsl) écoutait les points de vue. Abû Bakr parla et approuva ; `Umar Ibn al-Khattâb fit de même ; ensuite al-Miqdâd Ibn `Amr dit : « Accomplis ce que Dieu t'a montré ; nous sommes avec toi. Par Dieu nous ne te dirons jamais ce que les fils d'Israël ont dit à Moïse : « Va avec Ton Seigneur et combattez ; nous resterons là. » Mais « Va avec Ton Seigneur et combattez, nous sommes des combattants dans votre rang. Par Celui qui t'a envoyé avec la vérité, si tu nous conduisais jusqu'à Burk al-ghumâd, nous combattrions à tes côtés jusqu'à ce que tu arrives. »

Le Prophète (qpsl) lui dit des paroles obligeantes et pria pour lui. Ensuite il dit : « Donnez-moi votre avis ô gens ! » Il entendait par les Ansârs, parce qu'ils étaient les plus nombreux. Par ailleurs, quand ils s'étaient engagés auprès de lui à al-`Aqaba, ils avaient dit : « Messenger de Dieu ! Nous déclinons toute responsabilité sur ta défense tant que tu n'es pas arrivé chez nous. Mais une fois chez nous, tu es sous notre sécurité. Nous te protégeons contre ce dont nous protégeons nos enfants et nos femmes. » Le Messenger (qpsl) craignait donc que les Ansârs ne limitent à Médine seulement leur engagement à le protéger.

Sa`d Ibn Mu`âd compris l'allusion et dit : « Par Dieu, c'est comme si tu nous visais Messenger de Dieu ! » Le Prophète (qpsl) dit : « oui ». Alors Sa`d dit : « Nous t'avons cru et approuvé ; nous avons témoigné que ce que tu as apporté est la vérité ; nous t'avons donné notre engagement à t'écouter et t'obéir ; accomplis ô Messenger de Dieu ce que tu envisages, nous sommes avec toi. Par Celui qui t'a envoyé avec

la vérité, si tu nous engages dans une mer pour la traverser, nous la traverserons avec toi sans la moindre débandade. Nous ne répugnons pas que tu affrontes par nous ton ennemi demain. Nous endurerons le combat et nous sommes tenaces lors de la confrontation. Peut-être Dieu te fera-t-Il voir en nous ce qui te rassurera. Va donc selon la bénédiction de Dieu. »"

Il est surprenant de voir un Prophète (qpsl), élu de Dieu (qsE), accepté comme guide spirituel et chef temporel par des Croyants et citoyens qui lui ont prêté allégeance lors du second pacte d'Aqaba, revenir consulter ses soldats avant de décider de la suite à donner à une campagne militaire. On voit ici nettement un souci de s'assurer à nouveau de l'engagement de ses troupes fidèles car une des conditions du pacte ne lui semblait pas remplie.

Ainsi le dirigeant musulman doit-il consulter sa base dès lors qu'une décision importante (dans les relations internationales ou quand elle risque de mettre en danger la vie des concitoyens) doit être prise et non pas imposer son choix unilatéralement avec le seul argument de l'autorité. Les engagements pris antérieurement ne doivent pas être extrapolés ni modifiés sans une nouvelle consultation de toutes les personnes concernées.

Le contraste avec les décisions des monarques musulmans montre une réelle dérive dans l'application de l'Islâm politique.

De même l'occident « démocrate » n'hésite pas à servir l'argument de l'élection du dirigeant pour légitimer toutes ses décisions unilatérales et à y rajouter l'argument de la sanction par le peuple lors des prochaines élections si ces décisions ne lui ont pas plus. Mais on vote pour une personne et non pas contre une de ses décisions ce qui éloigne le contrôle du peuple d'autant plus que la décision a de toute façon déjà été appliquée lors du vote sanction. Le sentiment d'impunité du dirigeant est donc très important. Une élection présidentielle revient à une confiscation du pouvoir au peuple pendant une mandature puis on lui redonne l'illusion qu'il est la seule source de la politique nationale lors de l'élection suivante. L'exemple du référendum sur le traité européen, refusé par le peuple français puis l'acceptation par le Gouvernement d'une version modifiée sans nouvelle consultation du peuple en est aussi une illustration.

Cheikh Mohammed al-Ghazâlî (qdlfm) dit dans son livre "Fiqh as-Sîra" Les fondements de la nouvelle Communauté pp 181 et 182 :

"Au début du mois de Chawwâl de la troisième année de l'Hégire, l'armée arriva près de Médine et campa à côté d'une montagne, Uhûd. Elle laissa paître les montures dans les champs cultivés de Médine !

Les musulmans se réunirent avec le Prophète (qpsl) pour concertation. Il y avait deux alternatives : aller à la rencontre de l'ennemi ou bien l'amener à entrer à Médine et l'entraîner dans un combat de rues auquel les femmes participeraient aussi depuis les terrasses.

Le Prophète (qpsl) penchait pour la deuxième stratégie, et des gens réfléchis et sagaces l'approuvèrent. `Abdullah Ibn Ubayy dit : « Telle est la décision à prendre ! » ; mais des hommes qui n'avaient pas assisté à Badr étaient enthousiastes pour une bataille à l'extérieur ; ils dirent : « Nous n'avons pas participé à Badr ; nous implorions Dieu, et voilà qu'Il nous offre cette occasion ! » Apparemment, ces jeunes ambitionnaient le martyre. Il s'est avéré enfin que la majorité des musulmans préférerait aller à la rencontre de l'ennemi. Il n'en fallut pas plus pour que le Prophète (qpsl) endossât son armure et s'apprêtât au combat.

Ensuite, les gens s'en voulurent d'avoir contrarié le Prophète (qpsl) à céder à leur proposition et voulurent se rétracter. Mais le Prophète (qpsl) n'approuva pas cette hésitation perplexe et il dit : « Il ne convient pas à un Prophète d'enlever sa cuirasse après qu'il l'ait mise ; jusqu'à ce que Dieu décide de

son différend avec ses ennemis. » [Hadîth Sahîh rapporté par Ibn Hichâm, Ahmad et al-Hâkim] Puis il a [urait] ajouté : « Je vous avait fait ma proposition, mais vous avez tenu à sortir. Craignez donc Dieu et endurez l'ardeur du combat, observez ce que Dieu vous a recommandé et appliquez-le. » [Hadîth rapporté par Ibn Kathîr, rendu Daïf par Albânî]."

Le rêve d'un Prophète (qpsl) est une source de Révélation divine. Pourtant, malgré son rêve qui lui signifiait de rester à l'intérieur de Médine, le Prophète (qpsl) se ralliera sans hésiter à la décision de la majorité de ses concitoyens qui souhaitaient sortir de Médine pour combattre l'envahisseur.

Le dirigeant musulman ne peut pas imposer sa décision militaire à son peuple si cette dernière va à l'encontre de la volonté de la majorité car une des clés du succès militaire réside dans la motivation des troupes, laquelle se trouve diminuée fortement si on lui impose un choix non partagé.

Cheikh Mohammed al-Ghazâlî (qdlfm) dit dans son livre "Fiqh as-Sîra" Les fondements de la nouvelle Communauté p 212 :

"Les musulmans réalisèrent la portée du péril qui les menaçait et élaborèrent à la hâte un plan de bataille pour défendre leur religion et leur Etat. C'était une tactique originale, inouïe des Arabes qui ne connaissaient que la confrontation sur le champ de bataille. Les musulmans creusèrent un fossé entre Médine et la plaine, mettant ainsi de part et d'autre les assaillants et les défenseurs.

Les coalisés arrivèrent dans une armée si nombreuse que les musulmans ne pouvaient l'affronter : dix mille hommes issus de Quraych et des Kinâna, Tihâma, Ghatafâne et d'autres tribus du Nejd.

Les musulmans mirent leurs épouses et leurs enfants à l'abri dans les forteresses de Médine puis ils prirent position sur les limites de leur ville le dos contre la montagne Sal' et en faisant le guet aux limites du fossé qu'ils avaient creusé avec tant de peine. Ils étaient trois mille combattants environ.

Le Prophète (qpsl) avait réalisé que ses hommes ne pourraient rien contre cette armée très nombreuse ; aussi recourut-il à cette tactique. C'était Salmân al-Fârisî (le persan), dit-on, qui la lui avait indiquée. Le Prophète (qpsl) participa en personne aux travaux, creusant de sa propre main et transportant le sable sur le dos. Ceci stimula même les grands hommes qui n'avaient pas l'habitude de ce genre de labeur. C'était une image extraordinaire : des équipes d'hommes qui avaient abandonné leurs parures, creusant à la pioche et transportant les charges de sable."

Ainsi le Commandant de l'armée a consulté ses troupes sur la meilleure stratégie à adopter pour une armée de 3 000 hommes assiégée par 10 000. Ce ne sont ni les plans des généraux Emigrés ni des généraux Résidents qui furent retenus, car les peuples mecquois et médinois n'ont jamais eu l'expérience de plus grandes batailles que les razzias intertribales. Non ce fut un étranger à ces deux villes et même pas originaire de la péninsule arabique qui fut écouté : Salmân le Perse avait eu l'expérience de la tranchée défensive utilisée par l'Empire Perse dans son histoire militaire.

Tous creusèrent : faibles et forts, arabes et non arabes, jeunes et moins jeunes afin de mettre en pratique le plan de l'étranger non arabe et la cité fut sauvée en dépit de sa situation désespérée.

Aujourd'hui dans les mosquées de France, les conseils des français convertis sont peu entendus quand ils ne sont pas tout simplement ignorés : trop jeunes dans la Religion, pas de légitimité... mais Salmân ne s'était converti qu'à l'arrivée du Prophète (qpsl) à Médine (seulement 4 ans plus tôt) et les généraux Mecquois étaient musulmans depuis les débuts de la Révélation (17 ans pour `Alî, Abû Bakr et `Uthmân) et les généraux médinois étaient les véritables dignitaires reconnus de Médine. Mais l'intérêt de l'Islâm prévalut et le conseil du faible fut écouté car il était tout simplement efficace et expert.

Cheikh Mohammed al-Ghazâlî (qdlfm) dit dans son livre "Fiqh as-Sîra" Une nouvelle phase p 243 :

"Néanmoins un intense sentiment de déception envahit les musulmans : on leur avait dit qu'ils entreraient à la Mosquée Sacrée mais voilà qu'on les en repoussait. Mais le Prophète (qpsl) n'avait pas

précisé qu'ils y accompliraient leur rituel cette année-là ; aussi expliqua-t-il qu'ils y entreraient conformément à la promesse véridique ; mais plus tard. Les musulmans furent très affligés par ce triste dénouement ; ils avaient le regard hagard à force de confusion et de perplexité. Après que le Prophète (qpsl) a fini la rédaction de la convention, il demanda aux musulmans de se raser les cheveux et d'immoler leurs offrandes en guise d'achèvement de leur `Umra [petit Pèlerinage]. Mais personne n'obéit ; alors que le Prophète (qpsl) avait répété trois fois son injonction. Consterné, le Prophète (qpsl) entra chez Umm Salama et lui raconta la situation. Elle lui proposa de ne rien demander à personne, d'immoler son offrande et de se faire raser par son barbier.

Le Prophète (qpsl) immola son offrande et se fit raser les cheveux sans parler à personne. Alors, les musulmans se ressaisirent de leur épouvante et sentirent la gravité de leur désobéissance. Tous se précipitèrent pour immoler leurs offrandes et se faire raser les uns les autres dans une frénésie telle qu'ils faillirent se blesser."

La naissance de l'Islâm est passée par des étapes cruciales durant lesquelles le Prophète (qpsl) devait enseigner aux Croyants des valeurs comportementales essentielles. Parmi ces dernières il y a le fait que Dieu (qsE) n'impose pas à une âme ce qu'elle ne peut pas supporter et que le Croyant qui a la volonté d'accomplir une bonne action mais qui en est empêché est tout de même récompensé comme s'il l'avait réellement accomplie selon son intention initiale. Un jour le Prophète (qpsl) reçut l'ordre divin (par rêve) d'accomplir pour la première fois le Pèlerinage à La Mecque malgré un état de guerre et 3 grandes batailles déjà menées entre les Croyants de Médine et les polythéistes de La Mecque. Le cœur croyant que Dieu (qsE) a guidé vers l'Islâm est naturellement remplie d'un grand remord sur son passé loin de la satisfaction divine. Ce remord pousse l'âme repentie à accomplir avec zèle ses obligations. Aussi quand les Croyants, pèlerins non armés, furent empêchés d'atteindre La Mecque pour accomplir le rite du Pèlerinage, ils crurent que Dieu (qsE) ne pourrait pas l'accepter et ils refusèrent d'obéir au Prophète (qpsl) qui indiquait qu'il fallait finir tous les rites qui étaient possibles. Le moment était tellement grave (désobéissance) et crucial (enseignement d'une valeur essentielle) que le Prophète (qpsl) fut gagné par un profond sentiment d'échec. On comprend que, dans une société extrêmement machiste, le conseil d'une femme n'était ni écoutée ni sollicitée. Mais le Prophète (qpsl) avait déjà enclenché une véritable révolution dans les mentalités des Croyants en ce qui concerne ce que l'on appelle aujourd'hui communément l'égalité hommes/femmes. Aussi Umm Salama (qdsse) fit le conseil judicieux au Prophète (qpsl) de montrer l'exemple en accomplissant lui-même la désacralisation du Pèlerinage, le sortant, ainsi que sa Communauté, de cette situation extrêmement délicate. Ainsi en matière de conseil, le Croyant n'a aucun préjugé et n'en refuse aucun, d'où qu'il vienne, pour peu qu'il soit judicieux, efficace et permette d'atteindre le but même s'il ne vient pas d'un expert.

II.5. Un dirigeant qui nomme avec soin pour transmettre un Message

II.5.a. La requête de responsabilité refusée : l'exercice du pouvoir est une lourde responsabilité qui ne doit pas être désirée

Tradition prophétique [« Hadîth »], Bukhârî (qdssl) [#6622] rapporte qu'Abd Ar-Rahmân Ibn Samura (qdssl) a dit : « Le Prophète (qpsl) m'a dit :

"« Ô Abd Ar-Rahmân Ibn Samura, ne demande pas le pouvoir, car si on te le donne après l'avoir cherché, tu le subiras, mais si on te le donne sans que tu l'aie cherché, tu seras aidé ; et si tu t'engages par un serment et que tu vois ce qui est mieux, expie ton serment et fais ce qui est mieux. » »"

Tradition prophétique [« Hadîth »], Nawawî (qdssl) [#680] rapporte qu'Abû Musa el-Achâri (qdssl) a dit : "« Je suis entré chez le Prophète (qpsl) avec deux de mes cousins. L'un d'eux a dit : « Ô Messenger de Dieu ! Accorde-moi le pouvoir de quelque (province) que Dieu -exalté et glorifié-

t'a confiée ! » L'autre dit la même chose. Le Prophète (qpsl) dit alors : « Par Dieu ! Nous ne donnons pas le commandement à celui qui le revendique, ou à celui qui le convoite. » »"

L'autorité en Islâm est soit d'élection divine (cas des prophètes-rois d'Israël et du Prophète Mohammed) soit d'élection par les Croyants (cas du Prophète Mohammed et des califes).

Il est clair que la prophétie ne s'acquiert pas volontairement mais qu'il s'agit d'une élection divine dont le choix ne sied qu'à Dieu. D'ailleurs nombreux sont les prophètes qui tentèrent de lutter contre cette décision.

Maintenant si l'on regarde de près l'élection des califes bien guidés, on remarquera ce trait commun avec les prophètes : ils n'étaient ni candidat ni heureux d'assumer cette mission.

Ce trait de caractère forge l'excellence du dirigeant musulman contrairement aux hommes politiques des démocraties occidentales qui eux, au contraire, gravissent bien souvent un véritable parcours du combattant dans leurs partis politiques pour accéder à l'autorité suprême qui est alors vécue avant tout comme une réussite personnelle désirée, acquise dans l'effort et non comme une responsabilité subie et à assumer.

II.5.b. Bilâl Ibn Rabâh : un Islâm universel et pas seulement arabe

Messaoud ABOU OUSSAMA dans « les Compagnons du Prophète, les premiers hommes de l'Islam » pp 155 et 157 « Bilâl Ibn Rabbâh » :

"Umar Ibn al-Khattâb, parlant de Bilâl : « Abû Bakr est notre maître et il a affranchi notre maître »

[...]

C'est ainsi que Bilâl entra dans l'Islam et rejoignit le cortège béni des premiers croyants. Le Messenger de Dieu (qpsl) l'accueillit à bras ouverts et lui réserva une place de choix dans la communauté de l'Islam. En effet, dès l'installation des musulmans, la formule d'appel à la Prière préoccupa le Messenger de Dieu et ses compagnons qui voulaient se démarquer des formules juive et chrétienne. Après avoir discuté entre eux, les compagnons optèrent pour la voix humaine qui répercutera à l'horizon l'appel à la prière et à l'unicité de Dieu. Mais qui allait s'acquitter de cette noble tâche ? C'est alors que le Messenger de Dieu pensa à Bilâl qui avait la voix toute indiquée pour tenir ce rôle. Il l'appela et lui confia la tâche d'appeler cinq fois par jour à la prière et au salut. Depuis ce jour-là les compagnons prirent l'habitude d'entendre à chaque moment des prières quotidiennes la voix envoûtante de notre compagnon célébrant la grandeur de Dieu et proclamant son unicité."

Loin des beaux discours sur l'universalité islamique non suivis de faits, le Prophète (qpsl) prit une décision fracassante, tel un cri d'émancipation et d'égalité qui résonne encore à nos oreilles plusieurs siècles plus tard. Dans la fière Arabie des tribus et des clans où la poésie était un art de premier rang et l'esclavagisme une institution sociale commune, nommer un non poète pour être le premier Appeleur à la Prière [Muezzin] était déjà une révolution, qu'il fut noir et non arabe (au sens ethnique et non linguistique) rajouta de la profondeur au message de sa nomination, mais qu'il fut en plus un ancien esclave affranchi fit trembler les murs des castes sociales dans le monde entier jusqu'à les faire s'effondrer une à une petit à petit. Une grande démocratie a depuis peu élu un Président noir et le monde s'est unanimement félicité de ce progrès.

Aujourd'hui la place des non arabes convertis dans les mosquées et associations musulmanes est toujours de second plan (sauf rares exceptions) même si leur Foi et leur engagement sont très profonds.

II.5.c. `Abd Allah Ibn Umm Makhtum : donner la priorité du Croyant sincère sur le noble encore indécis

Messaoud ABOU OUSSAMA dans « les Compagnons du Prophète, les premiers hommes de l'Islam » pp 300 et 301 « Ibn Um Maktûm » :

"La révélation de ces versets [80 :1-16] secoua le Messenger de Dieu. Il sut alors que la valeur d'un homme, aux yeux de Dieu, ne se mesurait pas en termes de richesse ni de noblesse, mais aux prédispositions de l'être humain à répondre aux Appels de la Vérité. À partir de ce jour-là, le Messenger de Dieu (qpsl), témoignera une grande estime à ce pieux compagnon de la première heure. À chaque fois qu'il le verra, il se lèvera¹ pour lui et dira : « Bienvenue à celui pour lequel mon Seigneur m'a réprimandé ! »

Ibn Um Maktûm fut l'un des premiers compagnons à partir à Médine. Il accompagna Mus`ab Ibn `Umayr, envoyé par le Messenger de Dieu pour enseigner aux habitants de Médine les préceptes de l'Islâm. Ibn Um Maktûm l'aida dans sa tâche de l'apprentissage des versets du Coran aux gens. Dès son arrivée à Médine, le Messenger de Dieu chargea notre illustre compagnon, ainsi que Bilâl, d'appeler les musulmans à la Prière. Les deux compagnons étaient chargés de réveiller les habitants de Médine les nuits de Ramadân pour l'aube. Mieux encore, l'estime du Messenger de Dieu pour cet illustre compagnon était telle qu'il lui est arrivé, à plusieurs reprises, de le nommer gouverneur de Médine, lors de ses absences dans des expéditions. Ce fut le cas le jour de la conquête de La Mecque."

La valeur de ce vieil homme aveugle auprès de Dieu est encore plus grande quand l'on sait que -bien que dispensé de Djihâd à cause de son handicap- il mourut en martyr sur le champ de bataille, l'étendard de l'Islâm à la main.

Aussi, malgré son handicap évident, le Prophète (qpsl) a voulu par ses multiples nominations, montrer aux musulmans que la valeur humaine réside dans la piété, dans la volonté d'apprendre sa Religion et de la transmettre. Ainsi ceux qui entendaient son Appel à la Prière ou encore qui étaient gouvernés par lui, étaient obligés de faire abstraction des apparences de son handicap et de lui donner le respect dû à l'importance de sa Foi profonde, volontaire, continue et sincère. Quelle belle communauté que celle qui sait respecter ses membres pour leurs valeurs profondes et arrivent à ne pas tenir compte de leur apparente diminution par rapport à la norme.

II.5.d. Salâm, l'affranchi de Hudhayfa : l'Imâm doit être celui qui connaît le mieux le Coran même si ce dernier n'est pas le plus noble

Messaoud ABOU OUSSAMA dans « les Compagnons du Prophète, les premiers hommes de l'Islam » pp 204 « Salâm, l'affranchi d'Abû Hudayfa » :

"Après l'établissement des musulmans à Médine, Salâm fut chargé de mener la Prière à la mosquée de Qubâ. Il devint ainsi le premier imâm des musulmans après l'émigration. C'est un privilège qui prouve d'une façon incontestable le mérite qu'avait ce compagnon en matière de piété et de savoir.

« Un jour, rapporte `Âïcha, je me suis attardé plus que de coutume à la mosquée. En revenant à la maison, le Messenger de Dieu m'a dit : « Où étais-tu ? » J'ai répondu : « Nous étions en train d'écouter un de tes compagnons réciter le Coran à la mosquée. Ô Messenger de Dieu, je n'ai jamais entendu pareille lecture, ni pareille voix parmi tes compagnons. » Il se leva et nous partîmes ensemble à la mosquée. L'Envoyé de Dieu se mit à écouter puis se tourna vers moi et me dit : « C'est Salâm l'affranchi d'Abû Hudayfa ! Louange à Dieu qui a mis au sein de ma communauté un homme comme lui. » L'Envoyé de Dieu (qpsl) savait juger les hommes."

Tradition prophétique [« Hadîth »], Bukhârî (qdssl) [#692] rapporte que d'après Nâfi (qdssl), 'Abd Allâh Ibn 'Umar (qdssl) a dit que :

¹ Cette marque de respect est d'autant plus impressionnante que le Prophète (qpsl) a interdit à ses Compagnons de se lever pour le saluer quand il pénétrait dans une pièce où ils étaient assis (Hadîth #423 rapporté par Muslim).

"« Lorsque les premiers Muhâdjirin [Expatriés mecquois] arrivèrent avant le Messenger de Dieu (qpsl) à al-Usba – un endroit de Qubâ -, c'était Sâlim, l'affranchi d'Abû Hudhayfa, qui les présidait en Prière. Il savait plus de Coran qu'eux. »"

Cet ancien esclave affranchi était un des quatre Savants de référence du Coran de la communauté. Il dirigea la Prière des Emigrés mecquois (premiers musulmans ayant le plus de mérite) parmi lesquels `Umar, `Uthmân et `Alî, tous 3 futurs califes et parmi les nobles Quraychites mecquois.

La qualité de la lecture coranique (règles de lecture) ainsi que la beauté de la voix sont des critères majeurs pour le choix de l'Imâm à connaissance coranique égale. En effet une telle prière est plus à même de renforcer la Foi des orateurs, à bercer leur âme, adoucir leur cœur et à les retenir à la mosquée qu'une voix rocailleuse, imparfaite et dure à l'oreille. Et attirer les gens vers l'Islâm et les y garder fut une priorité pour les Compagnons du Prophète (qpsl) qui passait devant le moindre début de jalousie individuelle ni réclamation d'un statut social.

II.5.e. Usâma Ibn Zayd : la jeunesse n'enlève pas la valeur

Messaoud ABOU OUSSAMA dans « les Compagnons du Prophète, les premiers hommes de l'Islam » pp 418 et 419 « Usâma Ibn Zayd » :

"La confiance que lui vouait le Messenger de Dieu l'a amené à lui donner le commandement d'une armée alors qu'il n'avait pas encore vingt ans. Cette armée qui devait partir en territoire romain aux confins de la Syrie. Or, avant que l'armée ne sorte de Médine, le Messenger de Dieu (qpsl) tomba malade de la maladie qui devait l'emporter auprès du Plus Haut. Usâma alla prendre de ses nouvelles, mais le Prophète en proie aux affres de la maladie ne put lui parler et se contenta de lever les mains au ciel et de les mettre sur sa tête. Usâma comprit alors que l'Envoyé de Dieu était en train de prier pour lui. Quelque temps après, le Messenger de Dieu mourut et Abû Bakr fut désigné comme son calife. Ce dernier, par fidélité à la mémoire et au choix du Prophète, ordonna de maintenir Usâma à la tête de l'armée musulmane jusqu'à la sortie de Médine, en donnant les instructions nécessaires à son chef.

[...]

On rapporte que lorsque `Umar rencontrait Usâma, il l'accueillait à bras ouverts en lui disant : « Bienvenue à mon Emir. » Et à ceux qui s'étonnaient, il disait : N'est-ce pas le Messenger de Dieu qui lui a donné le commandement sur moi ? »"

Etonnant que ce choix du jeune fils de Zayd -le fils adopté par le Prophète (qpsl)- pour diriger une expédition de dissuasion jusqu'aux frontières byzantines. Plus étonnant encore le nombre impressionnant de Compagnons de premier ordre, plus âgés et plus méritants qui composaient cette armée, au premier rang duquel on trouve le futur second calife `Umar Ibn al-Khattâb.

Aussi pour comprendre ce choix faut-il rappeler les qualités de ce jeune compagnon de Hassan Ibn `Alî : il s'était porté volontaire pour la bataille de Uhud (3 H) alors qu'il était tout juste pubère mais son engagement fut refusé à cause de son jeune âge. 2 années seulement plus tard, il participa à la défense de Médine assiégée lors de la bataille de Khandaq (5 H) et 2 ans plus tard, à Mu'ta (5/8 H), il était aussi au cœur d'un combat parmi les plus terribles et revint vivant sur la monture de son propre père mort en martyr lors de cette bataille. La même année, lors de la bataille de Hunayn (10/8 H) il était encore les armes à la main dans le dernier carré autour du Prophète (qpsl) qui ne recula pas malgré la panique et la déroute de l'armée musulmane.

À bien regarder ce CV impressionnant on comprend que le courage n'attend ni la noblesse (fils d'esclave affranchi) ni l'âge. Que comprendre de plus sur l'engagement infailible de ce jeune homme courageux si l'on sait qu'il connaissait la sourate la plus longue du Coran par cœur ? Voilà le message de sa nomination prophétique à la tête d'illustres compagnons qui, ayant les mêmes faits d'armes et avec une connaissance plus importante du Coran, ont en plus résisté à la persécution mecquoise alors que Usâma n'était encore qu'un tout jeune enfant, ont porté l'Hégire sur leurs épaules et participé à la mère des

batailles (Badr 2 H) : l'avenir de l'Islâm est entre les mains des jeunes courageux, pieux et à la détermination sans faille. Ils n'ont pas plus de mérite que plus âgés qu'eux, que plus savants qu'eux, que plus médaillés qu'eux sur le champ de bataille ou encore que ceux qui ont plus sacrifié qu'eux pour leur Religion. Mais les jeunes ont besoin de héros auxquels ils s'identifient et ont besoin que leur investissement soit encouragé et récompensé afin d'augmenter leur moral. Ainsi la compétition pour l'excellence dans l'effort sur le Chemin de Dieu est relancée avec sagesse sans tenir compte des titres de noblesse, de l'âge ou de l'expérience : le sang jeune et neuf est motivé et non pas relégué en permanence au second plan. L'énergie cinétique de lancement de la civilisation comme le disait Malek BENNABI, se retrouve renouvelée avec intelligence dans sa composante la plus énergétique et avec le plus fort potentiel : les jeunes !

II.6. La guerre juste est un moyen pour atteindre la paix, le terrorisme est interdit

Dès l'adoption par la majorité médinoise de la Foi islamique comme religion d'Etat et du Prophète (qpsl) comme guide spirituel et Chef temporel (l'année de son émigration à Médine marque le début du calendrier musulman : 0H), les forces mecquoises hostiles à l'Islâm se rassemblèrent pour mener bataille à de multiples reprises (Badr en 2H, Uhud en 3H, Khandaq en 5H, Hunayn en 8H) pour tenter de réduire au néant le premier Etat islamique. La volonté sous-jacente était de supprimer cette religion concurrente au polythéisme qui faisait la notabilité de La Mecque auprès de toute la péninsule arabique (unique lieu de pèlerinage : la Ka`ba était alors remplie des statues-idoles polythéistes). C'est alors que Dieu (qsE) révéla des versets appelant les Croyants à mobiliser tous leurs efforts pour défendre la Cité lumineuse qui était devenue le berceau de la Foi musulmane et son seul refuge d'alors. Une défaite aurait en effet été suivie par la fin de la dernière Religion révélée et si une telle défaite ne pouvait pas faire partie des plans divins (l'Islâm étant l'ultime Religion pour tous les hommes), les Croyants devaient néanmoins prouver à Dieu (qsE) la sincérité de leur Foi par un effort considérable : celui de risquer leurs propres vies pour la défendre. Une fois cet effort consenti, l'aide divine se manifesta à travers Sa toute puissance : climat favorable durant les batailles, envoi de légions angéliques, révélation de prophéties stratégiques, miracles qui décuplèrent le moral des troupes musulmanes moins nombreuses, conversions d'individus clés (Khâlid Ibn Walîd - capitaine de la cavalerie mecquoise, Thumâma Ibn Athâl - Roi du Yamâma, Abû Sufyân - maire de La Mecque, etc.), envoi de puissants ennemis unificateurs de la Communauté (coalisés arabes, dynasties impériales voisines perses et byzantines, polythéistes de Taïf, Mussaylima l'imposteur, etc...), etc... Le succès irrésistible des Croyants fut ainsi garanti par Dieu (qsE) et quel meilleur garant que Lui ? Plus tard les Empires chrétien byzantin et zoroastrien perse se lancèrent dans la même aventure. Mais ils subirent le même sort que La Mecque polythéiste et leurs civilisations furent anéanties pour avoir osé cru pouvoir s'interposer devant l'essor de la Religion de Vérité dont Dieu (qsE) voulait le rayonnement maximum.

Dire [« Hadîth »], Tirmidhî (qdssl) [142/4, #1621] et Ahmad Ibn Hanbal [#20/6] transmettent [authenticifié par Cheikh Albânî] que le Messager de Dieu (qpsl) a dit :

"« Le Combattant sur le Chemin de Dieu ["Mudjahîd"] est celui qui fait l'effort sur le Chemin de Dieu sur son âme ["Djihâd nafs"]. »

'Umar rajoute : « L'incapable est celui qui est incapable de gérer son âme. »"

Le « Djihâd », traduit -à tort- par « Guerre Sainte » signifie en réalité littéralement « Effort sur le chemin de Dieu ». Si cet effort englobe avant tout un effort sur son âme pour s'approcher de la satisfaction divine (par la pratique des bonnes œuvres) et éloigner Son mécontentement de soi (par l'éloignement du péché), il demeure grandement associé dans l'Islâm au combat armé car risquer sa vie pour satisfaire Dieu (qsE) est l'effort ultime par lequel le Croyant efface complètement son égo de créature pour se soumettre devant la grandeur divine créatrice. Certains parmi les musulmans font de ce Djihâd une lutte de religion (ou encore de civilisation) qui permet tous les excès (péchés) tant que l'ennemi n'est pas

musulman ou alors que ce dernier est un musulman au comportement pervers. Cette interprétation a provoqué des actions d'éclat de personnes issues de populations musulmanes dominées et désespérées et qui furent fort médiatisées par le dominateur non musulman afin notamment d'ancrer dans la conscience populaire le mensonge qui voudrait que l'Islâm des textes soit à l'origine de tels actes de barbarie. Nous allons donc voir quelles sont les bonnes œuvres islamiques du Djihâd et quels en sont les péchés afin de différencier clairement le Djihâd « islamique » (effort vers la satisfaction de Dieu) du Djihâd « islamiste » (que les médias occidentaux aiment faire rimer avec « terroriste » et qui est remplie d'actes qui déplaisent à Dieu).

II.6.a. La finalité : rétablir la justice

Cheikh Mohammed al-Ghazâlî (qdlfm) dit dans son livre "Fiqh as-Sîra" « les fondements de la nouvelle communauté » p 152 :

"Mais les Orientalistes dressés contre l'Islâm, comme les adeptes d'autres religions qui le haïssaient, ont prétendu sans le moindre argument que les Musulmans recouraient à la force sans qu'elle fût nécessaire. Cela faisait partie de la campagne détractrice destinée à bannir l'Islâm de la planète et à assujettir les Musulmans aux croisés, au sionisme, etc.

Les Musulmans étaient plus que jamais contraints au combat ; car il en allait de leur vie et de leur religion. Diverses forces s'alliaient contre eux, y compris des ennemis jurés qui, pour cette raison, se réconciliaient pour donner l'estocade à l'Islâm.

Ces complots eurent lieu au début de l'Islâm, avant et après l'Hégire. Dans les temps modernes, les brigands de la terre s'emparèrent de plusieurs fiefs de l'Islâm et stratégièrent pour l'éliminer progressivement. Le péril était donc en la demeure, et il n'en fallut pas plus pour exhorter à l'armement et à la préparation psychologique au sacrifice sur la voie de Dieu.

Peut-on reprocher à une communauté de se préparer à la mort quand le carnage la guette de tout côté ? « Et qu'ils ne comptent pas l'emporter ceux qui ont mécré ! Non, ils ne sauront pas Nous réduire à l'impuissance. Préparez-leur tout ce que vous pouvez de force, et tenez prêts des chevaux, afin d'en effrayer l'ennemi de Dieu et votre ennemi, et d'autres, en dehors d'eux, que vous ne connaissez pas, que Dieu connaît. Et tout ce que dépensez dans le sentier de Dieu, vous sera remboursé pleinement ; et point ne serez laissés. Et s'ils s'inclinent à la paix, fais de même et place ta confiance en Dieu. Oui c'est Lui qui entend, qui sait. Et s'ils veulent te tromper, alors Dieu te sera suffisant » (Coran 8 :59-62)."

Certains musulmans égarés et certains non musulmans affirment que le musulman combat l'ennemi uniquement à cause de sa mécréance :

Coran - Sourate 9, verset 5 dit "verset de l'épée"

"À l'expiration des mois sacrés, tuez les polythéistes partout où vous les trouverez ! Capturez-les ! Assiégez-les ! Dressez-leur des embuscades ! S'ils se repentent, s'ils accomplissent la Prière ["as-Salât"], s'ils s'acquittent de la Taxe Sociale Purificatrice ["az-Zakât"], laissez-les en paix, car Dieu est Clément et Miséricordieux."

C'est décontextualiser ce verset car celui qui le précède suffit à démontrer la fausseté de cette interprétation :

Coran - Sourate 9, verset 4

"à l'exception des polythéistes avec lesquels vous avez conclu un pacte qu'ils ont toujours respecté, sans jamais soutenir un mouvement dirigé contre vous. Exécutez fidèlement les clauses de l'engagement qui vous lie à ces gens-là jusqu'à l'expiration du terme fixé, car Dieu aime les gens de bonne foi."

Les non musulmans avec qui les musulmans sont en paix n'ont donc rien à craindre des Croyants : le Coran garantit leurs droits. Ailleurs, le conflit armé est même ordonné aux musulmans contre d'autres musulmans qui seraient agresseurs :

Coran - Sourate 49, verset 9

"Si deux groupes de croyants en viennent aux mains, réconciliez-les ! Mais si l'un d'eux se montre intransigeant, combattez alors l'agresseur jusqu'à ce qu'il s'incline devant l'ordre de Dieu. S'il s'y conforme, réconciliez-les avec justice et impartialité, car Dieu aime les gens équitables."

On voit donc que la cause du Djihâd (littéralement « effort sur le chemin de Dieu » et non pas « guerre sainte ») ne peut pas être simplement la mécréance puisque cette dernière est tolérée et même protégée par l'Etat Islamique pour peu que les mécréants se comportent en citoyens pacifiques et ne pactisent pas avec un ennemi de l'Etat. La légitimité du Djihâd armé puise donc sa source dans l'hostilité et l'agression de l'autre, peu importe qu'il soit musulman ou pas. En effet l'Islâm ne contraint pas à la Foi, il y appelle avec Sagesse et Vérité :

Coran - Sourate 2, verset 256

"Point de contrainte en religion maintenant que la Vérité se distingue nettement de l'erreur. Désormais, celui qui renie les fausses divinités pour vouer sa Foi au Seigneur aura saisi l'anse la plus solide, sans crainte de rupture. Dieu est Audient et Omniscient."

Quant à l'affirmation, souvent énoncée, associant le Djihâd avec l'Islamisation de force du monde, c'est une fausse allusion car l'Islâm est venu pour convaincre et non pour imposer.

Coran - Sourate 27, versets 91 et 92

"Dis aux négateurs : « Je n'ai reçu pour ordre que d'adorer le Seigneur de cette cité qu'Il a Lui-même sanctifiée, car tout Lui appartient. Et il m'a été recommandé d'être du nombre des musulmans

et de réciter le Coran. » Quiconque suit la bonne voie ne le fait qu'à son propre avantage. Mais dis à celui qui s'en écarte : « Ma mission ne consiste qu'à avertir ! »"

Aujourd'hui il est des combats injustes menés au nom de l'Islâm, comme par exemple le mouvement Taliban en Afghanistan qui se utilise une caution religieuse pour rétablir un Etat qui protège le mariage forcé, une place de la femme rétrograde loin de son droit inaliénable à l'éducation et à donner son avis sur les affaires publiques, se finance par la vente de la drogue, se maintient grâce aux organisations tribales lesquelles défendent les crimes d'honneur et souhaite une direction politico-religieuse de l'Etat sans que le peuple n'y ait son mot à dire. Quand bien même leur façon de faire serait conforme sur la forme aux règles de combats de l'armée musulmane, leur lutte est injuste sur le fond et en opposition nette avec des principes islamiques clairs (l'acceptation de la femme est une condition du mariage, tous les musulmans –hommes et femmes- doivent apprendre à lire et à écrire, la consommation et le commerce de stupéfiants sont interdits, la peine capitale ne peut pas être appliquée par un individu ni pour un honneur bafoué, le dirigeant de l'Etat doit être élu et accepté par le peuple). Ils furent combattus par le Lion du Pandjchir, l'Emir Ahmad Shah Massoud qui mena un noble combat au nom des plus justes valeurs de l'Islâm contre cet ennemi inculte, arriéré et aux mœurs barbares. Le Ministre de la Défense de l'Alliance du Nord fut d'ailleurs assassiné le 09 septembre 2001 par des méthodes qui n'ont rien à voir avec l'Islâm. Et l'occident salua son courage dans ce noble combat de manières diverses et unanimes : Voce Ventu, un groupe musical Corse lui dédiera une chanson a capela en hommage : « *Rughju di Vita* »² et Nicole FONTAINE, alors Présidente du Parlement Européen l'invitera dans cette Assemblée. Peu de dirigeants musulmans contemporains, pour ne pas dire aucun, sont arrivés à une

² « Le rugissement de la vie »

telle reconnaissance par des non musulmans qui n'est pas sans rappeler les larmes que l'Empereur byzantin a versé en apprenant la mort du 5^{ème} calife « bien guidé » `Umar Ibn `Abd el-Âzîz. Les causes justes sont reconnues par les justes. Le monde pleure la disparition de leurs courageux défenseurs.

D'ailleurs l'occident chrétien a mis en pratique cette vérité immuable notamment pendant la seconde guerre mondiale : dans quel état serait la France, l'Europe et le monde si l'occident démocrate-chrétien n'avait pas sacrifié sa jeunesse pour combattre le nazisme ? Un monde dominé par le nationalisme, l'ethnocentrisme et le totalitarisme dictatorial. Il ne viendrait à l'idée d'aucun démocrate de critiquer aujourd'hui la résistance française ou encore les énormes sacrifices faits par les Alliés pour remporter la victoire.

Et pourtant cette valeur est à géométrie variable dans les médias où un simple nom voudrait être rayé du PAF³. Ce mot est « Palestine ». Lieu de résistance d'un peuple devant un Etat voisin colonisateur, dominateur, raciste, un Etat militaire qui sauve les apparences par des élections et qui bénéficie, 60 ans après, du même capital sympathie qui prévalait lors de sa création. Mais il faudra un jour admettre que les crimes -ou non-assistance à peuple en train d'être génocidé- de nos aïeux ne sont pas les nôtres et que la génération européenne actuelle a fait d'énormes efforts afin que les germes politiques qui avaient fait le succès du nazisme ne puissent pousser à nouveau en la terre européenne. Et maintenant que cet objectif est atteint en Europe, il est temps qu'il s'étende ailleurs dans le monde et qu'un Etat dominateur, humiliateur, tortionnaire, raciste et militariste puisse être critiqué pour ses excès puis contraint à les délaissier quelle que soit la douleur de son histoire passée.

L'injustice n'est pas le monopole d'une couleur de peau, d'un peuple, d'un pays ou d'une religion, elle est présente partout où l'homme est présent quel que soit le niveau technologique ou économique des sociétés humaines et ce jusqu'à la fin de ce monde.

II.6.b. Les moyens : les règles de combat de l'armée musulmane et les crimes de guerre interdits

i. Le principe majeur : La vie est sacrée

Contrairement à ce qu'a affirmé récemment un philosophe et ancien Ministre de l'Education : la Religion, et en particulier l'Islâm, appelle à l'élévation de l'âme vers l'absolu divin non pas en autorisant à tuer le non Croyant mais en sacralisant la vie du Croyant tout comme celle du non croyant :

Coran - Sourate 5, verset 32

"Voilà pourquoi Nous avons édicté cette loi aux fils d'Israël : « Quiconque tue un être humain non convaincu de meurtre ou de sédition sur la Terre est considéré comme le meurtrier de l'humanité tout entière. Quiconque sauve la vie d'un seul être humain est considéré comme ayant sauvé la vie de l'humanité tout entière ! » Malgré les multiples et irréfutables preuves qui leur furent apportées par Nos prophètes, beaucoup d'entre eux n'en continuèrent pas moins à commettre des excès sur la Terre."

De plus le non croyant peut embrasser l'Islâm jusqu'au dernier souffle de sa vie, devenant alors un Croyant musulman à part entière. Nous allons voir ci-dessous que ce sont de mauvaises interprétations coraniques qui provoquent ces comportements terroristes et non le dogme intrinsèque de l'Islâm. Ainsi ce qui devrait être stigmatisé par des responsables politiques honnêtes est le manque de connaissance islamique des terroristes dits « islamistes » et non pas l'Islâm comme dogme ni comme religion.

L'Islâm n'a donné le droit de prendre la vie qu'à l'Etat islamique de droit et non à l'individu et il ne concerne que 3 cas précisés par la Loi (acte d'adultère en public du marié qu'il soit homme ou femme,

³ Paysage Audiovisuel Français

homicide volontaire injustifié, non accidentel et apostasie suivie de haute trahison en état de guerre⁴) et qui ne concernent pas les affaires de terrorisme dit « islamiste ». De plus il n'échappera à personne que la France n'est pas un Etat islamique et que donc même ces cas ne peuvent appeler la sentence prévue par le droit islamique. Prendre la vie au nom de Dieu en France est donc bien doublement hors périmètre de ce que la Jurisprudence musulmane permet.

Pour finir, la vie humaine est ainsi défendue par le Coran car tout être humain est un Croyant potentiel et que la vie du Croyant a une place encore plus importante dans l'Islâm :

Tradition prophétique [« Hadîth »], Bukhârî [#1739] (qdssl) rapporte d'après 'Abd Allâh Ibn 'Abbâs (qdssl) que le jour de l'Immolation, le Messenger de Dieu (qpssl) fit un sermon [#1740 : à 'Arafât] pour les fidèles. Il dit :

"« Ô gens ! Quel jour est celui-ci ? - Un jour sacré répondirent les présents. - Quel pays est celui-ci ? - Un pays consacré. - Quel mois est celui-ci ? - un mois sacré. - [Sachez alors] que vos sangs, vos biens et vos honneurs sont aussi sacrés que le sont ce jour-ci, dans ce pays et durant ce mois-ci. Il répéta cela à plusieurs reprises, avant de relever la tête et dire : Ô Dieu ! Ai-je bien transmis [le Messenger] ? Ô Dieu ! Ai-je bien transmis ? [Abd Allâh Ibn 'Abbâs : Par Celui qui détient mon Âme dans Sa Main, cela était sa recommandation à sa Nation]. Que le présent transmette cela à l'absent [#1741 : car il se peut que celui à qui on transmet saisisse mieux que celui qui l'entend], et ne redevenez pas après moi des dénégateurs en vous frappant les uns les autres ! »."

⁴Tradition prophétique [« Hadîth »], Abû Dâwud, an-Nâsa'î, corrigé par al-Hâkim et Ibn Hadjar al-'Asqalânî [#1189] rapportent d'après la Mère des Croyants `Âïcha que le Messenger de Dieu a dit : "Il n'est plus permis de tuer un musulman que pour trois cas :

1. L'adultère marié, on le lapidera ;
2. Un meurtrier qui tue sciemment un musulman, on le tuera ;
3. Et un homme qui abandonne l'Islâm et luttera contre Dieu et Son Messenger, on le tuera, on le crucifiera ou on l'exilera."

L'apostasie seule ne peut être la cause du troisième cas de peine capitale sans contredire la liberté de choix de religion clairement affirmée par le Coran

Coran – Sourate 2, verset 256

"Point de contrainte en religion maintenant que la Vérité se distingue nettement de l'erreur. Désormais, celui qui renie les fausses divinités pour vouer sa foi au Seigneur aura saisi l'anse la plus solide, sans crainte de rupture. Dieu est Audient et Omniscient."

Cheikh Yûsuf al-QARADÂWÎ –Président de l'Union Mondiale des Oulémas ainsi que du Haut Conseil Européen de la Fatwâ- explique dans ses « Fatâwâ contemporaines » p 191 à 200 au sujet « du phénomène d'anathémisation abusive des musulmans » les conditions à remplir pour traiter le 3^{ème} cas : « il est obligatoire de faire la distinction entre juger l'individu et juger l'appartenance d'un autre à une idéologie [impie] [...] Si l'accusation est lancée contre une personne bien précise, et que celle-ci semble appartenir à telle ou telle idéologie [impie], nous ne devons pas affirmer qu'elle n'est pas croyante tant qu'un travail de vérification n'a pas été mis en route. », il ajoute qu'un tel individu « perd tous les droits qui lui étaient assurés par la société musulmane, dès lors qu'il renie sa religion, qu'il se révolte clairement contre elle ou qu'il fait part de son apostasie en public. Dans une situation comme celle-ci, il est nécessaire de le mettre à l'écart et de lui imposer un blocus moral jusqu'à ce qu'il se ressaisisse et qu'il revienne à la raison. » Plus loin il rajoute : « toutefois la peine légale n'est applicable que si la justice s'engage à le faire revenir à Dieu, si elle tente d'ôter de son esprit les doutes qui le rongent en enfin, si elle lui présente une preuve de son apostasie. » Et en introduction il rappelle la source du mal du terroriste dit « islamiste » : « Notons qu'une bonne intention est loin de suffire si elle ne s'appuie pas sur une compréhension profonde de la législation divine et des normes prescrites par Dieu. Le manque de savoir risque de faire tomber les musulmans dans les mêmes erreurs qui avaient été commises précédemment par les Kharidjites. »

Tradition prophétique [« Hadîth »], Ibn Mâdjah rapporte [authentifîé par Albânî dans « Sahîh at-Targhîb »] d'après `Abd Allah Ibn `Umar a dit que j'ai vu le Prophète (qpsl) faire le tour du Cube [Ka`ba] en disant :

"« Que tu es une bonne terre avec un bon parfum ! Que ta grandeur et ta sainteté sont immenses. Et Par celui qui détient l'âme de Mohammed entre ses mains -*Le prophète Jure par Dieu-*, La sainteté d'un Croyant est plus immense pour Dieu que ta sainteté, ainsi que son argent et son sang et que nous ne devons penser que du Bien de lui -*du croyant-* »"

Ainsi la vie d'un Croyant en danger, comme par exemple sous les bombes d'un dictateur fou en Syrie, ou encore l'honneur violé et la propriété volée de palestiniens ghettoisés, occupent plus d'importance auprès de Dieu (qsE) que Sa Terre Sainte la plus sacrée. En effet cette dernière n'a de valeurs que si des Croyants la sacralisent et d'ailleurs sa destruction est prophétisée à la Fin de Temps après la mort du dernier Croyant. Les affaires récurrentes des caricatures du Prophète (qpsl) ne doivent donc pas éclipser (ni même passer devant) de notre vigilance, de notre attention, de notre préoccupation et de nos paroles les vies des Croyants qui sont en danger partout dans le monde. Ces critiques existent depuis le début de la prédication prophétique il y a presque 15 siècles et l'attitude du Croyant doit s'inspirer du comportement prophétique et de ses compagnons : ne pas faire de sa propre vie une caricature de l'Islâm mais être un exemple à suivre.

ii. Les règles du djihâd

Après 13 années de prêche privé puis public en minorité, 3 années d'embargo, des assassinats terrorisants et diverses humiliations, la poignée de premiers musulmans émigra en une terre plus propice où l'Islâm devint démocratiquement et pacifiquement majoritaire et donc naturellement Religion d'Etat. Mais les persécuteurs d'hier ne se contentèrent pas de bannir leurs concitoyens qui ne croyaient plus comme eux mais ils les pourchassèrent afin d'éteindre avec leur mort cette nouvelle Religion « gênante ». Seulement alors Dieu (qsE) autorisa les musulmans à prendre les armes et à défendre leurs vies ainsi que leur mode de vie :

Coran - Sourate 9, verset 13

« Comment ne pas combattre des gens qui ont violé leurs serments et qui ont cherché à expulser le Prophète ? N'est-ce pas eux qui ont déclenché les hostilités ? Les craignez-vous ? Mais c'est Dieu que vous devez craindre si vous êtes des Croyants ! »

Le déséquilibre des forces en présence nécessita une mobilisation exceptionnelle et une motivation à la hauteur de l'enjeu : le risque étant leur extermination en tant que seule et unique société de Foi musulmane.

Mais cette autorisation divine ne fut pas un « chèque en blanc », un droit à la vengeance aveugle :

Coran - Sourate 2, verset 190

"Combattez dans la Voie de Dieu ceux qui vous combattent, sans jamais outrepasser les limites permises, car Dieu n'aime pas ceux qui les transgressent."

Elle fut clairement et strictement encadrée par des règles sages que l'on retrouvera (des siècles plus tard) dans certains éléments de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Convention de Genève :

Tradition prophétique [« Hadîth »], Bukhârî [#3014], Muslim [#2006] et Ahmad Ibn Hanbal [#5658] rapportent que `Abd Allah Ibn `Umar a dit :

"Dans l'une des expéditions du Prophète, on remarqua la dépouille d'une femme abattue... Alors le Messenger de Dieu a blâmé le meurtre des femmes et des enfants."

Tradition de compagnon [« Athar »], dans le livre de "Fiqh al-Djihâd" de Cheikh el-Qarâdâwî tome 1 page 8 d'après Saïd Ibn Mansour dans son livre "es-Sunan" et Ibn Abû Shayba dans son Musnad. Ziyad Ibn Abû Wahb a dit :

"Umar Ibn al-Khattâb –le 2^{ème} calife « bien guidé »- nous a écrit : « N'exagérez pas, ne trahissez personne, ne vous mutilez pas, ne tuez pas les enfants et craignez Dieu dans les agriculteurs, ceux qui ne participent pas à la guerre. »"

Tradition prophétique [« Hadîth »], Bukhârî [#7189] rapporte d'après Sâlim, son père a dit :

"« Le Prophète envoya Khâlid Ibn Al-Walîd chez les Béni Djadhîma. Ces derniers, n'ayant pas su dire : [Nous embrassons l'Islâm] « Aslamnâ », ils se mirent à dire : [Nous sommes Sabéens = nous apostasions] « Saba'nâ, saba'nâ ». Et Khâlid de se mettre à les abattre et à faire des prisonniers parmi eux. Il remit à chacun d'entre nous son prisonnier, en lui ordonnant de le tuer. « Par Dieu ! -Opposai-je- je ne tuerai jamais mon prisonnier ; et aucun de mes compagnons ne tuera le sien ! » À notre retour, nous mîmes le Prophète au courant de la chose. « Ô Dieu ! -S'écria-t-il alors par deux fois- en levant les mains, je ne suis pas responsable de ce qu'a fait Khâlid ! » »"

Par cette position clairement affichée du Chef de l'état musulman, la guerre que mena le jeune Etat musulman pour sa survie durant ses 10 premières années provoqua la mort de moins de 400 combattants des deux côtés (127 musulmans et 260 ennemis).

Le courant Kharidjite a pourtant une position inverse à cette sage interprétation dès la 3^{ème} décennie qui suivit la mort du Prophète Mohammed. Toute personne ayant une interprétation de l'Islâm qu'ils considéraient comme hérétique pouvait donc être légitimement tuée sans que ce meurtre ne soit un péché pour le Kharidjite. Cette secte fut rappelée à la bonne interprétation par l'envoyé du 4^{ème} calife de l'Islâm (Alî Ibn Abû Tâlib) et ceux qui refusèrent de changer d'avis et de déposer les armes furent poursuivis et neutralisés par l'armée califale afin qu'ils ne terrorisent plus les gens. Aujourd'hui le mouvement dit « islamiste djihadiste » (notamment « al-Qaïda ») reprend les thèses khawaridjes erronées d'il y a 14 siècles à son propre compte.

Coran - Sourate 9, versets 32 et 33

"Ils veulent par leurs mensonges éteindre la Lumière de Dieu, mais Dieu tient à parachever Sa Lumière, n'en déplaie aux négateurs !

C'est Lui qui a envoyé Son Prophète, avec la bonne direction et la religion de la Vérité, pour la faire prévaloir sur toute autre religion, n'en déplaie aux idolâtres !"

A-t-on entendu les médias et le Ministère de l'Intérieur s'attaquer au protestantisme après le massacre norvégien d'Anders BREIVIK ? Pourtant que n'a-t-on pas entendu comme amalgames et contre-vérités sur l'Islâm après les attentats du WTC et les assassinats présumés de Mohammed MERAH ! Pourtant la haine de BREIVIK s'est nourrie de racisme et d'intolérance nationaliste (« conservatisme culturel et chrétien » selon ses propres mots) pour faire 77 victimes. La haine de MERAH semble s'être nourrie quant à elle de l'injustice et des crimes perpétrés en pays musulmans occupés militairement et elle fit 7 victimes présumées. Est-ce comparable ? Le premier de ces actes de terrorisme est attribué par la presse française à l'extrême droite, tandis que le second fut taxé d' « islamiste ».

Une Communauté ne s'élève que par ses vertus morales et par leur mise en application solidaire :

Coran - Sourate 3, verset 104

"Puissiez-vous former une communauté qui prêche le bien, ordonne ce qui est convenable et interdise ce qui est répréhensible. Ce sont ceux qui agissent ainsi qui seront les bienheureux !"

Ainsi la Communauté musulmane n'a aucune légitimité coranique à se sentir « supérieure » aux autres si ce n'est par l'application de la morale coranique et prophétique laquelle interdit justement le meurtre de l'autre pour sa seule appartenance à une autre communauté nationale, ethnique, linguistique ou religieuse.

Cette éthique implique aussi la condamnation de l'inégalité, de la domination, de l'imposition d'un mode de vie et la suppression des droits à la propriété, à la liberté de pensée, de foi et d'expression.

Ainsi il apparait clairement que mêmes les causes justes ne peuvent être défendues au nom de l'Islâm par des méthodes barbares non autorisées : suicide, attaques de bâtiments civils, prises d'otages et assassinats de civils, campagne de terreur dans les populations non musulmanes etc...

Si la Prière innovée faite en direction d'une tombe ne vaut rien auprès de Dieu (qsE) et ne représente pas l'Islâm, il en va de même du Combat en dehors des règles islamiques qui n'a rien d'un Djihâd mais qui a tout d'une perversion. C'est pourquoi l'amalgame pervers des médias entre l'Islâm et le terrorisme choque autant les musulmans qui ne retrouvent pas les mêmes amalgames entre le catholicisme et le terrorisme de BREIVIK ni entre le judaïsme et le terrorisme de l'Etat sioniste. La politique du « deux poids deux mesures » semble être une règle médiatique commune malheureusement trop souvent ignorée par les politiciens français majoritairement athées alors qu'elle devrait être clairement condamnée dans un Etat de droit juste qui souhaite officiellement se parer de la vertu d'Egalité. Mais sans Foi comment espérer une morale juste ?

iii. Synthèse

Le premier devoir du musulman qui suit l'exemple prophétique est de transmettre le Message de l'Islâm :

Coran - Sourate 3, verset 20

"S'ils te contredisent, dis-leur : "Je me sou mets à Dieu, moi et ceux qui me suivent." Après quoi, demande à ceux qui ont reçu l'Écriture et aux non-initiés : "Et vous ? Êtes-vous soumis à Dieu ?" S'ils se déclarent soumis à Dieu, c'est qu'ils ont pris la bonne voie ; mais s'ils s'en détournent, rappelle-toi que ton rôle se limite à transmettre le Message. Dieu observe constamment Ses serviteurs."

Dénaturer le Message islamique en refusant d'aborder le sujet du Djihâd et en présentant faussement l'Islâm comme une religion uniquement de paix est une erreur dont le monde subit les conséquences :

- Les faibles et dominés qui retrouvent Foi et fierté avec un retour à l'Islâm ne sont pas informés des finalités et moyens du Djihâd et sont donc manipulables à l'envie ;
- Condamner le terrorisme individuel sans condamner le terrorisme d'état provoque un discours incohérent qui ne convainc pas les cœurs, place l'Islâm dans un statut victimaire et soutient en fait le discours médiatique occidental qui mélange sans vergogne Islâm et terrorisme. Or si la première condamnation légitime les actions anti-terroristes, la seconde devrait légitimer les actions antidictatoriales, anti-colonisatrices et antimilitaristes. Légitimer moralement seulement la première est un parti pris contre la justice et ce seulement pour dominer et contrôler encore plus les faibles musulmans qui osent dire « stop ».

Ainsi une réelle politique anti-terroriste, pour être efficace doit lutter sur deux axes en parallèle : le fond (condamner l'injustice qu'elle provienne du dominé ou du dominateur) et la forme (enseigner comment combattre quand cela devient nécessaire). Il est clair qu'à l'instant où ces lignes sont écrites, le très fier « occident démocratique » n'est pas en mesure d'appliquer une telle politique juste, équilibrée et efficace : seul l'Islâm en est capable, reste à savoir si les musulmans sauront relever ce défi.

Tradition prophétique [« Hadîth »], Bukhârî [#6952] rapporte d'après Anas Ibn Mâlik que le Messager de Dieu (qpsl) a dit :

"« Soutiens ton frère, qu'il soit oppresseur ou opprimé. - Ô Messenger de Dieu ! Demanda un homme, certes, je le soutiendrai opprimé mais comment le soutenir oppresseur ? - En l'empêchant d'opprimer. »"

La faute occidentale consiste dans l'établissement de ce climat de terreur qui plane sur les responsables musulmans qui savent ne pouvoir parler de ce sujet qui fâche sans risquer de s'attirer les foudres des autorités ou des médias. Elle ne peut être corrigée que par un changement d'attitude envers les citoyens musulmans. Les citoyens musulmans doivent pouvoir sans crainte défendre leur Foi par une parole libre et être considérés par les autres acteurs sociaux comme des partenaires –et non des ennemis- dans la lutte contre l'injustice. Le soutien à des initiatives de formations d'Imâms sur ces sujets doit être réel, concret et massif si les autorités recherchent vraiment à combattre ce mal « islamiste ». L'égarément « islamiste » ne peut être combattu que par la droiture « islamique » car la Foi erronée ne peut être corrigée que par la vraie Foi.

II.7. Combattre pour la liberté d'expression et la liberté de culte **<NOUVEAUTE>**

À La Mecque, le tout juste prophète commença à prêcher sa Religion. Passée la première surprise, les idolâtres parmi l'élite de la société mecquoise lui firent une étrange proposition qui résume bien leur état d'esprit et leur volonté profonde : ils proposèrent à Mohammed (qpsl) la direction de la ville en échange de la perversion de sa Foi : une année il adorerait son Dieu (qsE) et la suivante il retournerait au culte des idoles. Mais ménager la chèvre et le chou allait à l'encontre de sa Foi profonde et entière. Aussi donna-t-il une réponse intègre digne du courage d'un véritable démocrate défenseur de la liberté de cultes : « puissiez-vous m'offrir la lune dans une main et le soleil dans l'autre que je ne délaisserais pas l'adoration du Dieu Unique ! ». Il est en effet des gens sincères dans leur Foi, qu'ils suivent une religion fautive d'origine humaine ou bien la Religion de Vérité. Ces gens sincères, qu'ils soient musulmans ou pas sont assurés dans l'Etat islamique de la pratique de leur culte tant que ce dernier n'entrave ni la paix sociale ni la stabilité de l'Etat.

II.7.a. La laïcité islamique : le droit des minorités juives de Médine

Quand la pratique religieuse contrevient à la liberté de choix de son culte, à la vie humaine, à la justice pour tous, alors ses excès doivent être combattus par les véritables et sincères défenseurs de la liberté d'expression et de culte. Ainsi la constitution de l'Etat islamique de Médine assura aux minorités religieuses leur liberté d'expression, de culte, de gestion publique et même de justice avec des tribunaux adaptés à leur propres Textes sacrés afin que leurs dignitaires religieux puissent juger parmi eux avec leurs propres lois.

Tradition prophétique [« Hadîth »], Muslim [#1951] rapporte d'après `Abd Allah Ibn `Umar que :

"Un jour un juif et une juive qui venaient de commettre l'adultère ont été conduits chez le Messenger de Dieu (qpsl). Il s'est alors rendu chez certains juifs et leur a demandé : « Que trouvez-vous dans la Bible concernant le châtiment des adultères ? » Ils lui ont répondu : « Nous teignons de noir leurs visages et les attachons dos à dos sur une monture pour leur faire faire le tour du quartier ». Il (le Prophète) dit (aux juifs) : « donc montrez-nous le passage de la Bible qui légifère ce jugement si vous êtes véridiques. » Ils ont apporté un exemplaire de la Bible et sont mis à le lire. En passant sur le verset concernant la lapidation, leur jeune lecteur le recouvra de sa main et se contenta de lire celui qui le précédait et celui qui le suivait. Alors `Abd Allah Ibn Salâm [ndla : Rabbîn juif converti à l'Islâm] dit au Messenger de Dieu (qpsl) : « Ordonne-lui de soulever sa main ». Le verset biblique de la lapidation alors dévoilé, le Messenger de Dieu (qpsl) ordonna la lapidation des deux adultères."

Aparté sur la peine de mort : La « bonne morale démocrate occidentale » veut que « démocratie » rime avec « abolition de peine de mort » et « liberté d'adultère ». Par conséquence, l'Islâm ne peut être démocratique selon ces critères.

En fait, si on y regarde de plus près ces critères libertaires sont nuisibles au bien commun de la société et à l'exercice de la justice.

Les « faits divers » de viols et de meurtre défraient très (trop ?) régulièrement la chronique et interrogent la société à chaque fois sur les frontières entre la liberté et l'intérêt commun, la liberté et la décence vestimentaire minimum, le viol et le meurtre, la prison et la récidive, l'acte consenti et la preuve de l'acte forcé, les actes de violence et leur jugement, les annonces politiques et les moyens réels de la justice, etc. ...

A chaque drame atroce on se pose les mêmes questions mais on refuse de prendre des décisions courageuses pour vraiment affronter les problèmes qui submergent de société.

L'Islâm paraît radical dans la réduction de la liberté et dans l'application de la peine capitale mais force est de constater que ces solutions, si elles sont appliquées selon les critères définis par les Textes ont comme effet de punir l'auteur criminel de l'acte sexuel en dehors du cadre légal du mariage (par la lapidation ou le fouet selon que le(la) coupable est marié(e) ou non) et le meurtre. Ainsi dès le premier crime, c'est le coupable qui est puni et la société entière qui est protégée (définitivement) de son mal.

L'Islâm est juste et punit le coupable. Notons que les athées ne considèrent pas les relations sexuelles hors mariage comme des crimes mais se retrouvent alors dans l'immense difficulté de définir la limite entre l'acte sexuel consenti et l'acte forcé et encore plus d'apporter la preuve du viol. Ainsi cette société libertaire a développé un climat social ou une immense majorité de viols restera à jamais impunis.

Du côté de la « bonne morale démocrate occidentale » bien humaine, la société tâtonne, hésite, propose des « mesurées » peu efficaces mais médiatiques et pendant ce temps-là de jeunes innocentes continuent à subir des violences sexuelles sans pouvoir être protégées par la justice et sont parfois même assassinées par leurs auteurs, souvent récidivistes.

La « bonne morale démocrate occidentale » est injuste car le coupable n'est pas puni à la hauteur de son crime, devient un temps nourri, logé et blanchis gratuitement mais aux frais de société (qu'il a pourtant violenté) et ce sont les victimes qui sont punies dans leur honneur, leur équilibre psychologique et ce qui est plus dramatique, dans leur vie qui s'arrête abruptement.

La solution n'est ni politique ni judiciaire mais dans un changement de société, de mode de vie qui honore et respecte la femme, un contrepied complet à la société de consommation qui l'a réduite à un simple objet sexuel qui fait vendre.

Depuis l'abolition de la peine de mort en 1981, plus aucun coupable de meurtre n'a été exécuté en France (la dernière exécution date de 1977) alors qu'il y a de l'ordre d'un millier de victimes (innocentes) d'homicides par an, première cause de mortalité chez les 15-34 ans.

Les familles des victimes sont certainement très reconnaissantes à la « bonne morale démocrate occidentale » de l'injustice qu'elles ont subie. Mais leur infime poids électoral ne leur permettra jamais de changer cette situation d'injustice flagrante.

Ce principe fut maintenu bien que les 3 principales tribus juives trahirent successivement l'Etat qui leur avait pourtant apporté paix et prospérité : il restait encore un juif à Médine après l'expulsion des tribus renégates qui avaient violé la constitution qu'elles avaient signée et même comploté pour renverser l'Etat islamique. Les Banû Qaynuqa trahirent le pacte constitutionnel en 08/2 H, les Banû Nadir firent de même en 4 H et les Banû Qurayda pactisèrent avec les assiégeant en 5 H. La Religion juive ne fut ni combattue ni discriminée, mais la haute trahison de certains citoyens de confession juive fut justement punie. Jamais la pratique de la religion juive minoritaire ne fut amalgamée aux trahisons de certains individus ou tribus puisque les différents jugements furent étalés sur plusieurs années. Cela n'est pas dû

à une volonté d'expulser progressivement la religion juive de Médine (antisémitisme) mais à une réaction de justice en rapport avec des actes criminels de certains individus ou tribus.

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl), Tirmidhî (qdssl) et an-Nasâ'î (qdssl) rapportent d'après Anas Ibn Mâlik (qdssl) que :

"« On invitait le Prophète (qpsl) (à manger) du pain d'orge et de la graisse rance sans qu'il n'honore l'invitation. Et il avait une cotte de mailles [en gages] chez un Juif pour laquelle il ne trouva pas de quoi la récupérer jusqu'à sa mort. »"

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl) [#2069] rapporte d'après Qatâda (qdssl) qu'Anas Ibn Mâlik (qdssl) [rapporte] s'être rendu chez le Prophète (qpsl) et lui avoir apporté du pain d'orge et de la graisse rance ; et que le Prophète (qpsl) avait mis en gage, à Médine, une cuirasse chez un Juif, et pris de lui de l'orge pour les siens. Et je l'ai entendu dire, ajoute Anas Ibn Mâlik (qdssl) :

"« Il ne reste chez la famille de Mohammed (qpsl) même pas un sa' de froment et de grains » ; et ce bien qu'il avait neuf femmes."

Puisque son dernier mariage (avec Maymûna Bint al-Hârith Ibn Hazân) eut lieu en 7 H, cela prouve qu'il restait au moins un juif à Médine après les expulsions des 3 tribus renégates (la dernière fut expulsée en 5H). Ainsi après la première trahison (2H), il resta 2 tribus juives innocentes à Médine qui ne furent pas inquiétées durant 2 ans. Après la seconde trahison (4 H), il resta encore une tribu juive à Médine qui ne fut pas inquiétée durant 1 année. Après la troisième trahison (5H) il resta encore au moins un juif à Médine qui ne fut pas inquiété durant 5 ans jusqu'à la mort du Prophète (qpsl) en 10 H (au minimum, c'est ce que nous apprennent ces traditions).

On voit donc clairement une laïcité islamique *-qui certe dirige l'Etat car la population est majoritairement musulmane mais-* qui respecte ses minorités religieuses en leur laissant pleinement vivre leur propre foi et allant même jusqu'à les laisser appliquer leur propre loi sur leurs coreligionnaires citoyens. La laïcité athée à la française, contrairement aux modèles anglo-saxons, a la volonté affichée d'intégrer ses minorités religieuses en désintégrant leur singularité par un éloignement progressif de leur foi : enlevez ces voiles trop visibles, donnez à manger des nourritures interdites par votre religion à vos enfants si vous souhaitez profiter de la cantine scolaire, vous devez reprendre le travail à 14h le vendredi ce qui vous empêche d'aller faire la seule Prière hebdomadaire obligatoire à la mosquée, le sacrifice doit être fait par les sacrificateurs agréés par une des 3 mosquées habilitées (quasi-monopole et non étalement géographique puisque cela ne couvre que Paris/Evry/Lyon) etc...

Loin des musulmans que de réclamer l'application de la Loi islamique [« Shar`îa] en France, mais l'Etat et sa population pourraient faire quelques efforts réels pour intégrer également dans le plasma social sa dimension musulmane en faisant des actes qui concrétiseraient et non pas contrediraient les discours officiels :

- Embauches de musulmanes voilées et de musulmans barbus par la société privée et publique sans discrimination ;
- Mise en place de repas scolaires « sans viande » à la place des repas « sans porc » déjà existants (car la viande illicite n'est pas seulement celle du porc mais aussi celle de tout animal non abattu selon les règles islamiques), ainsi ces repas ne seraient pas réservés à la communauté musulmane mais aussi aux communautés juives et végétariennes. On pourra alors parler d'égalité de droits à la cantine scolaire que pourraient fréquenter tous les enfants quels que soient leurs particularismes alimentaires ;
- Prise en compte d'aménagements horaires pour le vendredi afin que les salariés puissent reprendre le travail à 15h ce jour-là, l'heure libérée étant rattrapée à un autre moment de la semaine. Si cela ne peut être intégré dans le droit du travail, il serait souhaitable que les

politiques y appellent régulièrement et que les médias responsables fassent des reportages sur les entreprises qui le permettent pour lancer et entretenir une dynamique de tolérance ;

- Facilité d'accéder à l'agrément de sacrificateur pour les musulmans par tutorat des sacrificateurs professionnels la première fois. Les bergers français disposent déjà du droit de sacrifier leurs animaux d'élevage pour leur propre consommation (sans formation particulière), pourquoi ne pas étendre ce droit au particulier qui a appris les règles rituelles, d'hygiène et de respect de l'animal auprès d'un sacrificateur déjà habilité ?

Le jour où l'on trouvera normal de voir une femme voilée à un guichet, une femme médecin voilée et un ingénieur aéronautique barbu, le vivre ensemble, la tolérance et l'humanisme respectueux des croyances sera réellement à l'honneur dans la patrie des droits de l'homme. On en est encore loin... La pratique de l'Islâm en France est aujourd'hui socialement synonyme d'emploi précaire et à faible qualification même si l'on a des diplômes très élevés. Cela favorise plutôt le sentiment des musulmans d'être des sous-citoyens que celui d'avoir une relation apaisée avec le reste de la communauté nationale. Aussi ne faut-il pas s'étonner d'entendre des discours de haine qui sont le miroir renvoyé par les précaires à leurs dominateurs intolérants qui veulent imposer leur absence de foi à tous leurs concitoyens.

Au contraire on voit que le premier Chef de l'Etat islamique a reconnu les citoyens issus des minorités religieuses et les a respecté comme concitoyens à part entière en leur donnant une large place dans la gestion de leurs affaires sans jamais entraver leurs convictions ni pratiques religieuses. Il a insisté sur la nécessité de faire l'effort d'aller vers eux dans les affaires en laissant derrière lui un témoignage limpide par-delà sa mort. Il aurait pu emprunter auprès des riches musulmans médinois mais il a préféré gager son armure auprès d'un Juif pour obtenir de quoi nourrir sa famille. Cette volonté de montrer à sa communauté la nécessité d'échanger avec le non musulman est un héritage qu'il a laissé en faveur du vivre ensemble et de la paix sociale qui ne doit pas rester un slogan politique mais doit se traduire en actes concrets.

II.7.b. La liberté et le voile islamique en France

Aujourd'hui certains individus extrémistes laïcisant en « costume cravate » osent considérer en France qu'une tenue vestimentaire, religieusement obligatoire à une certaine étape du cheminement spirituel de la musulmane, serait contraire au vivre ensemble « à la française » et pire, à la liberté de la femme nous culpabilise-t-on avec aplomb ! Et ce sous le prétexte fallacieux de protéger celles qui le porteraient sous la contrainte. Nous serions dans un autre pays que la France nous pourrions éventuellement entendre cet argument car l'Islâm ne peut être complice d'une injustice (encore faut-il qu'elle soit avérée et non illusoire), mais en France... En France : L'histoire, la loi, les associations, les services sociaux et plus que tout le plasma social dans sa globalité défendent tous le droit de la femme. Si elle est contrainte en quoi que ce soit et qu'elle décide que trop c'est trop, elle va obtenir presque sans effort le soutien du voisinage, des services sociaux et de la justice. Elle bénéficie ainsi des acquis historiquement obtenus par des décennies de combat des femmes pour faire valoir leurs droits. D'ailleurs les défenseurs de cette thèse liberticide ont bien du mal à présenter des témoignages de femmes musulmanes contraintes réellement à porter le voile islamique [« Hidjâb », qui couvre tout le corps sauf le visage et les mains]... par contre les témoignages de musulmanes qui ont perdu tout ou partie de leurs droits (au travail pour ne parler que de cela) pour la simple cause de l'application vestimentaire de leur Foi sont légion mais une légion bien peu écoutée car les musulmans sont minoritaires dans un pays majoritairement athée (dictature de la majorité). Donc sous le prétexte de protéger de fantomatiques femmes musulmanes « contraintes par leur mari », on veut restreindre la liberté de culte à toutes les musulmanes qui veulent pratiquer leur religion volontairement, sans contrainte et en toute indépendance. On aimerait avoir en France de tels avocat(e)s pour interdire sur les mêmes principes évoqués plus haut le port des vêtements légers par les jeunes filles, « contraintes » par la société des apparences à séduire ou à rester célibataires au risque de servir de « viande fraîche »

à de jeunes « chasseurs » qui briseront leur cœur encore fragile au premier décolleté mieux garni croisé dans la rue. Le taux de suicide chez ces jeunes aux espoirs déçus en série et à la dignité écrasée sous le poids de la dictature de l'apparence montre que c'est là que réside l'enjeu de la véritable défense des droits des femmes et pas ailleurs où on veut nous le faire croire. Sans la Foi, la Loi peut servir à combattre la moralité et à défendre l'immoralité.

II.7.c. L'immunité diplomatique : les 1ers ambassadeurs musulmans

Peu avant la mort du Prophète (qpsl), des ambassadeurs furent envoyés aux différents rois et empereurs voisins de l'Arabie. Ils étaient porteurs d'une simple lettre qui les invitait, ainsi que leurs peuples, à l'Islâm. Certains dirigeants refusèrent d'embrasser l'Islâm mais reçurent pacifiquement et publiquement les ambassadeurs musulmans, l'Etat musulman restera en paix avec eux. Certains autres rois ou empereurs, imbus de leurs pouvoirs n'acceptèrent pas la simple annonce de l'existence d'une Foi contraire à la leur. Ils ne se contentèrent pas d'une réponse diplomatique mais torturèrent (byzantins) ou assassinèrent (perses) ces ambassadeurs sans autre forme de procès. L'Etat islamique, porte drapeau des valeurs de « liberté d'expression » et de « liberté de culte », s'engagea alors dans une lutte incertaine qui façonna pourtant le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui.

iv. Les ambassadeurs reçus pacifiquement

Durant le paroxysme des persécutions mecquoises à l'encontre des premiers musulmans, Dieu (qsE) autorisa les Croyants à émigrer afin qu'ils préservent leur vie. Deux vagues successives d'immigrants se réfugièrent en Abyssinie (actuels Éthiopie, Érythrée et Soudan) dont le Négus (Roi) était un chrétien qui leur accorda asile et protection.

Il est à noter que les musulmans, depuis 632 ap J.C., du vivant du Prophète (qpsl), durant la période du califat bien guidé et même du califat umayyade jusqu'en 740 ap J.C., n'auront aucune attitude hostile avec leur voisin chrétien ni d'ailleurs de visée territoriale comme on peut le constater sur les cartes d'extensions de l'Etat islamique au fil des années.

L'accueil chaleureux, mais non convaincu, du chef des chrétiens coptes d'Égypte et d'Alexandrie, al-Muqawqas, scellera un pacte d'assistance avec les musulmans qui explique les relations particulièrement fraternelles entre les musulmans et coptes d'Égypte que l'on a vu lors de la révolution place Tahrir. Ce ne sont que les fauteurs de troubles et les esprits à la Foi affaiblie par la pauvreté qui ont pu être à l'origine des violences interconfessionnelles mais certainement pas les Croyants musulmans sincères car le Prophète (qpsl) épousa une copte du nom de Maria et qu'elle lui donna un fils, Ibrahim.

Tradition prophétique ["Hadîth"], Muslim et Nawâwî [#328] rapportent d'après Abû Dharr (qdssl) que le Messager de Dieu (qpsl) a dit :

"« Vous conquerrerez une terre où l'on parle des fractions du dinar et du dirham (les carats).

Dans une autre version : « Vous conquerrerez l'Égypte et c'est une terre où l'on parle de carats. Recommandez-vous la bienveillance à l'égard de ses habitants ».

Dans une autre version : « Quand vous l'aurez conquise, soyez bons avec ses habitants car ils ont sur vous les droits de protégés et les droits de la parenté - ou il a dit : « Les droits de protégés et les droits de parents par alliance »."

v. Les ambassadeurs maltraités

Cheikh Mohammed al-Ghazâlî (qdlfm) dit dans son livre "Fiqh as-Sîra", au chapitre « Une nouvelle phase » p 259 :

"Le Prophète dépêcha aussi al-Hârith Ibn `Umayr al-azdî auprès du gouverneur de Bassora. En chemin, il fut intercepté par Shurahbîl Ibn `amrû al-Ghassânî qui s'enquit de son identité et de sa mission, puis le fit tuer.

La nouvelle de sa mort constitua un affront à la dignité des musulmans qui comprirent que les rapports de respect et d'équité avec les Byzantins nécessitaient un effort laborieux."

En effet déjà lors de la première délégation envoyée à l'empereur romain, son attitude était déjà empreinte de la crainte de la diffusion de l'Islâm à la place de la religion chrétienne d'Etat qui lui assurait son trône.

Dire de Compagnon [« Hadîth Mawqûf »], Bukhârî (qdssl) [#7] rapporte d'après `Ubayd Allah Ibn `Abd Allah Ibn `Utba Ibn Mas`ûd (qdssl) que `Abd Allah Ibn `Abbâs (qdssl) l'informa que Sufyân Ibn Harb (qdssl) l'avait informé de ceci :

"« Durant la trêve que le Messenger de Dieu (qpssl) avait conclue avec les mécréants de Quraych et Abû Sufyân, et au moment où celui-ci était en Syrie, dans une caravane de quelques marchands quraychites, il (Abû Sufyân) se vit mandé par Héraclius qui se trouvait [avec sa suite] à Jérusalem au moment où ses émissaires arrivèrent auprès d'Abû Sufyân.

[...]

Ibn an-Nâtûr, le Gouverneur de Jérusalem, l'ami d'Héraclius et l'évêque des Chrétiens de Syrie rapporte ceci : « À son arrivée à Jérusalem, Héraclius devint de mauvaise humeur. Quelques patriarches lui dirent : ton air nous rend craintifs !

Héraclius, qui était devin et aimait l'astrologie, répondit à leur question en disant : « Cette nuit, en contemplant les étoiles, j'ai vu que le Seigneur des circoncis est apparu Quel est le peuple qui pratique la circoncision ? – Ce sont les juifs, répondit-on, mais il ne faut guère leur attacher d'importance – Envoie plutôt dans les cités de ton royaume afin qu'on y tue tous les Juifs »"

Cette crainte se manifestât par un rêve qu'il interprêtât en donnant l'ordre de tuer tous les juifs (ni lui ni ses conseillers ne savaient encore que les musulmans aussi pratiquaient aussi la circoncision). On voit que la crainte de perdre son pouvoir, l'extrémisme religieux et le refus de toute autre religion que celle de l'Etat sont à l'origine d'un génocide de tout un peuple pour leur simple différence. L'Etat islamique, défenseur de la liberté de culte et d'expression, se devait alors d'agir en conformité avec ses enseignements et c'est ce qu'il fit.

Messaoud ABOU OUSSAMA dans « les Compagnons du Prophète, les premiers hommes de l'Islam » p 228 « Zayd Ibn hâritha » :

"C'est ainsi qu'en l'an 8 de l'Hégire, il lui confia le commandement de l'armée musulmane en partance pour la Syrie. Cette expédition est venue après qu'un monarque Ghassanide du nom de Shurahbîl Ibn `amr eut assassiné l'envoyé du Prophète (qpssl), al-Hârith Ibn `Umayr al-azdî, venu en émissaire avec un message de l'Envoyé de Dieu. En réaction à cet acte d'infamie, le Messenger de Dieu mobilisa une armée de trois mille hommes dont il confia le commandement à son bien-aimé Zayd. Avant que les soldats ne se mettent en marche, le Messenger de Dieu donna ses instructions : « Zayd prendra le commandement. S'il lui arrive quelque chose, Dja`far prendra sa place. S'il arrive quelque chose à Dja `far, `Abd Allah Ibn Rawâha prendra sa place. S'il arrive quelque chose à ce dernier, vous choisirez qui vous voudrez pour prendre le commandement."

Si l'Empereur byzantin avait eu comme soucis la justice et une volonté d'apaisement avec ses voisins musulmans, il aurait fait des excuses au Chef de l'Etat islamique et puni son gouverneur. Au lieu de cela il ordonna la mobilisation d'une armée de 100 000 hommes pour « sécuriser » les frontières de son Empire et protéger son « fidèle » gouverneur. Une première bataille eut lieu entre les 3 000 Mudjahiddines de l'armée de Zayd, qui se replia après avoir jeté l'effroi dans le cœur des byzantins qui se battaient plus par obligation que par conviction. Un peu plus tard c'est une armée de 30 000 musulmans qui fut dépêchée à Tabûk sous le commandement direct du Prophète (qpssl) mais l'armée byzantine resta au frais derrière ses frontières, n'ayant ni le courage ni la Foi des musulmans qui bravèrent canicule et distance pour aller au-devant de leur destin. Après la mort du Prophète (qpssl), ce fut au tour de l'armée de Usâma, fils de Zayd, d'affronter l'ennemi avec un rapport de force tout aussi

défavorable. Mais devant l'hostilité byzantine, le calife Abû Bakr mobilisa une armée conséquente (30 000) qui, sous le commandement de Khâlid Ibn Wâlid (4^{ème} commandant de la 1^{ère} armée de Zayd qui en avait ordonné le replis stratégique) qui remporta une première grande victoire contre un ennemi 7 fois plus nombreux (210 000) grâce au génie tactique de son général lors de la bataille de Yarmûk. La Palestine et la Syrie furent ainsi libérées de la théocratie byzantine.

Il en sera de même pour l'empire perse.

Cheikh Mohammed al-Ghazâlî (qdlfm) dit dans son livre "Fiqh as-Sîra", au chapitre « Une nouvelle phase » pp 261 et 262 :

"Le Prophète (qpsl) a écrit à Chrosoès, le Roi de la Perse : « Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. De Muhammad, Messenger de Dieu, à Chrosoès, grand chef de Perse. Salut sur ceux qui suivent la guidée, croient en Dieu et en son Messenger et attestent qu'il n'y a de divinité digne d'adoration en dehors de Dieu, nul associé à Lui, que Muhammad est Son serviteur et Son Messenger. Je vous invite à la Religion de Dieu. Car je suis le Messenger de Dieu à tous les hommes pour avertir les vivants, et que la Parole s'avère contre les mécréants. Soumettez-vous à la volonté de Dieu, vous jouirez de la sécurité. Autrement, vous assumerez les péchés des Mages (Hadîth détaché rapporté par Ibn Djarîr dans son Târikh).

Exaspéré, Chrosoès déchira la lettre. L'audace de mettre en question son rang majestueux lui semblait s'inscrire dans la série de calamités qui s'abattaient sur son règne. Il venait en effet d'essuyer une lourde défaite face aux Byzantins et voilà que les Arabes venaient lui apprendre ce qu'il ne savait pas.

Il donna l'ordre au gouverneur du Yémen, qui relevait encore de son pouvoir, d'envoyer deux de ses vaillants soldats arrêter l'homme qui avait osé lui écrire. Cette folie des grandeurs avait amené Chrosoès à s'attribuer le titre de Roi des Rois. Le paganisme politique, doublé d'un paganisme religieux, génère une obscurité telle que toute vision claire devient impossible. Cet homme était d'une impertinence et d'une grossièreté qui exaspéraient non seulement son peuple mais aussi ses plus proches. C'est d'ailleurs son fils Siroès qui le tua.

On rapporte que le Prophète (qpsl) dit, quand il apprit que Chrosoès avait déchiré sa lettre : Que Dieu déchire son règne.

Il est amusant de voir le gouverneur du Yémen exécuter l'ordre du Roi en envoyant deux de ses hommes pour arrêter le Prophète (qpsl) et le livrer à Chrosoès. Le Prophète (qpsl) considéra les deux hommes et décela en eux le produit d'une éducation de palais : une belle apparence et un fond insignifiant.

Il observa leurs longues moustaches et leurs visages rasés, s'en détourna en demandant : Malheur à vous, qui vous a demandé de m'arrêter ? Ils répondirent : c'est notre Seigneur.

Diviniser les Rois est un égarement qui remonte à loin. Il y a actuellement une rémanence de cette hérésie qui avait disparu avec la propagation de l'Islâm. En effet, de nos jours, le Roi est appelé « sa majesté », il n'a pas de compte à rendre sur ses actes, il abroge des lois religieuses et promulgue celles que lui dicte sa passion, son épanouissement avec son entourage se fait au détriment de la nation.

Après avoir entendu les propos futiles des deux hommes, le Prophète (qpsl) leur demanda : « retournez chez le gouverneur du Yémen et dites-lui que mon Seigneur a tué son seigneur cette nuit. » Le Messenger de Dieu (qpsl) avait appris l'assassinat de Chrosoès.

Le gouverneur du Yémen et son peuple furent portés sur l'Islâm à la suite de cet événement. L'Islâm se propagea largement au Sud de l'Arabie aussi bien parmi les Mages que parmi les Chrétiens."

Pour ces régimes totalitaires aucune liberté d'expression ni de culte n'est acceptable en dehors de la parole du tyran et de sa religion d'Etat imposée à tous. Toute atteinte à ce principe est perçue comme une menace et déclenche des représailles immédiates et des exécutions sommaires.

L'Islâm quant à lui a garanti aux hypocrites de Médine leur liberté d'expression, de pouvoir exprimer leur avis même si ils étaient en opposition avec celui du Chef de l'Etat. Elle a garanti aux Juifs de Médine et aux Chrétiens de Nadjrân leur pleine liberté de culte sans aucune contrainte. Cet état d'esprit garantit

encore aujourd'hui la liberté de culte aux minorités juives et chrétiennes au Maroc, en Egypte, en Iran et partout ailleurs dans le monde musulman. Les exceptions se sont détournées de la loi islamique.

Quant aux tyrans mentionnés plus haut, les successeurs du Prophète (qssl) les ont combattus et ont nettoyé les territoires qu'ils contrôlaient de leur totalitarisme au grand remerciement des populations locales qui purent enfin jouir de cette liberté de culte et d'expression. Ce n'est qu'après des siècles d'une administration juste de ces territoires que la majorité de la population embrassa l'Islâm volontairement. Même encore aujourd'hui, quand on donne le choix à ces peuples qui ont goûté à la Foi islamique depuis des siècles ils n'hésitent pas et votent pour des musulmans en Turquie, en Tunisie, en Egypte et au Maroc notamment malgré les tentations des courants plus occidentaux et athées.

Aujourd'hui bien des rois musulmans privent de parole des Imâms, Savants ou prêcheurs pour la simple raison qu'ils expriment un avis qui contredit ou critique leurs décisions ou encore qu'ils appellent les musulmans à la méfiance sur les atteintes à la liberté de culte de l'Islâm (comme l'Adhân en Tunisie).

Cet abus de pouvoir est clairement une déviance de la Foi musulmane et la chute du tyran et son remplacement par un président élu qui a une autorité limitée, précisée par la Constitution, contrôlée par des organismes indépendants et sanctionnable par le peuple aux élections suivantes est bien plus proche des fondements islamiques.

Ces fondements permettent à l'Islâm de se propager, de convaincre, de prouver qu'il est Vérité, sans contrainte, sans pression ni effusion injuste du sang. Car au Jour du Jugement, les intentions du cœur auront prééminence sur les actions du corps. Un cœur malade dans un corps qui aura donné l'illusion de l'Islâm sera puni par l'Enfer éternel (exemple de l'hypocrite ou encore de la musulmane qui a enfermé un chat jusqu'à ce qu'il meurt de faim, ils seront tous 2 punis infernalement) alors qu'un cœur sain (avec un atome de Foi) dans un corps malade sera récompensé par le Paradis éternel (exemples de la prostituée qui désaltère un chien et mérite ainsi le Paradis et du Juif converti à l'Islâm juste avant son agonie).

III. La succession du pouvoir durant l'âge d'or <NOUVEAUTE>

Coran - Sourate 24, versets 62 à 64

"Les vrais Croyants sont ceux qui ont Foi en Dieu et en Son Prophète et qui, ayant débattu avec le Prophète une question d'intérêt général, ne le quittent qu'avec sa permission. Ceux qui sollicitent ton autorisation avant de se retirer, voilà ceux qui ont vraiment Foi en Dieu et en Son Prophète. S'ils te demandent congé pour vaquer à une affaire personnelle, accorde-le à qui tu voudras. Implore pour eux l'indulgence du Seigneur, car Il est Clément et Miséricordieux !

N'interpellez pas le Prophète comme vous vous interpellez entre vous ! Par ailleurs, Dieu connaît trop bien ceux d'entre vous qui se dissimulent les uns derrière les autres pour se retirer en douceur. Que ceux qui désobéissent aux ordres du Seigneur prennent garde d'être frappés par un malheur ou d'être accablés par un châtement cruel,

car tout ce qui est dans les Cieux et sur la Terre n'appartient qu'à Dieu Seul qui est au fait de vos pensées les plus intimes et qui, le jour où les hommes seront ramenés à Lui, leur redira tout ce qu'ils ont fait sur Terre. La science de Dieu n'a point de limite."

Jusqu'à présent nous n'avons fait que puiser dans les textes scripturaires islamiques transmis par le Messager de Dieu (qpsl) qu'ils soient révélations coraniques ou traditions prophétiques. L'objectif était de tenter de s'imprégner de ce climat particulier dans lequel la première génération de musulmans fut éduquée. Mais pour réellement comprendre toute la profondeur de l'enseignement islamique dans les cœurs de la première génération de musulmans, il faut nécessairement se pencher sur la façon dont les élèves directs ont appliqué cet enseignement après la mort de leur enseignant, et comment ils en ont fait un véritable mode de vie. Mais comme notre étude se focalise sur les rapports entre l'Islâm et la démocratie, nous nous intéresserons donc essentiellement sur les successeurs bien guidés [« akh-Khulafâ ar-rachidun »] du Prophète (qpsl) à la tête de l'Etat islamique, leur élection, leurs décisions et leur attitude à la tête de l'Etat. Ils furent en effet 4 parmi les premiers musulmans à avoir embrassé l'Islâm dès ses débuts à être appelés successivement à diriger les affaires de l'Etat tout en appliquant - *du mieux qu'ils l'ont compris*- les enseignements de leur Prophète (qpsl). Vint ensuite une période un peu plus éloignée de ces fondamentaux (une royauté initiée par un élève plus tardif) mais cela n'empêcha pas à un Roi de gouverner un temps selon les mêmes principes fondamentaux. Ce 5^{ème} chef d'Etat est l'argument du destin pour nous montrer que l'on peut être éveillé à la Foi islamique sans pour autant avoir vécu aux côtés du Prophète (qpsl) et diriger tout de même de manière admirable et respectable selon l'éthique musulmane un Etat tout en laissant une trace vivace dans les cœurs de ses administrés, des états voisins et dans l'histoire de l'humanité. Certains ne comptent pas ce calife de 5^{ème} calife parmi les « califes bien guidé » mais ce n'est pas mon avis aux vues de ses paroles et actes qui sont comparables. De plus l'exclure de ce groupe, c'est considérer qu'il aurait été « mal guidé », que Dieu fasse miséricorde à ceux qui le pensent, nous allons voir pourquoi ci-dessous. Ce n'est que lorsque l'on s'éloigne des grands principes de base de l'Islâm que les dérives et les critiques surgissent pour ne laisser qu'un héritage mitigé et médiocre. Un de ses principes est la participation citoyenne aux affaires de l'Etat comme le décrivent les versets précités ci-dessus.

III.1. Les premiers élus ont plus de mérite <NOUVEAUTE>

Coran - Sourate 9, verset 100

"Quant aux Emigrés mecquois ["Muhâdjirîn"] et aux Résidents médinois ["Ansar"] qui ont été les premiers à se joindre au Prophète et à l'accueillir, ainsi que ceux qui les ont suivi dans un élan sincère, Dieu est satisfait d'eux comme ils seront satisfaits de Ses faveurs, car Il a préparé à leur

intention des Jardins sous lesquels coulent des ruisseaux et où leur séjour sera éternel. Et ce sera pour eux le comble de la félicité."

Coran - Sourate 23, verset 61

"ce sont ceux-là qui courent à l'envi les uns les autres vers les bonnes œuvres et qui sont les premiers à les accomplir."

Coran - Sourate 57, verset 10

"Qu'avez-vous à ne pas faire dépense de vos biens pour la Cause de Dieu à qui revient l'héritage des Cieux et de la Terre ? Cependant, on ne saurait confondre ceux d'entre vous qui ont fait dépense de leurs biens et combattu avant la victoire – et qui, de ce fait, ont mérité un rang supérieur – avec ceux qui ont attendu, pour offrir leurs biens et s'engager dans le combat que la victoire ait eu lieu ! Néanmoins, Dieu a promis aux uns et aux autres la plus belle récompense, car Dieu est parfaitement Informé de ce que vous faites."

L'Islâm est passée de Religion minoritaire à Religion d'Etat par l'action des premiers porteurs de la Foi. Ils ont cru en Dieu (qsE) et accordé crédit aux paroles de Son Prophète (qpssl), puis ont agis en conformité avec leur engagement. Les premiers ont bravé les persécutions mecquoises puis ont subi un déracinement de force et enfin ils ont risqué leur propre vie pour défendre leur nouvelle patrie, leur nouveau dirigeant et leur nouvelle Religion. Il est donc logique qu'à la mort du Prophète (qpssl), ces convertis de la première heure, qui ont vu leur Foi éprouvée de multiples façons et qui ne l'ont jamais reniée, méritent de prendre la direction de l'Etat islamique.

Khâlid Muhammad KHÂLID rapporte dans son livre « Les 5 Califes bien guidés » concernant Abû Bakr as_Siddîk lors de la trêve de Hudaibiyya p 38 :

"Après avoir quitté le Prophète (qpssl), `Umar sentait qu'il ne s'était pas encore débarrassé du désarroi qui le tourmentait. Le respect dû au Prophète (qpssl) l'avait empêché de poursuivre la discussion et de poser trop de questions mais il sentait qu'il avait toujours besoin de réponses. Il pensa qu'Abû Bakr était la seule personne capable d'apaiser son cœur à ce sujet. Il se faufila alors dans la foule des musulmans et l'aperçu au loin, débordant d'une extraordinaire sérénité.

`Umar posa à Abû Bakr les mêmes questions qu'il venait d'adresser au Prophète (qpssl), mais il reçut les mêmes réponses ! Plus tard, il raconta lui-même :

« Abû Bakr prit ma main en disant : « Ô `Umar, il est le Serviteur de Dieu et Son Messenger ! Il ne désobéira à aucun de Ses ordres, et Il lui accordera Son soutien. Conforme-toi donc à ses ordres, car il est dans la vraie voie. » À ce moment, ajoute `Umar, Dieu déversa la quiétude sur mon cœur et j'eus la certitude que le Prophète (qpssl) était dans le vrai en acceptant cette trêve. »"

Si Abû Bakr fut avant la Révélation coranique le proche ami de Mohammed (qpssl), le 3^{ème} converti à la Religion naissante, puis l'un des plus ardents croyants, il fut aussi désigné par le Prophète (qpssl) à la fois comme Mufti pour conseiller les musulmans en son absence et Imâm pour diriger la Prière durant sa maladie⁵. Il a donc paru naturel à la Haute Assemblée des Emigrés mecquois et des Résidents médinois

⁵ Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl) [#7220] transmet d'après Mohammed Ibn Djubayr Ibn Mut'im (qdssl), son père a dit :

"« Une femme vint parler au Prophète (qpssl) d'une certaine affaire mais celui-ci lui enjoignit de revenir une autre fois. « Et si je renviens, ô Messenger de Dieu, et ne te trouve pas ? (Il paraît qu'elle faisait allusion à sa mort) - Si tu ne me trouves pas, va voir Abû Bakr. »»"

Tradition prophétique ["Hadîth"], Muslim (qdssl) [#427] transmet d'après La Mère des Croyants 'Âïcha (qdsse) :

"« À mon arrivée chez moi, le Messenger de Dieu (qpssl) a dit : « Ordonne (de ma part) à Abû Bakr de guider la Prière des gens. » Je lui répondis : « Ô Messenger de Dieu ! Abû Bakr est un

de s'accorder sur son élection au califat, d'autant plus qu'il avait une personnalité extrêmement proche de celle du Prophète (qpsl). Il faut dire que cette élite des Croyants avait tellement baigné dans la Foi du Prophète (qpsl) qu'elle n'avait pas jugé utile d'instaurer une quelconque hérédité (écartant la possibilité d'élire son cousin `Alî, pourtant 2^{ème} converti juste avant Abû Bakr) dans l'accès au pouvoir car la Foi et la compétence ne sauraient s'hériter, elles se méritent et se prouvent et c'est ce qui démarque l'Islâm fraternel des autres religions et surtout l'Etat islamique des autres nations de l'époque. La piété, le rang et la noble famille de `Alî n'étaient pas en question dans cette décision, aucun lien de parenté directe ne liait le premier calife au Prophète (qpsl).

Au seuil de sa mort, et après les terribles guerres d'apostasie, ce dernier nommera `Umar pour lui succéder. L'Etat musulman venait d'être confronté, tout juste après la mort du Prophète (qpsl), à une sédition de nouveaux convertis qui refusaient le pilier des piliers de l'Islâm : le versement de Taxe Sociale Purificatrice [« az-Zakât »] des riches vers les pauvres, 3^{ème} pilier de l'Islâm sur 5. Cette fausse excuse était l'arbre qui cachait la forêt. Elle cachait en effet une apostasie plus flagrante puisque le chef des séparatistes se déclara prophète après le Prophète (qpsl) (chose impossible dans la Foi coranique) et son influence était une atteinte aux fondements de la Foi islamique. Abû Bakr s'était alors rendu compte de la grande fragilité de l'Etat islamique qui nécessitait plus que jamais la force des Croyants pour le préserver de ses ennemis de l'intérieur. Avec toute l'intégrité, la force et le courage qui le caractérise, `Umar lui semblait être la meilleure option pour défendre l'Etat conformément aux prédictions prophétiques⁶. D'ailleurs la Haute Assemblée des Croyants validera cette nomination et l'ensemble de la Communauté musulmane lui prêtera allégeance sans la moindre hésitation. Une fois de plus, aucun lien de parenté directe ne liait le second calife au Prophète (qpsl).

Khâlid Muhammad KHÂLID rapporte dans son livre « Les 5 Califes bien guidés » concernant `Umar Ibn al-Khattâb p 78 :

homme tendre qui, en récitant le Coran, ne cesse pas de pleurer. Donc (je souhaite) que tu en charges un autre. » Alors je jure, au nom de Dieu, que je ne me suis comporté de la sorte qu'en raison de voir les gens pessimistes à propos de celui qui devrait, le premier, occuper la place du Messenger de Dieu (qpsl). Enfin, ayant tenté par trois fois de convaincre (le Prophète, qpsl), celui-ci m'a répondu : « Il faut que Abû Bakr guide la Prière des gens, car, certes, vous êtes comme les belles (amoureuses) de Joseph. » »"

⁶ Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl) [#7096] rapporte d'après Hudhayfa (qdssl) :

"« Nous étions chez `Umar (qdssl) lorsqu'il nous dit : « Qui d'entre vous a retenu les paroles du Messenger de Dieu (qpsl) sur le trouble ["fitna"] ? - Le trouble ["fitna"] de l'homme –intervint Hudhayfa- due à sa femme, à ses biens, à ses enfants et à son voisin sera expiée par la Prière, l'Aumône et par la recommandation [du bien] et la défense du mal. – Ma question n'est pas à propos de ce trouble ["fitna"], mais je veux connaître le trouble ["fitna"] qui s'agite comme les vagues de la mer. – Mais celle-ci est loin de toi ô Commandeur des Croyants ! Il y a entre toi et lui une porte fermée. – Cassera-t-on ou bien sera-t-elle ouverte ? – On la cassera. Donc, elle ne se refermera jamais. Certainement dis-je. ».

[Chaqîq (qdssl) :] « Nous interrogeâmes ensuite Hudhayfa en disant : « Est-ce que `Umar connaissait cette porte ? – Oui, répondit-il, et de la même manière qu'on est sûr que le lendemain est précédé par une nuit ; je lui ai rapporté [sur le sujet] une parole tout à fait authentique. »

« Après cela, nous n'osâmes pas interroger Hudhayfa [sur la porte], nous chargeâmes alors Masrûq de lui poser la question. Interrogé, Hudhayfa dit : « La porte est `Umar. » »"

"La force et l'authenticité de `Umar ne changèrent pas avec sa conversion : elles atteignirent plutôt le degré de l'excellence en trouvant enfin la sagesse et la droiture d'une religion universelle. C'est pour cela qu'il demanda au Prophète, juste après sa conversion :

- Ne sommes-nous pas dans le vrai, que nous soyons vivants ou morts ?
- Si, lui répondit le Prophète (qpsl). Par Celui qui détient mon âme dans Sa Main, vous êtes bien dans le vrai, que vous soyez vivants ou morts.
- Pourquoi donc nous dissimuler ? Repris `Umar. Par Celui qui t'a envoyé pour transmettre la Vérité, nous sortirons pour manifester notre Religion, et c'est en ta compagnie que nous le ferons !

Le Prophète (qpsl) et les musulmans firent alors une sortie en deux rangs ; `Umar à la tête de l'un et Hamza Ibn `Abd al-Muttalib à la tête de l'autre. C'est ainsi que commença l'expansion de l'Islâm qui a déjà duré mille quatre cents ans et ne cessera jamais."

`Umar quant à lui désignera les 6 survivants parmi les 10 promis au Paradis⁷ par une prophétie afin qu'ils délibèrent en commission de qui serait le plus apte à lui succéder. Il leur interdira d'ailleurs de nommer son propre fils à ce poste. C'est l'arbitre nommé qui fera finalement un sondage de popularité sur les deux candidats restant durant 3 longs jours : `Uthmân et `Alî. Il annoncera ensuite l'élection de `Uthmân qui avait un caractère plus doux, plus tolérant et moins austère et donc plus adapté à succéder à une décennie d'austérité et de rigueur `umarienne. Il n'en était pas moins courageux mais aucun lien de parenté directe ne liait le troisième calife au Prophète (qpsl).

Khâlid Muhammad KHÂLID rapporte dans son livre « Les 5 Califes bien guidés » concernant `Uthmân Ibn Affân p 165 :

"Avec le temps, le nombre des musulmans récemment convertis augmenta. Ceci attisa encore plus la haine des Quraychites envers les Croyants. Ils intensifièrent leur persécution et les tortures qu'ils leur infligeaient devinrent plus atroces. Constatant que ses Compagnons ne pouvaient plus supporter les persécutions qu'ils subissaient, le Prophète (qpsl) leur suggéra d'émigrer en Abyssinie, un pays dont le Roi garantissait sécurité et protection à quiconque s'y réfugiait.

`Uthmân fut le premier Croyant à avoir émigré en Abyssinie. Il quitta La Mecque en compagnie de la femme qu'il avait épousée après sa conversion à l'Islâm : Ruqayya, la fille du Prophète (qpsl). Avant leur départ, le Prophète (qpsl) leur fit ses adieux en ces termes : « hormis le prophète Loth, ce sont les premiers à avoir émigré pour Dieu. »

La personnalité de `Uthmân s'affermissait par l'Emigration ; elle gagnait en maturité, en efficacité. Sa compréhension du sens authentique de l'Emigration en tant que voyage spirituel, avant d'être un déplacement dans l'espace, contribua amplement à garder sa Foi toujours en éveil, dans un parfait état de disponibilité, prête à répondre à tout appel de Dieu."

Khâlid Muhammad KHÂLID rapporte dans son livre « Les 5 Califes bien guidés » concernant `Uthmân Ibn Affân p 178 :

"S'il n'a pas participé à la bataille de Badr, c'est parce que son épouse Ruqayya, la fille du Prophète (qpsl), était gravement malade. Le Prophète (qpsl) lui-même lui avait ordonné de rester auprès d'elle.

⁷ Tradition de compagnon ["Hadîth mawqûf"], Tirmidhy [#3304] rapporte que Salih ibn Mismarin el-Marwazi rapporte d'après ibn Abi Fadayk, qui rapporte selon Mousa ibn Ya'qub, d'après `Umar ibn Sa'id, d'après `Abd ar-Rahman ibn Humaydin qui rapporte d'après son père que le Messager d'Allah (qpsl) a dit :

"« Dix seront au Paradis : Abu Bakr sera au Paradis, `Umar sera au Paradis ainsi que `Uthman, `Ali, Al-Zubayr, Talha, `Abd ar-Rahman, Abu `Ubayda, Sa'ad ibn Abi Waqas et le dixième je ne veux pas vous le dire. » Ils ont insisté pour le savoir en lui demandant par deux fois : Qui est le dixième ? La première fois il s'est tu et la deuxième fois il répondit : « C'est Sa'id Ibn Zayd. »"

Elle mourut le jour même où l'on annonça à Médine la nouvelle du triomphe de Badr. `Uthmân n'avait donc pas manqué à son devoir de combattre l'ennemi, d'autant plus que le Prophète (qpsl) l'avait considéré comme un combattant à part entière en lui accordant une part du butin.

Durant l'expédition de Uhud, `Uthmân se bâtit vaillamment. Mais lorsque les polythéistes mecquois commencèrent à prendre le dessus, que les musulmans furent sur le point de désespérer et que l'on entendit de toute part que le Prophète (qpsl) était mort, il recula ce jour-là, comme le firent tant d'autres, non pas de frayeur mais à cause du choc que lui fit la fausse nouvelle de la mort du Prophète (qpsl). Dieu le savait bien ; aussi leur pardonna-t-Il à tous : Coran – Sourate 3, verset 155 « Dieu leur a pardonné ».

Depuis, `Uthmân ne recula plus devant une bataille. Il participa aux batailles de Khaybar, de la conquête de La Mecque, de Tâ'ïf, de Hawâzin et de Tabûk.

Lors de l'expédition d'al-Hudaybiyya, il risqua sa vie dans une mission que lui assigna le Prophète (qpsl)."

Quant à la succession de `Uthmân, `Alî fut sollicité par de nombreux compagnons et finalement investi par la Haute Assemblée des Emigrés et des Résidents Mecquois. Le héros de Khaybar *-et de bien d'autres batailles-* était de la trempe de ceux qui ne soucient guère ni des « on-dit » ni de sa propre vie mais de ceux qui soutiennent l'opprimé jusqu'au bout (en partageant son sort) même si ce dernier ne suit pas ses conseils et n'est pas de son avis et de ceux qui ne renient pas leur responsabilité quant une injustice risque d'être commise par des personnes pourtant au-dessus de tout soupçons et en route pour rendre justice de bon droit mais en se substituant à la Justice de l'Etat. Il était aussi un homme très réfléchi qui pesait lourdement toutes ses décisions et ne les prenait pas à la légère afin qu'il n'est pas à les regretter par la suite.

Khâlid Muhammad KHÂLID rapporte dans son livre « Les 5 Califes bien guidés » concernant `Alî Ibn Abû Tâlib pp 315-316 :

"Dans ce moment de crise intense, son fils al-Hassan s'approcha de lui et lui dit :

« Ô mon père ! Je t'ai conseillé de quitter Médine tandis que `Uthmân était y était assiégé, pour que ton innocence soit claire aux yeux de tous, en cas d'assassinat.

À la mort de `Uthmân, lorsque les gens se sont mis à te rendre de fréquentes visites pour te convaincre de lui succéder, je t'ai conseillé d'attendre jusqu'à ce que les habitants de toutes les provinces t'aient prêté serment d'allégeance.

Lorsque l'on t'a informé que Talha et az-Zubayr s'étaient dirigés à Basra en compagnie de `Âïcha, je t'ai conseillé de retourner à Médine et d'y rester.

Tu n'as accepté aucun de mes conseils »

Inquiet sur le sort de son père, al-Hassan voulait le dissuader de son attitude, lui reprochant ses décisions antérieures. Mais `Alî demeura serein et satisfait de tout ce qu'il avait fait. Il avait la conscience tranquille, parce qu'il s'était toujours mis au service de la vérité et n'avait jamais agi pour la gloire ou pour répondre à une passion personnelle. C'est pourquoi il répondit à son fils :

« Je ne pouvais quitter Médine lorsque `Uthmân était assiégé, parce que j'étais aussi assiégé que lui. Je n'étais pas obligé d'attendre l'allégeance de tous les musulmans, car seule l'allégeance des Emigrés ["Muhâdjirîn"] et des Résidents ["Ansar"] importe dans ce cas. Puisque ces derniers m'avaient prêté serment d'allégeance, tous les autres musulmans devaient m'accepter en tant que calife.

Enfin, si j'étais retourné chez moi au lieu d'affronter Talha et az-Zubayr, je me serais rendu coupable de trahison envers la nation."

Un lien de parenté liait (fils de son oncle) le quatrième calife au Prophète (qpsl) mais il était méritant car 2^{ème} converti à l'Islâm, héros de nombreuses batailles décisives, qu'il aimait Dieu et que Dieu

l'aimait⁸, que le Prophète (qpsl) lui annonça de son vivant sa récompense paradisiaque et sa place toute particulière⁹. Son élection montre à quel point sa personnalité et son histoire personnelle étaient portées en haute estime par la Haute Assemblée des Emigrés mecquois et des Résidents médinois qui jugèrent que le moment était opportun à son élection pour le bien de l'Etat. Quand les troubles éclatèrent et que le Gouverneur « épargné¹⁰ » de Syrie se rebellera contre l'autorité califale élue et finalement prendra la pouvoir quand `Alî sera assassiné par un terroriste ayant survécu à l'assaut des forces de sécurité califales, on assista à un changement radical dans la conduite de l'Etat.

Un converti de dernière minute avait supplanté des anciens plus méritants dans l'accès au pouvoir, lui qui n'avait jamais été musulman dans l'épreuve de la minorité, ni de la faim, ni de l'ennemi supérieur en nombre, instaurera une royauté héréditaire basée ni sur le mérite de la Foi, ni sur l'élection par la Haute Assemblée des premiers musulmans mais par un simple lien du sang. C'est justement ce lien du sang, tribal, que l'Islâm vint renverser, éclairant le monde des prémices de la démocratie.

Tradition prophétique [« Hadîth »], Muslim, Abû Dâwûd, Tirmidhî, Ibn Mâdjah, Ahmad Ibn Hanbal et Nawawî (qdsseux) [#36/42] rapportent d'après Abû Hurayra (qdssl) que le Prophète (qpsl) a dit :

"« Quiconque soulage un Croyant d'une des situations affligeantes de ce monde, Dieu le soulagera de l'une des situations affligeantes au Jour de la Résurrection.

Quiconque rend les choses faciles à quelqu'un en difficulté, Dieu lui rendra les choses faciles dans ce monde et dans l'autre.

Quiconque couvre un musulman, Dieu le couvre dans ce Bas-Monde et dans l'autre.

Dieu aide Son serviteur tant que celui-ci aide son frère.

Celui qui parcourt un chemin à la recherche de la Science, Dieu lui facilite un chemin vers le Paradis.

Toutes les fois que les gens se réunissent dans l'une des maisons de Dieu pour réciter le Livre de Dieu et pour l'étudier entre eux, la sérénité descend sur eux, la miséricorde les couvre, les Anges les entourent de leurs ailes et Dieu les mentionne devant ceux qui sont auprès de Lui.

Quant à celui que ses œuvres ont mis en retard, il ne sera pas mis en avance par sa lignée. »"

⁸ Tradition prophétique [« Hadîth »], Bukhârî [#3702] rapporte selon Yazîd Ibn Abû `Ubayd, Salama a dit : « `Alî, qui souffrait d'un mal aux yeux, ne se présenta pas devant le Prophète (qpsl) durant la bataille de Khaybar. Mais il se dit : « Moi ! Rester en arrière du Messager de Dieu ? » Sur ce il sortit et alla rejoindre le Prophète (qpsl). La veille de la matinée qui vit la chute [de Khaybar], le Messager de Dieu (qpsl) dit : "« Demain, je donnerai sûrement l'étendard à un homme que Dieu et Son Messager aiment et grâce à qui Dieu [nous] accordera la victoire. » Juste après nous aperçûmes `Alî, bien que nous ne nous attendions pas à le voir. « Voici `Alî, dirent quelques-uns ». Le Messager de Dieu (qpsl) lui donna alors l'étendard et, grâce à lui, Dieu accorda la victoire [aux musulmans]."

⁹ Tradition prophétique [« Hadîth »], Bukhârî (qdssl) [#4416] rapporte d'après Mus'ab Ibn Sa'd (qdssl), qui se réfère à son père, que le Messager de Dieu (qpsl), en se dirigeant vers Tabûk, laissa `Alî (qdssl) (comme lieutenant) pour le commandement [de Médine]. Ce qui poussa celui-ci à dire :

"« Vas-tu me laisser avec les enfants et les femmes ? - N'acceptes-tu pas, lui répondit le Prophète (qpsl), d'avoir auprès de moi le rang qu'avait Aaron auprès de Moïse ? Mais il n'y aura plus de prophète après moi... »"

¹⁰ Il s'agit des Mecquois convertis à l'Islâm, par conviction ou hypocrisie, mais après la prise de la cité par les musulmans en l'an 8 H. Le Prophète (qpsl) avait alors décidé de les épargner. Ils ont combattus les musulmans durant presque une décennie avant d'accepter le Message seulement quand ce dernier est venu taper à leur porte avec force et mansuétude, reconnaissant un changement d'ère et s'y intégrant.

On peut alors constater qu'il ne resta qu'un seul et unique chemin à emprunter pour un Croyant devenu Roi afin de se conformément à la guidance islamique : démissionner et `Umar Ibn `Abd el-`Âzîz nous le prouva :

Khâlid Muhammad KHÂLID rapporte dans son livre « Les 5 Califes bien guidés » concernant `Umar Ibn `Abd el-`Âzîz pp 369 et 370 :

"Un jour, Radjâ` rendit visite au calife qu'il trouva sur son lit de mort. Il resta à ses côtés jusqu'à son dernier soupir et attendit le bon moment pour annoncer aux musulmans qui serait le prochain calife. Laissons-lui la parole :

« J'ai quitté le palais royal, puis j'ai donné l'ordre au chef de la police, Ka`b Ibn Hâmid al-`Absî, de rassembler la famille du Commandeur des Croyants dans la mosquée de Dâbiq. Là, je leur ai dit qu'il fallait prêter serment d'allégeance au nouveau calife. Ils m'ont répondu qu'ils l'avaient déjà fait. Mais je leur ai répliqué que telle était la volonté du Commandeur des Croyants, et qu'ils devaient renouveler leur serment d'allégeance à celui qu'il avait désigné comme successeur dans le testament scellé. Ils se sont alors exécutés l'un après l'autre. M'étant assuré qu'ils ne pouvaient revenir sur leur parole, je leur ai annoncé la mort du calife, puis je leur ai lu le testament. »

Etant donné que les Umayyades se succédaient de père en fils au pouvoir, on peut affirmer que Radjâ` accomplit là un véritable exploit. Celui qui allait devenir calife était un homme unique, un homme qui allait, à la première occasion, tenter de se débarrasser de ce « fardeau » qu'on voulait lui faire porter malgré lui et laisser aux musulmans le choix d'élire leur calife.

Les princes `umayyades, dont Hishâm, furent obligés de prêter serment d'allégeance à `Umar. Hishâm s'approcha de lui et lui dit : « Je mérite toutes les condoléances ; on m'a écarté du trône ! » et `Umar de répondre : « C'est plutôt moi qui les mérite, puisqu'on me l'a imposé. »

En réalisant qu'on l'avait nommé calife, `Umar fut profondément choqué et effrayé. Il alla à la rencontre de Radjâ` et lui dit sur un ton de reproche : « Ô Radjâ`, ne t'avais-je pas adjuré au Nom de Dieu ? » Ensuite, il fit ses derniers adieux à l'ancien calife avant qu'on ne l'enterre, puis il présenta ses condoléances à la famille du défunt et reçut celles des citoyens.

La nouvelle se répandit vite dans tout le territoire syrien. Le lendemain, les musulmans se pressèrent à la mosquée de Dâbiq. Le nouveau calife entra dans la mosquée qui était bondée de fidèles. Pour lui, c'était l'occasion de se débarrasser de ce titre qu'on lui avait imposé. Il monta sur le minbar, puis s'adressa à l'assistance :

« On m'a nommé calife sans me demander mon avis et sans même consulter le peuple. Je déclare donc que je libère ceux qui m'ont juré allégeance de leur serment. Choisissez vous-même votre calife. »

Il crut qu'il allait surprendre le peuple et que son discours allait être suivi d'un silence qu'il prendrait volontiers pour un assentiment. Mais à peine avait-il prononcé ces paroles que le peuple cria à faire trembler la mosquée sur ses fondements :

« C'est vous que nous choisissons, ô Commandeur des Croyants ! »

Ensuite, ils se pressèrent tous autour du minbar. Ils criaient et gesticulaient de joie ! Tout en essayant de se frayer un chemin à travers la foule, `Umar ne put s'empêcher de pleurer."

Il fut néanmoins rattrapé par la popularité de ses bonnes œuvres réalisés alors qu'il était un gouverneur juste, pieux, sage, savant et courageux : le peuple le plébiscitât.

Néanmoins, à sa mort (il fut le 8^{ème} calife `umeyyade sur 14), la royauté `umeyyade reprendra ses droits par la force bien qu'elle avait déjà été « victime » d'un autre « accident » de Foi sur la route de la lignée royale (le 3^{ème} calife `umeyyade).

Khâlid Muhammad KHÂLID rapporte dans son livre « Les 5 Califes bien guidés » concernant `Umar Ibn `Abd el-`Âzîz pp 355-356 :

"Mu`âwiyya II, ce jeune homme intègre, réunit les gens et s'adressa à eux en ces termes : « Mon grand-père, Mu`âwiyya s'était emparé de force du pouvoir, en le confisquant à `Alî Ibn Abû Tâlib, lequel le méritait plus que lui, étant donné sa parenté au Prophète et l'ancienneté de sa conversion.

Ensuite, mon père Yazîd a accédé au pouvoir alors qu'il ne le méritait point. Il s'est soumis à ses propres pulsions et n'a jamais été à la hauteur de ses responsabilités. Il nous est pénible de savoir qu'il aura certainement un sort affreux dans l'au-delà, puisqu'il a osé tuer les descendants du Prophète, transgressé l'Enceinte sacrée et saccager la Ka`ba.

Pour ma part, je refuse de vous commander ou d'assumer vos responsabilités. C'est à vous de choisir votre calife."

Ce dernier acte du califat bien guidé nous enseigne des choses très importantes :

1. L'Etat islamique, même dirigé par des autocrates iniques, est capable de relever la tête et de montrer au monde la lumière de la Foi grâce à l'enseignement islamique, seul capable d'engendrer un homme de la trempe du 5^{ème} calife bien guidé ;
2. Un Etat inique ne se renverse pas simplement par la nomination d'un seul homme pieux : si le système politique islamique initial n'est pas restauré (par la volonté du peuple et garanti par sa force), à sa mort, l'Etat inique reprend ses droits et fait sombrer à nouveau dans l'obscurité l'Etat islamique pendant des siècles. Sa présidence n'aura alors été qu'un accident (bienheureux) dans une dynastie héréditaire ;
3. Un changement de régime ne suffit pas non plus, il faut que le peuple ait adopté un changement radical en lui-même dans son propre rapport à Dieu et dans sa façon de gérer ses affaires publiques (voir en fin de chapitre). En effet chaque Croyant doit être individuellement un défenseur des valeurs islamiques sinon le terreau dans lequel évolue son dirigeant ne sera pas capable de réagir face à ses excès. `Umar Ibn `Abd el-`Âzîz fera d'ailleurs le douloureux constat de l'absence de ce changement au seuil de sa mort ;
4. Si l'on croit que des révolutions du « printemps arabe » remplaçant une dictature par une démocratie occidentale suffiront à assurer un retour à la normale, on se trompe lourdement. En effet le califat bien guidé était basé sur une démocratie islamique dont les deux partis (Emigrés mecquois et Résidents médinois) devaient travailler ensemble pour un but commun : une même idéologie, une même morale et un même socle législatif et ils devaient œuvrer en bonne intelligence avec leurs citoyens non musulmans [« dimmi »], protégés par l'Etat et exemptés de service militaire, soumis à un impôt compensatoire et disposant d'une autonomie politique et juridique indépendante du pouvoir musulman. La démocratie sur le modèle occidental met quant à elle toutes les idéologies au même niveau, en concurrence, provoquant la collision de morales et de lois parfois diamétralement opposées au point que les nouveaux élus anciennement dans l'opposition commencent par « défaire » les lois de leurs prédécesseurs. La concurrence des politiques islamiques a pour prérequis une Foi commune sans laquelle aucune avancée n'est possible. Une démocratie occidentale peut néanmoins être une étape dans laquelle l'Islâm pourra convaincre les cœurs et les raisons jusqu'à devenir majoritaire.

Nous remarquons aussi que l'acte fondateur de l'Etat islamique a été l'élection du Prophète (qpsl) par Dieu (qsE) Lui-même puis son acceptation libre et consentie comme Chef d'Etat par la majorité des habitants de Médine (alors simplement Cité-Etat à ce moment-là). Ainsi la caractéristique première des Chefs « bien guidés » de l'Etat islamique fut une élection par d'autres (Dieu -qsE- pour le Prophète puis des Croyants pour les califes) et non pas une prise de pouvoir imposée par la force ou la lignée.

La récente polémique (Ramaḍân 2013) entre la décision du CFCM, élu par les musulmans de France, d'utiliser le calcul astronomique afin de déterminer à l'avance les dates des événements religieux (Ramaḍân et les deux `îd) et la Grande Mosquée de Paris (dont le Recteur est pourtant un des membres du CFCM) qui, par l'intermédiaire de son responsable de la commission théologique a déclaré au dernier moment le début du Ramaḍân le lendemain en est symptomatique. Il faut rappeler que la confusion extrême est amplifiée par le revirement du Recteur (vers l'observation oculaire) devenu très

récemment Président du CFCM. Comment comparer la légitimité d'une organisation élue en charge du culte pour et par les musulmans de France et une mosquée affiliée à un pays étranger et qui fut construite par le Gouvernement français (non musulman) nommant ainsi son interlocuteur musulman privilégié ?

On notera la conséquence fâcheuse de tous ceux qui ont suivi cet avis, convergeant avec la décision de l'Arabie saoudite et des états musulmans satellites, provoquant une division claire parmi les musulmans de France : ceux qui n'ont pas suivi les annonces de la mosquée de Paris ou de La Mecque, certains de la date officielle du début du Ramadân (largement diffusée) et ont découvert le lendemain que d'autres ne jeunaient pas, « préférant » suivre un autre avis que leur autorité nationale officielle. En quoi une décision d'un responsable musulman, élu (quelles que soient les critiques sur sa légitimité ou encore sa représentativité), basée sur le calcul serait-elle moins légitime que celle d'un dictateur qui impose à tous ses sujets une date bien choisie souvent pour des raisons de politique étrangère et trop souvent en faux par rapport à la réalité scientifiquement prouvée de l'observabilité de la nouvelle lune ? C'est en vérité tout le contraire mais dans les deux cas l'Islâm ordonne le suivi de l'avis de son dirigeant national tant que ce dernier est basé sur un avis juridique valide (même si minoritaire car un avis minoritaire peut être plus juste qu'un avis majoritaire et il est plus précis ici¹¹) afin que tous les musulmans d'un pays (au moins) jeûnent ensemble et célèbrent les 2 fêtes ensemble.

Tradition prophétique [« Hadîth »], Bukhârî (qdssl) [#7199/7200] rapporte d'après 'Ubada Ibn as-Sâmit (qdssl) que :

"« Nous avons prêté serment d'allégeance au Messager de Dieu (qpsl) en acceptant d'être attentifs et obéissants que ce soit avec zèle ou avec répugnance, de ne pas disputer l'Autorité à ceux qui la méritent, d'observer (ou de dire) ce qui a trait à la Vérité où que nous soyons et de ne craindre, en vue de Dieu, le blâme de qui que ce soit. »"

Si chacun suit son avis, l'unité et la visibilité de l'Islâm comme un rock solide se fissurent et finalement affaiblissent le Message transmis aux non musulmans.

Coran - Sourate 23, versets 52 et 53

¹¹ Dans une étude portant sur 50 années (1954-2007) d'annonces/calculs au Maghreb et au Moyen Orient : 80 % des observations visuelles se sont avérées fausses par rapport à l'observabilité scientifiquement établie de la nouvelle lune. Les autorités saoudiennes, quant à elles, continuent d'affirmer qu'elles s'appuient exclusivement sur l'observation visuelle de la nouvelle lune afin de déterminer les dates des événements associés à des cérémonies religieuses. Elles ont ainsi annoncé, dans la soirée du jeudi 19 Juillet 2012, que la nouvelle lune avait été observée et que le jeûne du Ramadân débiterait le vendredi 20 Juillet.

La déclaration saoudienne contredisait les déclarations faites par les astronomes dans les sites spécialisés, affirmant qu'il serait impossible d'observer la nouvelle lune dans la région du Moyen-Orient dans la soirée du jeudi 19 Juillet. Toutefois, sur la base de l'annonce saoudienne, quelques 70 pays et communautés musulmanes à travers le monde ont entamé le jeûne du Ramadan le vendredi 20 Juillet. Ils se réfèrent à la Sunna suivante :

Tradition prophétique ["Hadîth"], Bukhârî (qdssl) [#1913] rapporte que d'après Sa'îd Ibn 'Amr (qdssl), 'Abd Allâh Ibn 'Umar (qdssl) rapporta que le Prophète (qpsl) a dit :

"« Nous sommes une nation non instruite, nous ne savons ni écrire, ni faire de calculs astronomiques, le mois est tantôt comme ainsi [29 jours], tantôt comme cela [30 jours]. »"

Ibn Taymiya écrivit cependant dans ses Fatawa relatives au Jeûne, en commentaire à cette tradition, que les Arabes de son temps ne pouvaient plus être considérés comme illettrés, après les progrès considérables qu'ils avaient fait dans de nombreux domaines des connaissances humaines, y compris ceux des sciences, et de l'astronomie en particulier. D'après lui, si les Arabes se considéraient encore comme illettrés, tant de siècles après les débuts de la civilisation islamique, ce n'était pas une situation dont ils devraient se vanter.

S'il est vrai qu'une majorité de Savants optèrent pour la vision du croissant lunaire, il s'agit de ceux issus des premières générations qui connaissaient une science de l'astrologie encore bien imprécise. Au contraire, une majorité de savants contemporains optent pour le calcul astronomique.

"Et soyez certains que cette Communauté religieuse, qui est la vôtre, ne forme qu'une seule et même Communauté ["Umma"], et que c'est Moi, votre Seigneur, que vous devez craindre ! Mais ils se sont divisés en sectes ; et chaque secte se mit à se prévaloir de sa doctrine."
Comment un Croyant peut-il, au nom de la Sunna, troquer le savoir pour l'artisanat ? La certitude pour le doute ? La vérité pour l'erreur ? Le présent pour le passé ? L'unité pour la division ? La Sunna ne peut pas être invoquée pour mettre au-devant des contre-valeurs islamiques. Ce serait un non sens.